

VERS UNE HISTOIRE SOCIALE DES NOIRS EN NATATION AU CANADA (1900-1970)

Ornella Nzindukiyimana

Thèse soumise à la  
Faculté des études supérieures et postdoctorales  
dans le cadre des exigences  
du programme de maîtrise en science de l'activité physique

École des sciences de l'activité physique

Faculté des sciences de la santé

Université d'Ottawa

© Ornella Nzindukiyimana, Ottawa, Canada, 2014

## RÉSUMÉ

Cette étude explore l'étendue de la pratique de natation parmi les Noirs au Canada à l'aide de sources d'archives primaires et secondaires. Ceci vise à vérifier si la « théorie » de l'incapacité des Noirs à nager que l'on retrouve aux États-Unis fut aussi véhiculée au Canada. La période d'étude de notre recherche s'étend des années 1900 à l'année 1970, période durant laquelle la natation s'est développée. Ce travail avait également comme but d'explorer les relations raciales en natation au Canada en analysant l'expérience parmi les Noirs dans ce sport. Pour ce faire, la pratique de la natation est examinée dans le cadre de la *critical race theory*. Durant cette analyse, deux thèmes en lien avec la théorie et la littérature sont ressortis de l'information recueillie des archives. Ils concernent le privilège blanc en natation et le lien entre la natation et la Condition Blanche (*Whiteness*) de tradition britannique impériale.

## REMERCIEMENTS

Lorsque j'ai décidé de poursuivre mon parcours académique, je n'avais pas imaginé ce que cela impliquait vraiment. Il est certain que sans la présence de certaines personnes autour de moi tout au long de ce parcours je n'aurais pas pu arriver ici. Je me dois donc de les remercier ici et d'espérer que ce geste parviendra à exprimer ce que leur soutien a représenté pour moi.

D'abord, ma gratitude va à Eileen O'Connor, mon superviseur. Je dois dire qu'il n'y a pas de meilleure guide ou de meilleur conseiller. Son encouragement, son support et sa confiance en mes habiletés au cours des trois dernières années m'ont été indispensables. Ce travail doit sa complétion à ces commentaires et à la pertinence de nos discussions. Ensuite, j'aimerais remercier ma famille, elle qui n'a jamais douté de moi depuis le début. Savoir qu'ils me soutenaient toujours m'a motivé comme rien d'autre. Un grand merci également à Élie, Rhodain et Papa qui ont bien voulu relire et corriger mon travail à différentes étapes stages de sa rédaction. J'aimerais également remercier Gashaw dont le support, l'amitié et l'exemple m'ont donné le coup de pouce qui m'a été précieux durant les derniers mois de rédaction. Ce travail je le dois à toutes ces personnes qui m'ont permis, chacun à leur façon, d'avancer et de mener ce projet à terme. Merci!

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
TABLE DES MATIÈRES .....	iv
LISTE DES FIGURES .....	vi
INTRODUCTION .....	1
<b>Problème de recherche</b> .....	11
<b>Définition des concepts</b> .....	13
<i>La race</i> .....	13
<i>Blackness ou la Condition Noire</i> .....	15
<i>Whiteness ou la Condition Blanche</i> .....	16
<i>La natation et la piscine</i> .....	17
<b>Organisation du travail</b> .....	18
CHAPITRE 1 .....	20
<b>Revue de littérature</b> .....	20
<i>Les minorités visibles dans le sport au Canada</i> .....	20
<i>Développement de la natation au Canada</i> .....	23
<i>La natation et les Noirs au Canada</i> .....	27
<i>La race dans la natation</i> .....	31
<b>La théorie</b> .....	36
<i>Les principes de la critical race theory</i> .....	37
<b>Méthodologie</b> .....	41
<b>Méthodes de recherche</b> .....	41
CHAPITRE 2 : UNE EXPLORATION DE L'EXPÉRIENCE DES NOIRS EN NATATION AU CANADA (1900-1970) .....	48
<b>Introduction</b> .....	48
<i>Méthode</i> .....	50

<b>Le tournant du XX<sup>e</sup> siècle</b> .....	52
<b>L'entre-deux-guerres : Les années 1920 à 1940</b> .....	66
<b>Après la Seconde Guerre mondiale</b> .....	70
<b>Les années 1950</b> .....	79
<b>Les années 1960</b> .....	84
<b>Conclusion</b> .....	90
<b>Notes</b> .....	93
<b>Références</b> .....	96
<b>CHAPITRE 3 : UNE ANALYSE DES PRATIQUES DES NOIRS EN NATATION AU CANADA DANS LE CADRE DE LA <i>CRITICAL RACE THEORY</i></b> .....	101
<b>Introduction</b> .....	101
<b>Mise en contexte : l'intolérance raciste dans la société canadienne</b> .....	105
<i>L'espace intime de natation</i> .....	108
<i>Le double péril de l'intersection de la race et de la classe sociale</i> .....	114
<b>Mise en contexte : le privilège et la Condition Blanche</b> .....	118
<i>Le discours sur les Noirs et la natation</i> .....	121
<b>Conclusion</b> .....	130
<b>Références</b> .....	133
<b>CHAPITRE 4 : CONCLUSIONS</b> .....	136
<b>Limitations et recherches futures</b> .....	141
<b>RÉFÉRENCES</b> .....	144

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1.1</b> : Pourcentage de la population noire au Canada depuis le recensement de 1871 jusqu'à 2011.....	11
<b>Tableau 1</b> : Dénombrement de données obtenues selon les bases de données consultées et les mots-clés utilisés.....	44
<b>Figure 2.1</b> : Joe Fortes (ca 1905).....	62
<b>Figure 2.2a</b> : Carte du Bassin de Bedford montrant l'emplacement d'Africville.....	63
<b>Figure 2.2b</b> : Distant view of Acadian Lines bus passing through Africville. (ca. 1965).....	63
<b>Figure 2.3</b> : Boats in English Bay observing a swimming race. (1905).....	64
<b>Figure 2.4a</b> : Joe Fortes diving into water at English Bay (ca.1906).....	64
<b>Figure 2.4b</b> : Joe Fortes diving off the slide platform at English Bay (1912).....	65
<b>Figure 2.5</b> : Joe Fortes [teaching swimming] at English Bay (1912).....	65
<b>Figure 2.6</b> : Swimming. Verdun Pool. (27 juillet 1943).....	76
<b>Figure 2.7</b> : Swimming. Exercising. (23 juin 1943).....	76
<b>Figure 2.8</b> : Swimming. Verdun Pool. (27 juillet 1943).....	77
<b>Figure 2.9</b> : Swimming. Merlyn Bryant; Laurent Mallette (27 juillet 1943).....	78
<b>Figure 2.10</b> : Group. Mt High School (27 janvier 1947).....	78
<b>Figure 2.11</b> : La famille Collins (ca. 1950).....	82
<b>Figure 2.12</b> : Famille Talbot (n.d.).....	83
<b>Figure 2.13</b> : Pourcentage de la population noire au Canada depuis le recensement de 1871 jusqu'à 2011.....	83
<b>Figure 2.14</b> : Lake Winnipeg (n.d.).....	90

## INTRODUCTION

En tant que domaine d'étude, l'histoire du sport a beaucoup évolué durant les derniers quarante ans. On s'éloigne des recherches antérieures qui se concentraient beaucoup sur les athlètes masculins. Désormais, les études en histoire du sport s'intéressent davantage à l'intersection de la race, du genre, de la classe sociale, de l'ethnicité et de l'âge ; elles s'intéressent donc à l'influence des catégories sociales sur l'expérience en sport et en activité physique (Morrow et Wamsley, 2005). Comme Kidd (2013) le déclare: « [...] sports as we know them today are not the universal, transhistorical physical activity they are commonly thought to be, played in much the same way by all peoples in all periods of human history. » (p. 3) Ainsi, pour comprendre comment et pourquoi certains groupes furent privilégiés au détriment des autres, les sujets d'étude vont plus loin que l'étude de l'expérience des hommes blancs de classe sociale élevée qui dominaient le sport jadis. De là survient la présente étude sur les hommes et les femmes noires en natation, une activité pouvant être considérée comme une sorte de reflet du privilège blanc dans le système sportif britannique impérial.

L'histoire des Noirs en natation à laquelle s'intéresse ce projet de thèse repose sur l'affirmation suivante : le développement de la participation des Noirs dans le sport n'a pas suivi une trajectoire linéaire, caractérisée par une progression au cours du temps. En effet, leur engagement dans le sport en général qui, par ailleurs, peut être retracé assez loin dans l'histoire, est souvent dépeint dans un portrait évolutif. Ils auraient surmonté des obstacles par étapes successives, en luttant contre le racisme individuel et systématique, jusqu'à en arriver à aujourd'hui. Or, à travers l'exemple de la natation, le présent travail nie cette idée reçue en rapportant une histoire complexe caractérisée par des hauts et des bas non seulement à travers le temps, mais aussi à travers l'espace (de région en région).

Ce travail reconnaît que la natation est une activité qui fut exclusivement réservée aux Blancs pendant la majeure partie de son institutionnalisation. Dans la société nord-américaine, les groupes qui se trouvaient en marge de la société ont eu l'accès le plus difficile. Par conséquent, présentement le taux de noyade dû à l'inhabileté de nager est plus haut chez les individus les plus démunis et les moins intégrés dans la société dominante. C'est, notamment, ce qui peut être constaté chez les Autochtones au Canada (Rousell et Giles, 2012 ; Giles, Castleden et Baker, 2010 ; la Croix-Rouge canadienne, 2006). D'autres auteurs remarquent cette même tendance chez les Noirs aux États-Unis et chez les groupes démunis en Afrique et en Europe de l'est (Hastings et al., 2006; Myers et Cuesta, 2012; Peden et McGee, 2003; Wiltse, 2007). En revanche, les groupes dominants ont su prospérer dans la natation de manière à construire une forte association entre eux et les activités aquatiques (Hodge et al. 2008).

Dans la pratique de l'activité de natation, les différences entre les groupes aisés et moins aisés sont évidentes. Pour les premiers, l'eau représentait en grande partie un espace de loisir et d'amusement. On compte l'accès à l'équipement d'activités comme le voilier, l'aviron ou le canoë-kayak, ainsi que l'accès aux ressources humaines et matérielles pour les sports aquatiques tels que le water-polo, la natation ou la natation synchronisée. Ils bénéficiaient aussi d'un plus grand accès à l'eau à travers les piscines et les eaux libres qui leur étaient disponibles à leurs résidences secondaires. Quant aux groupes moins bien nantis, l'eau représentait un moyen de survie, notamment avec la pêche (ou avec le transport en canot dans le cas des peuples autochtones). Tandis que les établissements aquatiques publics (les bains publics) visaient la classe ouvrière et les immigrants afin de les aider à subvenir à leur besoin hygiénique, les programmes de sauvetage et de natation et le développement de ces activités au niveau élite visaient d'abord les classes moyennes et élevées (Nzindukiyimana et O'Connor, 2013).

Pour les Noirs américains, la participation était difficile par manque de ressources financières qui auraient pu leur permettre d'avoir accès à des établissements ou à des leçons de natation (Dawson, 2006). Dans un contexte de ségrégation raciale, lorsqu'ils n'étaient pas explicitement exclus des piscines et des plages, les Noirs devaient se contenter des établissements insuffisamment financés en comparaison aux établissements auxquels les Blancs avaient droit. Par exemple, en 1940, E.B. Henderson a noté que « Washington D.C. [...] had “three inadequate indoor and two outdoor pools for Negroes, whereas there were nearly fifty pools for other swimmers.” » (Dawson, 2006, p. 1355)

Vouloir maintenir et renforcer l'infériorité de certains groupes en refusant de se mêler à eux, s'opposer aux mélanges des corps par pudeur (contact entre hommes et femmes ; entre riches et pauvres) ou par peur de la dégénérescence de la race « supérieure » blanche (contact entre hommes noirs et femmes blanches) ainsi que tenir à ce que certains groupes restent à l'écart par peur qu'ils dominent le sport, sont toutes des raisons pouvant expliquer l'exclusion des Noirs et des autres groupes marginaux. C'est pourquoi on peut dire que la nation a été construite comme une activité orientée vers les Blancs. Pourtant, la natation n'est pas seulement une question de la pratique d'un sport pour l'adoption d'un certain style de vie ; c'est une habileté nécessaire pour la survie. Si on ne la maîtrise pas, on s'expose à un haut risque de noyade accidentelle (ceci est mis en évidence dans Croix-Rouge canadienne, 2006 ; Rousell et Giles, 2012 ; Myers et Cuesta, 2012).

Contrairement au Canada, la pratique de la natation des Noirs aux États-Unis a jusqu'ici bénéficié de plus d'attention des historiens. Par exemple, Dawson (2009) estime que l'éloignement des Afro-Américains de la natation fut amorcé au XIX<sup>e</sup> siècle lorsque la pratique de la natation a été transposée vers les établissements aquatiques. Selon l'auteur, ceci était en

accord avec la tendance coloniale de l'époque sur l'édification de la nation grâce à la discipline des corps (par l'activité physique, par exemple) et au contrôle des espaces (par des terrains de pratique bien définis). À ce propos, Love (2007) soutient que la natation organisée s'est développée dans le système impérial britannique au sein duquel elle représentait une activité destinée à garder les classes ouvrières en forme et affermir la supériorité de la « English "race" ». Les piscines publiques étaient donc peu mises à la disposition des personnes moins aisées et des groupes marginaux. Les restrictions imposées à l'amateurisme dans le sport compétitif au tournant du XX<sup>e</sup> siècle ont aussi contribué à l'aliénation des non-Blancs. Le concept d'amateurisme dans le sport avait tendance à exclure ceux dont le travail manuel avait la possibilité de rendre plus doué et plus fort (par exemple les Noirs, les Autochtones et les immigrants). Ce fut le cas pour l'aviron au Canada (Morrow et Wamsley, 2005). Tout cela a sûrement joué un rôle dans la construction de la natation comme une « activité de Blancs ».

Dans son rapport sur l'histoire des Noirs en natation avant et pendant l'esclavage, Dawson (2009) démontre qu'il fut un temps où les Noirs étaient reconnus pour leurs habiletés hors du commun dans l'eau. Cette expertise était tellement alarmante pour les explorateurs européens au XVII<sup>e</sup> siècle qu'elle était perçue comme surhumaine. De ce fait, comme le soutient Dawson: « Westerners debased the swimming dexterity of Africans, asserting that the freestyle, the strongest and most efficient swimming stroke, was unsophisticated and that Africans' ability to swim was proof of their bestiality. » (p. 116) Paradoxalement, lorsque les Noirs commencèrent à se démarquer dans d'autres disciplines sportives, face à l'image de leur corps fort et musclé, un préjugé selon lequel ce corps était trop lourd pour flotter commença à se développer aux États-Unis. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, cette observation dite scientifique fut même communiquée à travers les médias par certains chercheurs (Martin-Breteau, 2010). Pour les

génération de Noirs américains qui l'ont intériorisé, elle finit par être perçue comme une réalité, surtout lorsqu'elle était renforcée par un système de ségrégation qui les empêchait d'avancer dans la pratique de la discipline (Irwin *et al.*, 2009).

La relation des Noirs américains à la natation révèle la nature (socialement) construite des idées associées à la race, surtout parce qu'il n'est pas du tout question d'une activité n'ayant jamais été pratiquée par les Noirs. Bien au contraire. Comme Dawson (2009) l'explique, au cours du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, avant que les peuples originaires d'Europe ne se l'approprient, la pratique d'activités liées à la natation fut pendant longtemps le domaine des personnes originaires de l'Afrique noire. Rappelons que les observations de Dawson s'appliquent aussi à une portion de la population noire au Canada qui est venue des États-Unis (Milan et Tran, 2004).

Derrière cette appropriation par les Européens se trouve l'idée selon laquelle, à son institution, le sport était généralement un symbole de l'identité blanche dans laquelle les non-Blancs n'avaient pas de place. Dawson (2006) y perçoit donc un phénomène qui a fait en sorte d'éloigner les Noirs d'une activité avec laquelle ils étaient pourtant familiers. La raison de cette aliénation ne s'explique pas clairement. Dawson (2006) écrit à ce propos :

Segregation and cities' unwillingness to duplicate expensive recreational facilities for blacks deprived black neighborhoods of swimming pools, as well as golf and tennis facilities. [...] But why, when denied access to swimming pools, didn't African Americans swim in rivers, lakes, and the ocean? Perhaps the black community's rejection of swimming was not caused solely by limited pool access. It also seems to show a coherent choice no longer to swim in natural waterways. (p. 1355)

La raison exacte de la situation actuelle n'est pas vraiment évidente. Il est difficile d'en faire l'étude complète puisque des facteurs pouvant y avoir contribué sont difficiles à mesurer. Par exemple, aux États-Unis, les eaux libres étaient des lieux où plusieurs esclaves ont été mis à

mort, transformant ainsi ce lieu en un lieu d'affrontement parce que relié à une histoire ancestrale pénible. Dawson (2009) estime que cela a pu empêcher plusieurs générations de Noirs d'approcher ces eaux, même lorsque la ségrégation dans les piscines publiques les poussait vers ces eaux libres. Le déplacement de leurs communautés dans les quartiers au centre des villes ne les aurait pas non plus aidés à rester familiers avec ces étendues. En plus, la littérature révèle un processus à travers lequel des générations de Noirs américains furent encouragées à exceller dans certains sports pour lesquels le coût de pratique au niveau communautaire était moins élevé. Par conséquent, la perception reste que les jeunes noirs ont plus de chance de recevoir des bourses et de s'en sortir grâce aux sports comme le basketball, la boxe ou l'athlétisme, plutôt qu'avec la natation. Bref, la question est complexe et fait appel à une enquête profonde et minutieuse.

Bien entendu, l'histoire des Noirs au Canada n'est pas la même qu'aux États-Unis. Comme déjà mentionné, il est vrai qu'une partie de la population noire canadienne est issue des États-Unis et qu'elle partage ainsi un héritage similaire. Cependant, les Noirs qui se sont établis au Canada depuis les années 1800 n'ont pas souffert des mêmes séquelles de l'esclavage que ceux qui sont restés aux États-Unis puisque, comme les données suivantes le démontrent, leur réalité sociale au cours du XX<sup>e</sup> siècle au Canada ne fut pas la même. D'abord, entre 1900 et 1970, tandis que la population afro-américaine vacillait entre 9.8 et 10,5 % (US Census Bureau, 2002, p. 77), la population noire canadienne n'a pas dépassé 0.3 % de la population (voir la figure 1.1). Ensuite, tandis qu'aux États-Unis la ségrégation des Noirs était devenue officielle par les lois de Jim Crow, au Canada, la ségrégation n'était pas assujettie à une loi, elle restait informelle. Enfin, la population noire canadienne ne représentait pas qu'une seule identité culturelle majoritaire : avant les années 1960, près du trois quarts de la population noire étaient originaire des Antilles, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud ; une petite partie de

toute la population noire (à peu près 1 %) était originaire de l'Afrique. Ceux qui étaient originaires du Canada (provenant pour certains des États-Unis) représentaient un peu plus d'un quart des Noirs (Milan et Tran, 2004). Les Noirs au Canada ne sont donc pas principalement issus de l'esclavage et, pour la plupart, ce fut à travers l'immigration qu'ils se sont établis au Canada. Ainsi, durant la période à l'étude (entre 1900 et 1970), l'expérience des deux populations fut différente et, malgré la proximité géographique, la situation des Noirs aux États-Unis ne guide pas nécessairement celle du Canada. Elle mène cependant à se poser des questions sur l'expérience des Noirs canadiens en natation, compte tenu de celle des Noirs Américains. En effet, malgré les différences, nous sommes en droit de nous attendre à des similarités entre les deux nations, compte tenu du fait que durant la période que nous étudions, les Canadiens étaient sujets aux mêmes influences sociales que la population des États-Unis (Winks, 1971 ; A. Smith, 2005).

Vu que les Noirs n'étaient pas nombreux au Canada, surtout durant la période à l'étude, on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils aient été représentés en natation en grands nombres. Ce travail compte plutôt retracer, à travers un échantillon de documents d'archives (photographies, journaux et témoignages), l'expérience de certains durant la majeure partie du XX<sup>e</sup> siècle afin d'examiner la nature de leur pratique. Il vise aussi à vérifier si la « théorie » de l'incapacité des Noirs à nager, que l'on retrouve aux États-Unis, fut aussi véhiculée au Canada. Notons que Dawson (2006) fait déjà entrevoir la possibilité que ce phénomène se limite uniquement aux États-Unis. En effet :

[Dawson] has observed that many black West Indians and West Africans are proficient swimmers. Having spent time in black communities in California, New York, and the American South, [the author] is familiar with the belief of many African Americans that swimming is a "white" activity. (Dawson, 2006, p. 1354)

Mais, est-ce qu'au Canada la natation était aussi considérée comme une activité « blanche » ? Est-ce que les Noirs au Canada étaient des nageurs expérimentés ? Ce projet de thèse examine ces questions grâce à des archives de première et de seconde main et tente de reconstruire une expérience noire en natation au Canada des années 1900 à la fin des années 1960.

L'étude historique qui est présentée ici est motivée par le fait qu'aux États-Unis on retrouve un haut taux de noyade. Elle repose sur le mythe selon lequel le corps noir ne soit pas fait pour nager. Elle tient d'une association, construite à travers le temps, entre les Blancs et la natation, au détriment des Noirs (Hodge et al., 2008; Irwin et al., 2009; Saluja et al., 2006). Ce phénomène ayant été remarqué dans une société culturellement et géographiquement proche de la société canadienne, il est essentiel de savoir ce qu'il en est des Noirs canadiens.

Sachant qu'historiquement les sports dans lesquels les Noirs ont peu participé (pour différentes raisons) ont fini par moins cultiver l'intérêt de la culture noire, explorer la relation des Noirs à la natation est un pas vers la compréhension des choix et des pratiques qui ont menées à la réalité actuelle. Puisque la participation des Noirs canadiens en natation n'est pas suffisamment explorée par la littérature, ce projet s'engage à entamer la reconstitution de l'expérience des Noirs en natation au Canada des années 1900 à la fin des années 1960 (1970 étant la limite).

Dans le cadre d'une étude historique exploratoire, la recherche consistait en grande partie à consulter les archives canadiennes pour répertorier les instances de pratiques de natation par les Noirs au Canada. Des archives nationales, provinciales, municipales et communautaires furent consultées en ligne ou sur place en utilisant des mots clés pertinents tels que Noir (s), negro (s), natation, nage, piscine (s). Cela a mené aux sources primaires qui ont été référencées dans ce travail et qui prennent plusieurs formes dont des images, des enregistrements vidéo, des articles

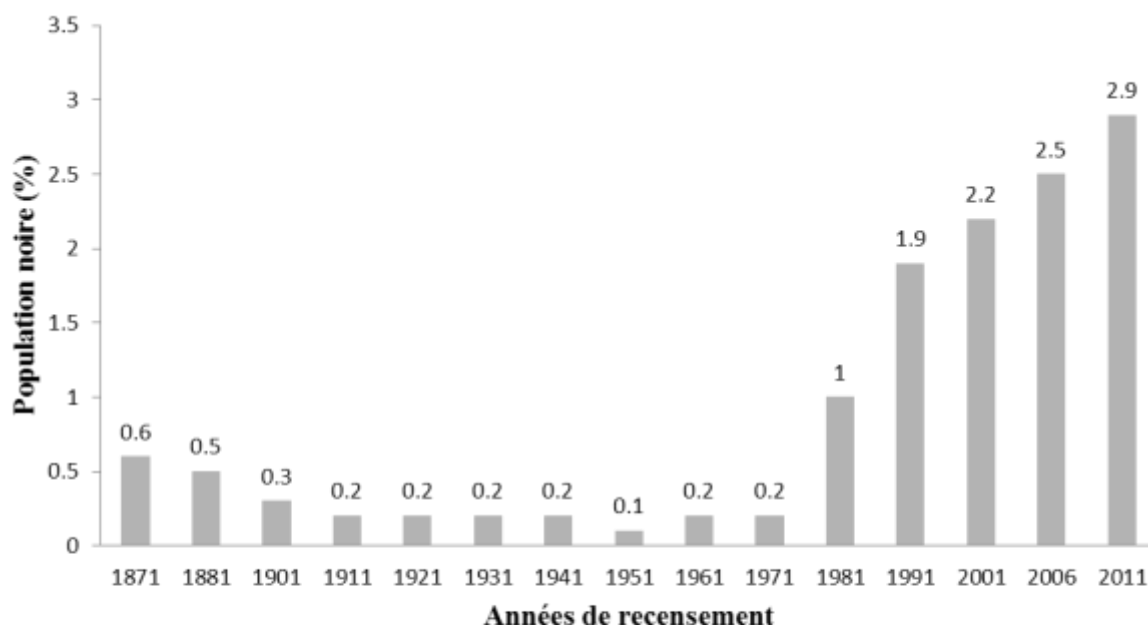
de journaux (par ex. le Vancouver Sun, le Toronto Globe ou le Calgary Herald) ainsi que des témoignages de Noirs ayant vécu durant la période d'étude. Ce processus a également procuré des sources secondaires dont des livres et des articles scientifiques traitant de l'histoire des Noirs au Canada ou de l'histoire canadienne générale.

L'analyse des résultats s'est faite à partir de thèmes émergeant de la littérature et reliés aux principes de la *critical race theory*, lesquelles forment le cadre théorique adopté pour ce travail. L'objectif de cette analyse était d'explorer les relations raciales en natation durant la période à l'étude. Cet exercice a permis de discuter et de rendre visible le privilège blanc dans le contexte de la natation. Il a également permis de faire ressortir l'influence de la race sur la pratique des Noirs dans l'activité. À partir du cadre fourni par les principes de la *critical race theory*, une théorie visant à révéler l'injustice sociale qui survient dans les sociétés racistes, cette thèse prend l'occasion d'étudier la tolérance raciale dans la société canadienne durant la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, en utilisant la natation comme toile de fond. La théorie met aussi en avant l'expérience des groupes assujettis en mettant un accent sur leur voix dans l'analyse d'étude de leurs expériences. Dès lors, l'échantillon des sources recueillies contient des témoignages directs de Noirs qui discutent de leur expérience. Après tout, même si les histoires personnelles sont souvent forgées dans l'expérience individuelle, ils peuvent tout de même témoigner des présupposés, des croyances et des expériences culturelles (Bourdieu, 1999 comme cité dans Henry, Tator, Mattis et Rees, 2006).

Exposer le privilège dont bénéficient les groupes dominants au sein des structures sociales fait aussi partie des principes de la *critical race theory*. C'est pour cela que ce concept est discuté dans ce travail. Afin de mettre la population étudiée en contexte dans la période d'étude, il convient de savoir que les Noirs représentent une minorité dans la société canadienne

depuis leur établissement au Canada vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Jusqu'ici, la population noire canadienne n'a pas dépassé les 3 % de la population et entre 1901 et 1960 elle est seulement allée de 0.3 % à 0.2 % (Milan et Tran, 2004; voir figure 1). Par ailleurs, ce pourcentage a longtemps été empêché de s'accroître par des politiques d'immigrations ciblées (Milan et Tran, 2004).

Au bout du compte, parler de la race c'est reconnaître le système de privilège et de pouvoir. C'est tenter de rendre visible ce qui est invisible (Wildman et Davis, 1997). Dans ce cas-ci, le privilège de la Condition Blanche (*Whiteness*) sur les minorités visibles. À cette fin, l'engagement des Noirs en natation au Canada sera étudié pour explorer et discuter de ce privilège (voir notamment les chapitres 2 et 3). Ce travail pourra ainsi contribuer aux recherches précédentes sur la race dans le sport au Canada (Joseph, Darnell et Nakamura, 2012).



*Figure 1.1.* Pourcentage de la population noire au Canada depuis le recensement de 1871 jusqu'à 2011 (Statistiques Canada, 2010; 2013; Milan & Tran, 2004)

Note: Avant 1996 la question sur les groupes de populations (race) n'était pas posée. L'information sur la race était conjecturé à partir des réponses ayant trait à l'origine ethnique ainsi qu'à l'aide d'autres informations ethnoculturelles comme la langue, le lieu de naissance et la religion. Les données de 2011 sont des estimations provenant de l'Enquête nationale des ménages, conduit sous base volontaire. Ils excluent les résidents des logements collectifs et les émigrés.

## Problème de recherche

Ce travail se demande quelle fut l'étendue de la pratique de natation parmi les Noirs au Canada durant la période de développement de cette activité, c'est-à-dire à partir des années 1900 jusqu'à la fin des années 1960. Jusqu'à présent, il était difficile de répondre à cette question, vu que la pratique d'activités aquatiques par les communautés noires n'est pas adéquatement explorée dans la littérature. Si l'on se base sur l'expérience des Noirs aux États-Unis, ces derniers ont été systématiquement exclus de la pratique et il s'est même développé un mythe concernant leur capacité de nager. Cependant, la réalité des Noirs au Canada n'est pas entièrement calquée sur celle des États-Unis. Malgré la proximité géographique, il existe des

différences entre les Noirs canadiens et les Noirs américains. Pour ces raisons, une enquête sur l'expérience des Noirs au Canada est plus que jamais pertinente. Tout en explorant la pratique des Noirs en natation afin de dresser un portrait de leur expérience dans cette discipline, il sera aussi question de voir si le mythe américain sur l'incapacité des Noirs à pratiquer la natation se vérifie au Canada.

Étant donné que la natation est bien plus qu'une activité physique, puisqu'elle représente aussi un ensemble de capacités nécessaires à la survie, une meilleure compréhension de leur pratique est nécessaire. Dans un pays comme le Canada où l'accès aux étendues d'eau est facile, les connaissances en natation d'un groupe donné sont un besoin, voire une obligation. Comme la corrélation entre la participation à la natation et le taux de noyades des Noirs le démontre aux États-Unis, c'est plus qu'une question de style de vie, c'est une question de qualité de vie et de survie, car elle a le potentiel d'affecter le taux de morbidité ou de mortalité (Myers et Cuesta, 2012). Le cas des États-Unis suggère aussi que la race est un facteur qui mérite d'être exploré en profondeur, si l'on tient compte du mythe répandu sur l'incapacité des Noirs à nager. Jusqu'ici, il est suggéré que le mythe est un phénomène qui englobe tout le continent nord-américain, bien que jusqu'à présent rien n'indique qu'il était présent.

Comme mentionné auparavant, la période d'étude va des années 1900 à la fin des années 1960 (plus précisément, jusqu'à l'année 1970). L'étude a été délimitée à cette époque en grande partie parce qu'elle représente une période particulière pour la Condition Noire au Canada. Le processus d'immigration admettait difficilement les Noirs et le profil des Noirs durant cette période était différent de ce qu'il devint lorsque les lois canadiennes furent modifiées et permit à la population noire de s'agrandir (Milan et Tran, 2004). Il va sans dire que, compte tenu de la nature exploratoire de cette étude, une analyse qui s'intéresse à la majeure partie du XX<sup>e</sup> siècle

est de mise afin de fournir une base sur laquelle construire toute autre analyse du sujet. Le tout découle également du fait que c'est durant cette période que la natation prend son essor, notamment à partir des années 1910 et 1920 (Morrow et Wamsley, 2005).

Ce travail avait également comme but d'explorer les relations raciales en natation au Canada en analysant l'expérience parmi les Noirs dans le sport entre 1900 et 1970. Si cela intéresse spécifiquement, c'est principalement pour contribuer à la compréhension de l'influence de la race dans un système aussi ancré dans la structure sociale comme l'est le sport. L'analyse se fera dans le cadre de la *critical race theory* dont l'application tient de sa compatibilité avec tout questionnement sur la subordination raciale, surtout lorsque cette subordination est complexe et difficile à soulever (Hylton, 2005). Deux thèmes émergeant de la théorie et de la littérature seront employés pour examiner ces résultats. Ces thèmes concernent le privilège blanc en natation et le lien de la natation avec la Condition Blanche (*Whiteness*) de tradition britannique.

### **Définition des concepts**

#### *La race*

Une notion répandue veut que la race soit une construction sociale qui n'a de fondement que dans le besoin humain de classer tout le monde dans des catégories bien définies (Hall et Jhally, 2002). Ainsi, la race (comme le genre et la sexualité) est souvent présentée dans la littérature post-moderne comme un concept purement social surtout parce que la race est définie différemment selon les mœurs d'une époque et d'une culture données. Mais cet aspect construit,

malléable et instable, n'empêche pas que plusieurs vivent la race au quotidien. La race est une des constructions sociales les plus ancrées et les plus manifestes de la société.

Il se trouve que l'identité raciale se définit principalement par la couleur de la peau et par d'autres traits physiques, mais elle a besoin de divers outils pour mieux s'établir et être renforcée. Plusieurs structures sociales comme le sport participent dans ce processus qui donne une signification à la race. En tant qu'activité et passe-temps présent dans la société moderne, le sport représente un outil particulièrement insidieux qui peut renforcer les idées raciales tout en marquant la résistance. Parce que basé sur des habiletés relatives à la biologie, le sport représente une scène importante sur laquelle les identités raciales sont à la fois renforcées et combattues (Hylton, 2009). Notamment, parce que les Noirs sont associés à une image de force musculaire, leur succès dans les disciplines telles que le football ou l'athlétisme sert à confirmer cette notion. Cependant, cette caractéristique est également utilisée pour justifier leur sous-représentation en natation, lorsque l'on théorise que la physiologie du corps noir plus musclé et donc plus lourd ne lui permet pas de bien flotter, ce qui en fait un mauvais nageur (Martin-Breteau, 2010).

Il est important d'indiquer sa position par rapport au concept de la race en vue d'une analyse critique. Dans ce travail, c'est la conception de la race comme construction sociale qui est adoptée. Alors qu'ailleurs le terme race est mis entre guillemets pour signifier cet aspect construit, ce ne sera pas le cas dans le présent travail. Nous reconnaissons la réalité de la race dans la mesure où elle affecte la vie de plusieurs lorsqu'elle influence les comportements et qu'elle promeut l'avancement de certains individus au détriment des autres.

### *Blackness ou la Condition Noire*

Puisque ce projet s'intéresse à l'expérience des Noirs, le concept de « Noir(s) » mérite d'être proprement défini en vue de l'analyse. Le terme est utilisé couramment pour désigner les personnes de race noire qui sont principalement identifiées par une peau relativement plus foncée. Il désigne également les personnes provenant directement de l'Afrique subsaharienne ou ceux dont l'ascendance peut y être retracée. De manière générale, pour désigner les individus appartenant à ce groupe social, le terme est utilisé avec une majuscule. Pour certains, le terme désigne un peuple qui partage une même histoire (marqué pour la plupart par l'oppression) et qui peut être rattaché à une même réalité sociale (Hall et Jhally, 2002). Pour d'autres, il permet de mettre l'accent sur une classification socialement construite qui n'a donc aucune portée physiologique ou génétique prouvée (Jiwani, 2006).

Le terme « Noir(s) » sera utilisé ici pour désigner ces individus à la peau foncée qui sont identifiés et qui s'identifient comme appartenant à la race noire. Dans ce travail il est reconnu que le terme fait référence à une catégorie raciale socialement construite. Cependant, nous reconnaissons également qu'il fait référence à un groupe qui partage une même réalité sociale, ce qui fait du terme une désignation significative pour plusieurs personnes. Cette dernière caractéristique explique pourquoi il sera ici utilisé avec une majuscule, sauf dans les citations originales provenant de sources extérieures.

Notons qu'au Canada, sont officiellement identifiés comme Noirs les individus qui s'identifient comme tels et ceux dont l'ethnicité est présumée être noire, de par leurs origines (Statistiques Canada, 2010a). Les Noirs canadiens sont typiquement originaires du Canada, des Antilles ou de l'Afrique subsaharienne et sont classés comme des minorités visibles. Cette

dernière distinction se fait pour tous les groupes dont les traits physiques sont qualifiés comme distincts de la norme dictée par la majorité blanche.

Puisque les racines de la *critical race theory*, sont retracées aux États-Unis dans les années 1980, il va de soi que dans le cadre de ce travail le concept anglophone de *Blackness* sera utilisé. Il sera cependant traduit en français comme : « la Condition Noire ». Dans ce travail, ce terme désigne l'état et le sentiment d'appartenance propre aux personnes qualifiées comme Noirs, surtout dans la mesure où cette condition comporte le fait de vivre une expérience à part dans une société qui est tout à fait consciente de la race.

Durant la conception de ce travail, le terme « négritude » a été considéré pour discuter de ces mêmes concepts. Sans doute, ce terme semblait être la traduction francophone la plus proche de *Blackness*. Cependant, une autre traduction du terme a été choisie, vu que la négritude est plutôt associée avec le mouvement francophone pour la reconnaissance de la race noire et de la fierté d'y appartenir, mouvement rattaché à Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Léon Gontran Damas. La négritude est donc plutôt un mouvement idéologique visant l'affirmation et le ralliement des Noirs pour se soustraire de la subjugation subie au cours des siècles ; ce qui ne correspond en aucun cas aux objectifs de ce travail.

#### *Whiteness ou la Condition Blanche*

En opposition au terme *Blackness*, on retrouve le terme *Whiteness*. Dans ce travail, il sera traduit en français comme : « la Condition Blanche ». La littérature critique sur la race utilise le terme afin de discuter de la domination blanche et surtout de la normalisation par celle-ci (Delgado et Stefancic, 1997). Dans ce cadre, la Condition Blanche va souvent de pair avec le concept du privilège blanc. Celui-ci fait référence à l'idée selon laquelle les individus identifiés comme

appartenant à la race blanche sont souvent plus privilégiés dans les transactions sociales. La Condition Blanche est à la fois une idéologie, un discours et une pratique ; elle n'est pas une analyse des individus blancs. Elle est plutôt un processus dans lequel le pouvoir et le privilège sont exercés par la majorité dans une société divisée par la couleur de peau ou par toute autre catégorisation sociale (Henry *et al.* 2006) pour désigner les personnes de race blanche dont les membres sont principalement d'origine européenne. Dans ce travail, le terme « Blanc(s) » désigne également le groupe d'individus que l'idéologie raciale définit comme supérieur, rendant, par là même, tout autre individu non blanc inférieur (Henry *et al.*, 2006).

### *La natation et la piscine*

Dans cette thèse, il est question de la natation en tant qu'activité physique récréative et en tant que sport organisé et compétitif. Les pratiques analysées sont liées à la capacité de nager, c'est-à-dire de se soutenir dans l'eau, de flotter et d'effectuer des manœuvres permettant de se mouvoir dans l'eau. Ainsi, tant qu'ils impliquent la nage, ces activités sont toutes considérées comme de la natation. Ceci inclut alors toute autre activité (telle que le plongeon) qui requiert la capacité de nager.

L'espace de natation est ici défini au sens large. Il ne se limite pas à la piscine, qui est définie comme l'espace construit et contrôlé dans lequel la natation peut s'effectuer. L'espace de natation inclut également les eaux libres telles que les rivières, les lacs, les plages, les bassins, les baies et autres formes d'eaux libres pouvant servir à la natation.

## Organisation du travail

Ce projet comporte plusieurs chapitres. Le premier chapitre, davantage historique et épistémologique, comprend la revue de la littérature sur cette question. La revue est suivie d'une définition de la théorie critique de la race. Pour conclure ce premier chapitre, la méthodologie employée et les méthodes de recherches utilisées pour recueillir les données sont présentées en détail.

Le deuxième chapitre rend compte des résultats d'une analyse de documents archivistiques où nous retraçons une expérience des Noirs en natation au Canada. Ces documents rassemblent des sources primaires et secondaires sous diverses formes (journaux, témoignages, photographies et vidéos) et ont été consultés pour recueillir des données pertinentes sur la pratique de la natation par les Noirs à travers le Canada, à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1970. En rapportant des événements en ordre chronologique et de région en région, ce chapitre révèle que la participation des Noirs canadiens à la natation n'est pas une simple progression linéaire, mais plutôt un parcours où le privilège blanc fut renforcé ou contesté en fonction des circonstances, selon la région et l'époque.

Le troisième chapitre s'intéresse aux relations raciales en natation qui ressortent des résultats du premier chapitre. Cette partie du travail représente la section d'analyse des résultats. Dans le cadre de la *critical race theory*, comme présentée par Hylton (2005), deux thèmes seront exposés qui donnent l'occasion d'explorer la question du rôle de la race dans la pratique de la natation par les Noirs. Le premier thème concerne le privilège blanc et sera exploré à travers l'exclusivité de l'espace de natation et l'intersection de la classe et de la race. Le second thème étudie l'association entre la natation et la Condition Blanche. Ces thèmes découlent de la

littérature sur le sport et la race et seront le tremplin pour l'analyse du rôle des relations interraciales en natation au Canada entre les années 1900 et les années 1960.

Pour conclure, une analyse critique du travail sera conduite afin de cerner les limites de la présente étude. Cette réflexion sera aussi l'occasion de faire des recommandations en ce qui a trait à la direction des études futures.

## CHAPITRE 1

### Revue de littérature

#### *Les minorités visibles dans le sport au Canada*

Le développement du sport et de l'activité physique, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, dans la société britannique a formé une institution sportive principalement basée sur l'inclusion de certains et l'exclusion des autres. La logique veut que la performance sportive ne tenait pas compte de la discrimination raciale et qu'elle était basée sur un système entièrement méritocratique. Toutefois, l'implication du corps dans l'acte sportif fait de la race une question pertinente dans le monde de l'activité physique. La construction du sport comme pratique de l'homme blanc civilisé excluait très visiblement toutes les minorités visibles ou ethniques. La participation des athlètes appartenant à d'autres ethnies allait à l'encontre de l'idéal du sport établi, car cela aurait nui à la vision d'une identité européenne. Comme Kidd (2013) le précise : « [Sports are] a group of activities developed under the specific social conditions of rapidly industrializing nineteenth-century Britain and spread to the rest of the world through emigration, emulation and imperialism. » (p. 3)

Un défi affronté par les athlètes noirs au Canada était de se faire entendre par la majorité blanche afin de tenter d'empêcher la dépolitisation systématique de leur propos (Valentine et Darnell, 2012). Cette dépolitisation était surtout imminente lorsque des joueurs essayaient de faire état du racisme qu'ils vivaient dans le sport et qu'en échange leurs propos étaient écartés. Ainsi, derrière une façade de tolérance et d'approbation, il est possible d'entrevoir que pour la majorité la tolérance envers les minorités visibles n'était valide que tant et aussi longtemps que ces derniers adhéraient à la « dominant performative element of Canadian nationalism »

(Valentine et Darnell, 2012, p. 60). Ces auteurs déclarent même que cela est toujours le cas aujourd'hui.

On peut dire que la domination des Noirs dans certaines disciplines sportives est due au fait que la présence des minorités visibles est tolérée dans des cas particuliers. De ce fait, leur dominance est limitée à certaines disciplines comme le football, le basketball, la boxe ou l'athlétisme. On remarque que ce sont des disciplines dans lesquelles ils ont percé depuis longtemps. Toutefois, même cette tolérance semble également avoir des limites, comme le cas de Ben Johnson le démontre. Après avoir transgressé les normes établies, l'athlète d'origine jamaïcaine a été confronté à divers discours raciaux visant à le distancer de l'identité nationale canadienne (voir Jackson, 1998). Les athlètes noirs doivent donc mener une lutte pour se définir dans l'identité eurocentrique d'une nation au sein de laquelle ils ne furent pas inscrits à l'édification de la nation (Henry, Tator, Mattis et Rees, 2006; A. Smith, 2005). L'identité canadienne ne s'est effectivement pas initialement construite pour inclure les personnes de race noire qui pourtant étaient présentes sur le sol canadien depuis des siècles. D'ailleurs, avant la Seconde Guerre mondiale, elle était principalement basée sur l'ethnicité britannique ou canadienne française (Resnick, 2005; A. Smith, 2005, p. 245).

Même aujourd'hui, Krebs (2012) argumente que la subversion des minorités visibles dans certaines disciplines est devenue particulièrement difficile dans la mesure où ces disciplines ont été construites pour refléter l'identité de l'homme blanc et non celle du Noir. L'auteur donne l'exemple du hockey, dans lequel les joueurs s'en tiennent à l'ordre établi de l'identité blanche. Le hockey occupe une place sensible dans la construction de la culture canadienne nationale blanche, une place qui implique la conformité à une certaine pratique. Fosty et Fosty (2008) révèlent que les Noirs ont été effacés de l'histoire du hockey, bien qu'ils aient participé au

développement des techniques qui définissent maintenant le hockey moderne. Les Noirs ont donc été aliénés du hockey moderne et les rares hockeyeurs noirs qui sont admis ne marquent pas nécessairement la fin de la domination blanche. Le hockey, tel qu'il apparaît aujourd'hui, n'est pas « une activité de Noirs ». Il représente alors une activité où la culture d'un sport transparait comme un élément d'importance qui affecte de la participation d'un groupe donné.

Notons également qu'avant l'adoption des mesures interdisant officiellement la discrimination sous toute forme, l'accès à certains établissements d'activités physiques publiques était souvent ouvertement dénié aux Noirs, comme Morrow et Wamsley (2005) l'observent. Les barrières n'étaient pas seulement implicites et subtiles : la société canadienne savait aussi faire preuve de discrimination explicite (Mensah, 2010 ; Gairey, 1981 ; Winks, 1971). Tout en illustrant la capacité de résistance des Noirs canadiens qui ont su surmonter autant d'opposition, cette situation démontre une hiérarchisation raciale dans la société canadienne. Cette hiérarchisation avait un impact tangible sur le mouvement des individus au sein des diverses structures sociales.

Cependant, malgré la discrimination et l'hostilité, les Noirs canadiens ont réussi tant bien que mal à s'imposer dans certaines disciplines et même à les dominer, faisant preuve d'une habileté à défier les limites imposées par l'idéologie raciale. Il est ainsi reconnu que plusieurs sports tels que le football, le basketball, le baseball et l'athlétisme sont maintenant associés aux Noirs (Joseph, Darnell et Nakamura 2012 ; Mensah, 2010 ; Humber, 2004). Ceci n'est pas entièrement dû à la tolérance raciale, mais à une longue lutte, car comme Valentine et Darnell (2012) l'affirment à propos des footballeurs : « these men fought against the racism that constituted an accepted part of Canadian culture and worked for social change amidst racial hierarchies » (p.75).

Pour résumer, au cours du développement du sport moderne en Amérique du Nord, ceux qui ne se correspondaient pas aux valeurs britanniques que les classes moyennes et supérieures avaient rattachées au sport ont été marginalisés (Carrington, 1998). L'homme blanc de la classe moyenne et supérieure a monopolisé le sport et s'est concentré sur l'idéalisation d'un corps masculin et respectable d'après ses propres normes, excluant le corps féminin et le corps « déviant » de l'« Autre ». Dans cette optique, l'analyse de l'expérience des Noirs canadiens en natation se fait en suivant ces notions. Si les Noirs ne correspondaient pas au profil de l'athlète pour lequel le sport moderne avait été construit, il va de soi qu'ils auront été empêchés d'avoir accès aux moyens de pratiques et donc aux espaces de jeux. Rappelons que la natation n'est pas un simple loisir et que la restriction à l'espace de pratique aurait eu un impact significatif.

#### *Développement de la natation au Canada*

Pour la plupart des gens, l'introduction à la natation se fit dans des eaux naturelles libres non supervisées où les noyades étaient plutôt courantes. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'institution des bains publics et, plus tard, celle des piscines publiques ont fourni à la population un espace contrôlé pour apprendre à nager et pour s'amuser en sécurité (Bier, 2011 ; Kossuth, 2005 ; Labonne, 2002 ; Nzindukiyimana et O'Connor, 2013). Au sein de ces établissements, les divers sports aquatiques ont pu se développer. Ainsi, vers les années 1880, la natation avait sans doute suffisamment évolué pour être catégorisée comme un sport « moderne » (Parker, 2001).

Les bains publics ont débuté comme une initiative pour permettre à ceux qui étaient contraint de vivre dans les conditions insalubres des villes, à l'aube de la révolution industrielle, de subvenir à ses besoins hygiéniques. Puisqu'elle concernait l'hygiène, une question qui s'adressait à tout le monde, cette initiative ciblait toute la population et incluait même les

individus en marge de la société. À ce point-là, la ségrégation se faisait en fonction du sexe et non de la race (Bier, 2011 ; Wiltse, 2007). Ce n'est que plus tard, lorsqu'il s'effectuait une transition vers la natation et que les normes de l'époque victorienne commençaient à s'éroder, qu'il y eut une préoccupation pour la ségrégation raciale, surtout pour prévenir le contact entre les hommes noirs et les femmes blanches (Wiltse, 2007).

Mais de manière générale, le développement des sports aquatiques est complexe, sûrement parce que, comme Bier (2011) le note, la natation fait partie de ces activités qui ne prennent pas racine dans le jeu. La natation a toujours été d'abord et avant tout une habileté nécessaire à la survie. La natation en tant qu'activité physique a été lente à atteindre un grand nombre de participants, car elle requiert impérativement un costume de bain approprié et une eau propre et sécuritaire afin d'être pratiquée de façon adéquate. Notons que ces trois éléments étaient difficilement accessibles au citoyen ordinaire du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle (Bier, 2011). Ajoutons à cela des barrières sociales telles que la notion britannique voulant que les activités physiques soient le domaine privilégié des hommes blancs de classe moyenne. La natation devint de ce fait inaccessible à un grand nombre (Love, 2007). Dawson (2006) démontre même qu'entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, la natation était peu pratiquée par la majorité des Occidentaux, à cause d'une multitude de raisons. Mentionnons entre autres l'avènement, au Moyen Âge, d'armures militaires, lesquelles ne facilitaient pas la natation (Vigarello, 1987). Indiquons aussi un phénomène qui remonte à la même époque : la peur de l'eau et de ses effets sur l'humeur (Vigarello, 1987). Enfin, soulignons la perception commune de la natation comme une activité futile et sa condamnation par l'Église à cause du fait qu'elle mettait à nu le corps des nageurs (comme avancé par Dawson, 2006).

Love (2007), dans son exploration du développement de la natation, explore la manière dont l'activité a graduellement pris de l'ampleur dans le monde britannique. À l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, alors que l'on commençait à percevoir un lien entre la propreté du corps et la bonne santé physique et morale, la natation s'est présentée comme une activité idéale, parce qu'elle permettait de préserver l'hygiène tout en procurant aux pratiquants les bénéfices d'un exercice physique affermissant pour le corps (Labonne, 2002). Le lien qui fut établi entre l'hygiène et la morale a alors permis d'introduire le discours du mouvement de réforme morale. Pour l'Empire britannique, le discours nationaliste est aussi perceptible dans l'effort fourni pour encourager la pratique de l'activité, vu qu'il permettait de garder les jeunes hommes en forme (Love, 2007).

Selon Love, un discours racial se révèle dans ce nationalisme, car la pratique d'une activité telle que la natation aidait à projeter l'image d'une population en santé aux ennemis tout en gardant les potentielles recrues (les jeunes hommes de la classe ouvrière) en forme pour une guerre éventuelle. Les organisations qui ont participé à l'institutionnalisation de la natation sont dès lors nées de ces initiatives en vue de la promotion des intérêts de l'Empire, puisqu'il devenait important de préserver la morale et la santé des classes ouvrières afin de pouvoir soutenir la grandeur de l'Empire britannique. D'après la littérature de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, afin de préserver l'intégrité de la *English « race »*, il fallait surmonter le problème de la santé et de l'hygiène : la natation était le moyen idéal pour parvenir à cette fin (Love, 2007).

L'intérêt pour le bien-être corporel a donc soutenu l'évolution de la natation : au début des années 1890, la Life Saving Society fut mise sur pied dans l'effort d'encourager la pratique de la natation pour ses vertus bénéfiques à la santé du corps et de l'esprit (Love, 2007). Bien sûr, le sauvetage établissait un lien nouveau avec la sécurité dans l'eau. Cela dit, au Canada, la société de sauvetage ne fut établie qu'en 1908, à la même période que le Canadian Amateur

Swimming Association (CASA) (Smith et Rogers, 2012 ; Swimming Canada, 2013 ; Kelso, 2003).

L'histoire de la natation au Canada fut grandement influencée par son lien à la Grande-Bretagne. Le développement de l'activité au Canada allait donc de pair avec celui des Britanniques. L'aspect athlétique et compétitif a commencé à se développer à partir des clubs de natations qui se formaient dans les grandes villes, telles que Vancouver, Montréal et Toronto. Dans son manuscrit sur l'histoire de la natation compétitive, Kelso (2003) relate l'avènement des premiers championnats officiels de natation au Canada à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au tournant du siècle, la natation était plutôt considérée comme une activité récréative que la plupart des gens, surtout les jeunes garçons, s'amusaient à pratiquer dans les eaux libres, comme Kossuth (2005), Labonne (2002) et Nzindukiyimana et O'Connor (2013) le décrivent respectivement à propos des bains publics de London (Ontario), de Montréal et d'Ottawa. En Saskatchewan, peu de gens étaient familiers avec la natation compétitive dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle (Conrad, 1990).

L'institution de piscines publiques intérieures allait changer tout cela en fournissant un espace spécifique dans lequel le sport pouvait se développer à grands pas. Ainsi, en 1908, le Canada envoyait son premier représentant aux Olympiques et amorça une forte tradition de natation dans le pays (Kelso, 2003). En 1909, la CASA fut mise sur pied à Montréal. Ainsi naquit une institution qui encadrait l'activité des clubs de natation dans le pays, tout en promouvant le sport et l'activité récréative à travers les compétitions (Kelso, 2003). Une année après, la CASA fut reconnue par la Fédération internationale de natation (FINA). En 1987, la CASA changea de nom pour devenir Natation Canada/Swimming Canada.

### *La natation et les Noirs au Canada*

Sachant que l'établissement bains et les piscines publiques mettaient de l'avant la discipline du corps ainsi que le contrôle de l'espace de pratique (Howell, 2001), la question de l'accès des Noirs se pose. Autrement dit, en tentant de réguler les corps dans cet espace et en tenant compte du fait que la norme aurait voulu que les corps se conforment au corps blanc, comment les Noirs s'ajustaient-ils à cette réalité ? Étant donné leur statut de minorité (et de minorité visible), de même que leur appartenance aux classes socio-économiques inférieures, ils sont très susceptibles d'avoir fait face à de l'exclusion.

Toutefois, il est possible que, comme dans le cas du hockey, les Noirs canadiens aient pratiqué les sports aquatiques séparément des blancs. Il ne faut effectivement pas oublier que les Noirs pratiquaient le baseball et le hockey dans leurs propres ligues avant d'être admis dans les ligues majeures (Howell, 2001; Fosty et Fosty, 2008). Cela dit, dans le cas de la natation, d'abord faut-il qu'ils aient eu un accès, soit à travers des eaux libres ou dans des piscines seulement destinées aux Noirs. Pour le moment, les écrits fournissent peu d'information sur la race dans les sports aquatiques ; la natation a généralement reçu très peu d'attention des historiens au Canada (Kelso, 2003). En outre, Joseph *et al.* (2012) déplorent le fait qu'au Canada, lorsqu'il s'agit de l'étude de la race dans le sport en général, il faut la plupart du temps se tourner vers les études provenant des États-Unis ou de la Grande-Bretagne.

Pour les Noirs américains, la culture ressort comme le plus grand facteur qui va à l'encontre de leur participation à la natation. Ils en ont perdu la coutume après s'être fait dire pendant des générations que leurs corps n'étaient pas faits pour la nage et après avoir été chassés des espaces aquatiques par le système de ségrégation (Sherr, 2012). Pour autant que l'on puisse en juger, très peu d'études se sont spécifiquement intéressées à la participation des Noirs dans les

sports aquatiques au Canada. Les plus récents résultats de la Croix-Rouge canadienne notent que le taux de noyades accidentelles des Noirs ne diverge pas significativement de celui des autres groupes (Croix-Rouge canadienne, 2006). Typiquement, les écrits canadiens sur les disparités dans les pratiques sportives et récréatives se concentrent plutôt sur les sports de prédilections des Noirs, à savoir la boxe, le basketball, l'athlétisme ou le football. Au passage, la participation des Noirs dans la natation n'est que brièvement abordée pour indiquer que certaines disciplines sportives ont longtemps été hors de portée des Noirs parce que trop dispendieuses (Joseph *et al.*, 2012; Mensah, 2010; Humber, 2004).

Tout de même, quelques cas particuliers qui ressortent de la littérature indiquent déjà que la relation des Noirs à la natation est complexe. En premier lieu, ces cas prouvent qu'historiquement les Noirs n'ont pas eu accès à l'espace aquatique à leur guise à cause de la ségrégation raciale informelle. Il est ici sous-entendu que l'évolution de la natation est marquée par l'exclusion des Noirs. Il est suggéré à plusieurs occasions que la natation était une activité exclusivement blanche. Elle a été construite pour véhiculer les valeurs de la Condition Blanche.

Winks (1971), dans son exposé sur l'histoire des Noirs au Canada, fait remarquer que les piscines et les plages étaient parmi les lieux dont l'accès était interdit aux Noirs. Il mentionne notamment l'exclusion des Noirs dans une piscine en Alberta à la fin des années 1940 et la commission d'une patrouille pour empêcher les Noirs d'utiliser les plages à Colchester, en Ontario, en 1930. Backhouse (1994) parle aussi de la lutte des Noirs au Canada pour avoir accès aux établissements publics comme les piscines. Sans règlements explicites pour sanctionner la ségrégation systématique comme aux États-Unis ou en Afrique du Sud, il semble que les Noirs canadiens étaient confrontés à une situation incertaine où leur pratique dépendait de l'époque et du lieu où ils se trouvaient.

À cela s'ajoute l'analyse de Wong (2011) qui explore le cas de Joe Fortes, le premier sauveteur de plage de la ville de Vancouver, un homme noir d'origine antillaise britannique. En plus de son rôle de sauveteur, il était en plus maître-nageur et patrouilleur de plage. Fortes travailla à la plage d'English Bay de 1900 jusqu'à sa mort en 1922 et devint effectivement un héros adulé localement pour avoir sauvé plus d'une vingtaine de personnes de la noyade. Pourtant, Wong argumente que l'intégration de Fortes était due au fait que la société victorienne dans laquelle il évoluait le tolérait parce qu'elle le percevait comme un Noir « acceptable ». Il aurait su épouser les vertus du gentilhomme blanc à travers un comportement exemplaire et une pratique des vertus provenant du sport organisé et de la récréation physique. Selon l'auteur, en sachant se tenir à sa place sans défier le statu quo, il a su aller à l'encontre des stéréotypes sur les hommes noirs qui dominaient à l'époque, en faisant notamment preuve d'une habileté incontestable dans l'eau, sans toutefois atteindre les échelons que son statut aurait pu lui faire gravir s'il avait été blanc.

À travers une étude de la diffusion des épreuves de natation olympique par la CBC, MacNeill (2002) démontre à son tour une reproduction canadienne du stéréotype voulant que les Noirs soient incapables de nager. À travers une analyse des propos tenus par les commentateurs de la CBC sur la performance de deux nageurs noirs originaires de la Guinée Équatoriale aux Jeux olympiques de Sydney en 1999 (Eric Moussambani et Paula Bolopa), l'auteur discute de la construction d'une identité raciale en référence à l'« Autre ». L'auteur conclut que le mythe de l'incapacité des Noirs à nager fut évoqué et utilisé par les journalistes pour justifier la différence entre le niveau de performance des Guinéens et celui des autres. Le recours à ce discours stéréotype attire l'attention sur le fait que ce mythe n'est pas étranger aux Canadiens, du moins à l'époque de ces Jeux.

Ces analyses révèlent la présence dans la société canadienne d'un facteur racial dans la pratique de la natation. Étant parmi les premières de la littérature canadienne à s'intéresser sur la race en natation, elles laissent plusieurs questions sans réponse en ce qui concerne le rôle exact de la race dans les sports aquatiques. Pour cette raison, afin de pouvoir se situer plus exactement sur le sujet, il faut se tourner vers la littérature non canadienne ; l'information qui en ressort permet de diriger toute enquête concernant la population des Noirs canadiens. D'ailleurs, Winks (1971) fait remarquer une similarité entre les États-Unis et le Canada autour de l'époque à l'étude (entre 1900 et 1960), de par le fait que les populations des deux pays auraient été sujettes à des forces sociales similaires.

Il est certain qu'une consultation de plusieurs études aux États-Unis incite à mener une enquête sur les relations de race en natation. Ceci est surtout vrai si l'on tient compte du fait que cette même littérature suggère fortement que le manque de participation des Noirs à la natation ne s'explique pas simplement par un manque de ressources, mais par une combinaison de facteurs socioculturels plus complexes. Ces derniers réunissent un nombre d'éléments qui incluent un mythe sur l'incapacité des Noirs à nager, une forte ségrégation historique des espaces publics de natation, une peur intergénérationnelle de l'eau, un stéréotype de la natation comme une activité de Blancs, une dissociation entre les sports dits féminins et les athlètes féminines noires, une réticence de la part des femmes noires de se mouiller les cheveux et, bien sûr, un manque général d'accès aux ressources adéquates (Irwin *et al.*, 2009). Ces éléments ont été étudiés séparément par différents chercheurs et ont été liés de façon significative à la faible participation des Noirs à la natation. Sherr (2012) explique ce phénomène ainsi:

Once swimming started being an organised sport, blacks were excluded from any safe for swimming water. A few generations later, it created a culture

where the only swimmers were White, where Blacks "couldn't swim", and where swimming was a White sport. (p. 36)

Le mythe des Noirs dans la natation s'est, par ailleurs, graduellement développé au cours du XX<sup>e</sup> siècle à la lumière de leurs sous-représentations dans les sports aquatiques. En 1987, les propos d'Al Campanis, alors administrateur dans la ligue majeure de baseball, sur l'incapacité innée des Noirs à ne pas flotter et donc à ne pas nager permirent de lancer un débat sur cette perception. On peut en conclure que ce qui perpétue le mythe c'est principalement la prédominance d'images de nageurs blancs qui contribuent beaucoup à renforcer le stéréotype et le mythe.

### *La race dans la natation*

Les Noirs ne sont pas présentement considérés comme des nageurs particulièrement habiles. Aujourd'hui, le lien le plus souvent établi entre les Noirs et la natation est sûrement la noyade. Cet élément mène ensuite vers les autres facteurs qui dictent la participation des Noirs à la natation, du fait que la plupart du temps le risque de noyade est proportionnellement relié au niveau de revenu. En effet, les noyades de par le monde semblent plus communes dans les environnements à niveau économique bas et les victimes sont souvent issues de milieux à faible revenu. C'est dans ces milieux que l'on retrouve des hauts taux de noyades dans plusieurs pays d'Afrique et d'Europe, ainsi qu'en Chine (Peden et McGee, 2003).

Comme Saluja *et al.* (2006) et Myers et Cuesta (2012) l'ont découvert, cela s'explique en grande partie par la combinaison d'un manque de supervision adéquat autour des eaux publiques et d'un niveau peu élevé d'habileté à nager. D'autres parts, le niveau socio-économique est sans aucun doute un facteur qui ne peut être ignoré comme Hastings *et al.* (2006) le démontrent en ce qui a trait aux Afro-Américains ; il dicte l'accessibilité aux installations. Cependant, le niveau

socio-économique n'est pas toujours le facteur déterminant puisqu'il est également question d'intolérance raciste.

Vu que l'assujettissement des Noirs en Amérique du Nord a toujours été caractérisé par leur exclusion des activités les plus coûteuses, il n'y a rien de surprenant à ce qu'ils aient été éloignés des sports exclusifs et dispendieux dont la natation fait partie (Hodge *et al.*, 2008). Malgré tout, en contrôlant la variable du niveau socio-économique, Saluja *et al.* (2006) ont démontré que les jeunes hommes noirs aux États-Unis avaient tout de même un plus haut taux de noyade que les Blancs ou les Latinos. Cela reflète le fait qu'après correction des variations dues à l'âge, au sexe et au revenu familial, les résultats démontrent toujours que les jeunes Noirs sont plus à risque (Irwin *et al.*, 2009). L'écart entre le taux de noyade des jeunes noirs et celui des jeunes blancs est définitivement remarquable. D'un côté, malgré le risque intrinsèque aux eaux naturelles libres (en comparaison avec les piscines publiques) les jeunes noirs aux États-Unis se noient en plus grand nombre dans les piscines publiques. De l'autre côté, les jeunes blancs ont plus tendance à se noyer dans les eaux libres (Saluja *et al.*, 2006). Autrement dit, les Noirs se noient dans les espaces pourtant considérés moins dangereux.

Fréquemment, des composantes sociales, culturelles, psychologiques ou économiques sont impliquées dans le choix que l'on fait de participer à certaines activités plutôt qu'à d'autres (Hodge *et al.*, 2008). Pour les Noirs, cela est valide pour la poignée de sports dans lesquelles ils sont les plus dominants et dans lesquelles leur participation est un fait accompli du point de la vue populaire, tandis que culturellement ils ont eux-mêmes adopté ces activités. Psychologiquement, ils sont convaincus de leurs habiletés dans certains sports et, économiquement, leur niveau de revenu, aussi modeste soit-il, leur permet d'atteindre le niveau d'élite dans ces sports. Le contraire est aussi vrai pour les activités dans lesquelles ils ne

participent pas en aussi grand nombre : ces disciplines ne fournissent pas les conditions optimales pour ces facteurs et ils sont donc délaissés.

Comprendre la complexité de ces composantes est donc plus qu'essentiel, surtout lorsqu'il semble qu'il ne s'agit pas uniquement d'un stéréotype voulant que les Noirs ne nagent pas. Soulignons aussi la perception de la part des Noirs et des Blancs que l'activité est juste pour les Blancs (Hodge *et al.*, 2008). Cette composante culturelle est particulièrement pesante. La tendance veut d'ailleurs que les Blancs participent plus dans la natation que leurs homologues noirs. Notamment, en 2000, aux États-Unis, les Blancs étaient 1.3 fois plus enclins que les Noirs à pratiquer le baseball, le soccer en ligue et la natation (Eitle et Eitle, 2000 dans Hodge *et al.*, 2008). Cette différence d'intérêt n'est pas un accident et peut être liée à l'histoire sociale des deux groupes et à leur relation dans la sphère civile.

À ce propos, Wiggins (1989) avance que « the weight of the evidence indicates that the differences between participation patterns of black and white athletes is primarily due to differences in the history of experiences that individuals and their particular racial group have undergone » (dans Hodge *et al.*, 2008 p. 184). D'après cette déclaration, l'effet du passé sur le présent et sur les pratiques subséquentes est évident. Il est bien réel au point qu'il permet d'expliquer la divergence remarquable entre les deux groupes aujourd'hui. Surtout visible aux États-Unis, la division entre Noirs et Blancs a joué un rôle indéniable dans le modelage de la structure sociale depuis l'institution de l'esclavage des Noirs (Martin-Breteau, 2010). À partir de là, la littérature américaine explore ces barrières et peint un portrait dans lequel on perçoit un complexe moderne généralisé en ce qui concerne les Noirs et la natation. Ceci va plus loin que le niveau de revenu puisque c'est relié de près à une exclusion des espaces aquatiques continue

(Wiltse, 2007) et à un facteur culturel (Saluja *et al.*, 2006). Il reste à savoir combien cette dynamique est observable au Canada.

Au fond, les facteurs (socio-économiques, culturels et psychologiques) historiques et contemporains ainsi que leur lien avec les constructions sociales de la race et les stéréotypes affectent l'expérience dans les différents sports. Hodge *et al.* (2008) confirment d'ailleurs l'influence de ces facteurs sur la participation et la non-participation des Noirs dans certains sports. À partir de l'expérience de jeunes étudiants d'université, ces auteurs ont défini à quel point des perceptions culturelles sur les différents sports et sur les « activités appropriées » pour les Noirs et pour les Blancs affectent la participation. De là, la conviction que la natation n'est pas pour les Noirs fait en plus croire que pratiquer la natation équivaut à un comportement de Blancs. Dans une société où les deux groupes ont une relation tendue, ceci a un effet particulièrement fort sur les adolescents parce qu'ils peuvent être ridiculisés pour avoir osé s'impliquer dans une « activité de Blanc » (Sherr, 2012 ; Hodge *et al.*, 2008). Si l'on ajoute que ces jeunes reçoivent moins d'encouragement de leurs familles comme l'atteste Irwin *et al.* (2009) et la raison du manque d'une tradition en natation dans la culture des Noirs aux États-Unis est encore plus manifeste.

À vrai dire, tenter d'expliquer pourquoi les Afro-Américains ne nagent pas est une tâche compliquée. Elle repose sur des facteurs difficiles à mesurer, d'autant plus qu'ils évoluent et changent dans le temps. Une chose est claire : aucune étude scientifique n'a encore véritablement et irréfutablement établi que les Noirs sont physiquement incapables de nager. Les Noirs ne sont pas moins aptes à flotter que les Blancs et dès 1936 il fut établi que le physique des meilleurs n'avait rien à avoir avec la race ou l'ethnie (Cobb, 1936 dans Sailes, 1991). Pourtant, les Noirs restent très peu représentés dans les compétitions de haut niveau. Le stéréotype qui veut que la

natation ne soit pas un sport de Noirs se voit ainsi renforcé devant le manque de modèles pour les jeunes aspirants nageurs.

Pour sa part, la notion voulant que les Noirs ne nagent pas persiste malgré la multitude de raisons qui peuvent être invoquées pour expliquer la participation limitée des minorités dans la natation (Irwin *et al.*, 2009). Elle persiste malgré le fait que des analyses faites aussi tôt que 1972 aient commencé à réfuter ces mythes : McClure(1972) affirmait que le manque de participation des Noirs dans la natation n'était pas dû à un quelconque handicap physique, mais plutôt à des contraintes sociales qui pourraient être potentiellement surmontées une fois que le statut des Noirs se serait amélioré. Pourtant, l'illusion persiste encore, surtout lorsque des résultats basés sur des données physiologiques telles que ceux de Bejan, Jones et Charles (2010) raffermissent les croyances d'antan. Ces chercheurs se sont basés sur des mesures anthropométriques de certains athlètes d'élite pour conclure que les Noirs ont physiquement évolué pour être rapides dans la course à pied tandis que les Blancs ont évolué pour exceller dans la natation.

Il n'y a pas de doute que les stéréotypes raciaux agissent au détriment de l'évolution sociale du groupe visé. Dans une société dans laquelle une dichotomie existe entre les groupes sociaux, ces stéréotypes sont particulièrement néfastes. Pourtant, les stéréotypes sont inévitables quand la catégorisation raciale est prééminente, puisqu'ils permettent le développement et le renforcement des croyances à propos de l'« Autre » (Jones, 1998; Hewstone, Hantzi, et Johnston, 1991; Loury, 2002 dans Hodge *et al.*, 2008). Or, il est clair que la raison exacte pour laquelle on retrouve une telle divergence dans les pratiques échappe aux chercheurs. La participation des Noirs dans la natation est constamment plus basse et, pourtant, selon Myers et Cuesta (2012) la présence de Noirs dans des programmes de natation avancée a le potentiel de produire un effet bénéfique sur la relation de la communauté noire à la natation. Ces auteurs notent d'ailleurs un

lien causal indéniable entre les deux phénomènes : d'un côté se trouve une divergence dans la participation au niveau compétitif et, de l'autre côté, se trouve une disparité significative au niveau de la prévalence des noyades accidentelles.

En fin de compte, parce que des liens significatifs sont notés aux États-Unis entre la participation à la natation et le taux de morbidité et de mortalité de la population noire, la proximité culturelle et géographique entre le Canada et les États-Unis incite à examiner la situation telle qu'elle se présente au Canada. Le lien qui est tracé entre le passé et le présent exige que l'on découvre ce que fut la relation des Noirs canadiens à la natation, en vue de guider l'étude sur leurs pratiques actuelles.

## **La théorie**

Afin de faire une analyse critique de la race, il faut un vocabulaire et une approche narrative qui peuvent rendre l'exercice plus réaliste et plus fonctionnel. La *critical race theory* (CRT) est estimée être l'outil par excellence pour atteindre cet objectif et elle est de plus en plus démontrée être adéquate pour l'étude du sport. Elle encourage fortement la centralisation de la race afin de mieux cerner les relations sociales dans le sport (Hylton, 2005). Une étude sur les Noirs et leur expérience devrait se focaliser sur les Noirs, et c'est justement ce à quoi s'engage la théorie. Pour une étude de l'expérience noire, il est crucial de donner la voix aux Noirs eux-mêmes et éviter le recours aux narrations invisibles (Hylton, 2005). Dans le cadre d'un projet de recherche visant justement à démystifier les structures sociales, la « *critical race theory facilitates analyses of sport and leisure phenomena from a starting point that is 'race' conscious.* » (Hylton,

2009, p.41). À partir de ce premier principe, quatre autres principes suivent qui permettent de diriger cette recherche.

Avant de détailler les principes de la théorie, il convient de préciser que cette théorie n'est pas à confondre avec la *race critical theory*, une théorie dont le but principal est la déconstruction de la race. Bien sûr, la CRT peut à l'occasion englober cette dernière, mais la *race critical theory* ne fait pas toujours référence à la CRT. Autrement dit, les deux paradigmes sont complémentaires et peuvent enrichir une discussion sur la race, mais ils restent fondamentalement différents et ne sont pas interchangeables (Hylton, 2005). La CRT est d'ailleurs définie par cinq principes spécifiques qui la distinguent de tout autre cadre théorique. Enfin, la *race critical theory* explique aussi la raison pour laquelle il a été décidé de ne pas traduire la CRT par la « théorie critique de la race » afin d'éviter de porter à confusion. Il a été jugé plus pratique de garder le terme anglophone original qui, en outre, lui permet de conserver tout son sens.

### *Les principes de la critical race theory*

La CRT fournit un cadre dans lequel on peut examiner les facteurs déterminants dans le processus des relations interraciales et dans ce cadre elle se réfère à cinq principes : la centralisation de la race et du racisme, le défi des orthodoxies (idéologies) préétablies, la justice sociale, la recherche plurivocale, et la recherche transdisciplinaire. Comme développés par Hylton (2005 ; 2009 ; 2010), ces principes s'appliquent volontiers au sport et facilitent une étude du phénomène racial et raciste dans ce domaine. Suis ici une explication de ces principes ainsi que leur lien avec le sport.

Le premier principe se focalise sur la centralisation de la race. Sans toutefois négliger les autres catégories sociales subordonnées, il place la race et le racisme au cœur du débat.

Notamment, la classe sociale ne peut être totalement exclue d'une théorisation sur la race et cela est reconnu d'emblée par la théorie (Hylton, 2005). Cependant, l'accent est toujours mis sur la race et les autres catégories sont secondaires. Cette centralisation est aussi moins préoccupée par la méthodologie ; en échange, elle met l'accent sur une épistémologie qui facilite la peinture d'un portrait d'ensemble de l'expérience noire (Stanfield II, 1993 dans Hylton, 2005). La théorie fait donc appel à une diversité de méthodologies, tant son but premier est de mieux comprendre les formes d'inclusions et d'exclusions qui opèrent dans les systèmes ouvertement ou implicitement racistes comme le sport peut l'être (Back et al., 2001 dans Hylton, 2005). La CRT vise aussi à problématiser la race dans les sociétés souvent révélées être particulièrement douées pour minimiser le racisme et son impact, surtout lorsque, comme il en est souvent le cas dans l'histoire canadienne, cela implique le rejet de cette problématique comme une issue typiquement américaine et non canadienne.

Dans le deuxième principe, la CRT se positionne pour défier les idéologies traditionnelles du sport qui comprennent l'objectivité, la méritocratie, le daltonisme (*colour-blindness*), la neutralité raciale et l'égalité des chances (Hylton, 2010). Dans un domaine traditionnellement blanc, ce défi donne l'occasion de mettre en lumière le privilège blanc, en exposant les formes d'exclusion dans le système. Cette exclusion se fait en général à travers les différents groupes liés au sport, tels que les participants, les administrateurs ou les médias qui maintiennent des points de vue dominants, une hiérarchie, des iniquités raciales et des « vérités » pourtant sujettes à l'interprétation (Hylton, 2005). Ce défi des idéologies se fonde sur la notion de la race en tant que construction sociale, une notion importante sur laquelle la CRT repose (Delgado & Stefancic, 2012). De là, on peut explorer la dichotomie entre les Noirs et les Blancs et la

construction de la Condition Blanche. Il est ainsi possible de faire état de leur rôle dans la perpétuation des idéologies raciales et racistes.

Les origines de la CRT dans les études de la sociologie juridique aux États-Unis des années 1980, lesquelles ont été développées afin de tenter de rétablir la justice dans les structures sociales, se reflètent dans son troisième principe de justice sociale (Hylton, 2009). Ce principe vient de la notion voulant que dans une société raciste il soit inévitable que le pouvoir et les ressources soient inégalement distribués. Cette perspective est adoptée par la majorité des chercheurs qui adhère à la CRT, étant donné qu'il est considéré que cet état des choses laisse la plupart des Noirs (et la plupart des autres minorités) en marge de la société dans diverses structures sociales (Delgado & Stefancic, 2012; Hylton, 2005). À vrai dire, le fait que la classe dirigeante blanche s'est formée sur l'idéologie et le privilège racial a poussé des savants afro-américains des années 1980 à développer un outil leur permettant de s'y opposer. Le lien fut donc tracé entre la réalité de la hiérarchisation raciale et la résistance des Noirs à la discrimination (West, 1989 dans Hylton, 2005). Néanmoins, dû aux éléments de libération et de transformation qui le composent, ce principe est le moins pertinent pour la présente étude dans la mesure où cette étude ne tente pas de mener une charge contre les politiques sportives.

Du reste, dans un mouvement contraire aux épistémologies qui mettent souvent l'accent sur la voix dominante, le quatrième principe encourage la recherche plurivocale et fait appel à la préséance de la voix marginalisée. Puisqu'il est considéré que ces voix sont plus susceptibles d'être oubliées dans les représentations de la pratique sportive, la CRT met en avant l'expérience des Noirs à partir de leur point de vue. Cette approche présente alors une réalité différente de celle qui est le plus communément véhiculée. Mettre en scène ces voix marginalisées grâce à la réunion de leurs récits ressort des arguments plus persuasifs (Hylton, 2010). Cette approche

marque aussi un recadrage important qui fournit plus de valeur aux résultats. En effet, si l'on ne réunissait que des récits provenant d'un seul point de vue, on court le risque de tirer des conclusions erronées, alors que l'ajout de ces récits produit des résultats plus nuancés.

Le dernier principe soutient la transdisciplinarité dans la recherche sur la race. La nature transdisciplinaire de la théorie permet de se conformer au fait que l'étude du sport et du loisir est multidisciplinaire. Cela fournit donc un contexte adapté au sein duquel l'exploration des phénomènes historiques ou modernes peut s'effectuer (Hylton, 2005). Afin de s'interroger sur la domination de la Condition Blanche dans le développement du sport et du loisir ainsi que pour pouvoir mesurer l'étendue de l'oppression raciale dans le sport et dans la société au sens large, il faut pouvoir élargir ses cadres théoriques et méthodologiques. De cette manière, la CRT contribue considérablement à la compréhension du sport et de la société (Hylton, 2005).

Pour finir, l'application de ce cadre théorique se fait dans l'idée qu'il convient de noter que le marqué (l'« Autre ») est souvent plus examiné dans son aspect le plus exotique, tandis que le non marqué est souvent inexploré, car sa position est plutôt perçue comme normale et comme un fait accompli (Brekhus, 2005). Après tout, ce qui est tenu pour acquis et qui est considéré comme normal n'éveille pas autant l'intérêt. Dans ce continuum, on découvre que dans l'étude du sport, la focalisation se fait souvent sur les cas exotiques et moins sur la norme « invisible ». Et c'est dans cette optique que la présence des Noirs dans la natation est abordée dans ce travail : il est généralement considéré comme normal que les Blancs puissent dominer la discipline et le manque de représentation des Noirs reste inexploré. La CRT, avec le soutien de ses principes fondateurs, est donc utile du fait qu'elle vise à étudier la race et les rapports raciaux, et ce, dans la perspective du marqué, de l'« Autre », bref, du Noir dans le sport. Comme Joseph (2012)

l'affirme, le sport a la capacité de produire des discours sur la race tout en les reflétant et cette capacité est primordiale dans le cadre de cette étude.

## **Méthodologie**

Ce travail a comme problématique la pratique de la natation parmi les Noirs au Canada entre 1900 et la fin des années 1960. Nous tentons de découvrir si le mythe américain de l'incapacité des Noirs à nager fut présent au Canada. Le travail s'intéresse aussi aux relations raciales autour de la natation au Canada durant cette même période. Afin de pouvoir répondre à ces questions, des méthodes d'analyse qualitative ont été adoptées. Dans le deuxième chapitre, la recherche historique impliquait le rassemblement et l'interrogation de sources d'information dans le but de dresser un portrait de ce que l'expérience noire canadienne fut en natation. Cette démarche était descriptive. Elle ne consistait donc pas à analyser ces événements, mais visait surtout à découvrir la nature de la pratique durant une période donnée. Dans le troisième chapitre, l'analyse critique des données recueillies s'est faite dans le cadre de la *critical race theory* dans la mesure où elle impliquait la découverte, la démonstration et la discussion sur les relations de pouvoir provenant de la hiérarchie raciale au Canada. Pour diriger la critique, la discussion s'est basée sur des thèmes émergeant de la littérature sur la race et du concept antiraciste de la CRT.

## **Méthodes de recherche**

Les événements ici répertoriés dépendent uniquement de la méthodologie qui a été utilisée. Celle-ci consistait en une exploration de bases de données archivistiques provenant d'un

peu partout au Canada. Le dépouillement de ces archives s'est limité à la période d'étude concernée afin de recueillir tout événement pertinent à l'expérience des Noirs en natation. Cette démarche a mené aux sources primaires qui ont été référencées dans ce travail et qui prennent plusieurs formes : images, enregistrements vidéo, articles de journaux et témoignages d'individus ayant vécu durant la période d'étude.

Les bases de données d'archives consultées l'ont été pour leurs collections numériques. Il s'agit des City of Vancouver Archives, des Edmonton Archives, des Archives publiques de l'Ontario, de la bibliothèque et les collections du Multicultural History Society of Ontario, des City of Toronto Archives, des Archives de la ville d'Ottawa, de la bibliothèque publique d'Ottawa, de la bibliothèque de l'Université d'Ottawa, des Archives de Montréal, de la Bibliothèque et archives nationale du Québec, des Nova Scotia Archives, des Halifax Regional Municipality Archives, des archives de l'Africville Genealogical Society, de la Bibliothèque et Archives nationales du Canada, de l'Office National du Film, des CBC Digital Archives, des archives de Radio-Canada et des Google News Archives. Tout le processus a procuré aussi bien des sources primaires que des sources secondaires. De cette façon, des livres et des articles scientifiques traitant de l'histoire des Noirs au Canada ou de l'histoire canadienne font partie des sources d'informations qui furent pertinentes à cette recherche comme sources secondaires.

Pour explorer ces bases de données, les mots clé suivants furent utilisés (notez qu'ils étaient traduits lorsque nécessaire) : Noir (s), natation, nager, nage, nageur, baigner, baignade, piscine, séparation, ségrégation, compétition. Dans certains cas il était approprié et même nécessaire de remplacer « Noir » par « Negro », étant donné que ce dernier était un terme commun utilisé pour désigner les Noirs pendant la période d'étude. Une telle recherche exigeait que le terme « piscine » soit des fois interchangeable avec le terme « bain », vu que dans la

majeure partie du début du XX<sup>e</sup> siècle un bain faisait référence à ce qui est maintenant une piscine. Parmi les résultats obtenus après chaque recherche avec un mot-clé différent, certains ont été jugés plus pertinents que d'autres, basés sur leur capacité de répondre à la question de recherche. Ceux-ci correspondaient à des événements décrivant d'une certaine manière l'engagement des Noirs dans la natation. Remarquons qu'il fut plus bénéfique d'utiliser les mots clé « Noir (s) » et « natation » tous seuls, ce qui fournissait certes beaucoup de documents, mais il était ensuite possible d'en choisir les plus à propos. De l'ensemble de documents consultés, c'est-à-dire à peu près 1500 documents dont la majorité était des photos, la recherche a fourni 43 documents pertinents. Ceux-ci font l'objet de l'analyse dans le deuxième chapitre où ils sont décrits et référencés. Le tableau 1 permet également d'illustrer les résultats obtenus en fonction des bases de données consultées.

Étant donnée la nature vague de la description des éléments d'archives surtout en ce qui a trait aux images, la recherche a dû souvent se faire avec le mot-clé « natation » pour trouver des images et des vidéos sur la natation. Sans instrument de recherche qui liste les images et les vidéos concernant le sujet de recherche, il fallait naviguer à travers chacun des éléments trouvés pour repérer les résultats plus à propos. Par exemple, les City of Vancouver Archives ont fourni dix-huit photos pertinentes parmi 451 résultats, tandis que collection d'images les Archives nationales du Québec ont fournis neuf photos parmi 297 résultats sous « natation » et 191 résultats sous « piscine ». Pour le catalogue de l'ONF, le mot clé « Noirs/Blacks » a fourni une série de vidéos sur les Noirs au Canada durant la période d'étude. Il a donc fallu les visualiser tous afin de repérer l'information pertinente qui pouvait être contenue dans ces vidéos. Certains catalogues (p. ex. les City of Toronto Archives et les Archives de la ville d'Ottawa) n'ont fourni aucun document sur le sujet de recherche.

Certains sujets ont bénéficié de plus d'intérêt de recherche que d'autres. C'est le cas d'Africville, une communauté noire qui était établie sur le bord du bassin de Bedford à Halifax au cours du XXe siècle et Joe Fortes, un homme originaire des Antilles britanniques qui devint le premier maître-nageur et sauveteur officiel de la ville de Vancouver au tournant du siècle dernier. Ces deux cas sont ressortis de la recherche préliminaire comme représentant deux des plus grandes preuves de la participation des Noirs à la natation au Canada. Par conséquent, ils ont bénéficié d'une recherche plus spécifique dans les bases de données.

*Tab.1* Dénombrement de données obtenues selon les bases de données consultées et les mots-clés utilisés

<b>BASE DE DONNÉES</b>	<b>MOTS-CLÉS</b>	<b>COLLECTION</b>	<b>TYPE DE DOCUMENTS</b>	<b>RÉSULTATS<sup>1, 2</sup></b>
<b>Bibliothèque et archives Canada</b>	swim/swimming+negro(s)/black(s)*	Tous les documents	documents textuels	0
	swim/swimming+negro(s)/black(s)*	Images	photos	0
	swimming	Images	photos	0/81
<b>Bibliothèque de l'Université d'Ottawa</b>	swim* + blacks + canada (déclinaison de ces termes)	Catalogue		0
	Africville	Catalogue	--	8
<b>Office National du Film</b>	Blacks + Canada	Catalogue	audiovisuel	2/4
	black + swim/swimming*	--	audio-visuel	0/9
<b>CBC Digital Archives</b>	black/negro	--	audio-visuel	2/7
	black/negro* + swim/swimming	--	audio-visuel	0
<b>Archives de Radio Canada</b>	noir(s)* + natation*	--	audio-visuel	0/5
<b>Negro History Bulletin</b>	Fortes	--	Articles, Témoignages	2
<b>Our Roots: Canada's local histories Online</b>	Blacks + Canada + swimming	--	Livres	1/6

<b>Google News Archives</b>	swimming* + black(s)/negro(s)*, swimmin + blacks, swimming + segregation	--	articles journaux	5
	Joe Fortes	--	articles journaux	9
<b>Archives publiques de l'Ontario</b>	--	Resources Relating to Black History at the Archives of Ontario	archives et photos	0
	pool + swim/swimming*, blacks*, negro* + swim/swimming, Africville	Archives descriptive database (documents numérique)	archives et photos	0
<b>Multicultural History Society of Ontario</b>	pool + swim/swimming*, blacks*, negro* + swim/swimming, Africville	Collection numériques	archives et photos	0
<b>Nova Scotia Archives</b>	Africville	Bob Brooks' Photographic Portrait of Africville in the 1960s (virtual exhibit)	photos	0/58
	swimming	virtual archives	photos	0/53
	pool + swimming, blacks*, negro* + swimming + africville	virtual archives	photos	0
<b>Bibliothèque et archives nationales du Québec</b>	natation/swimming	Collection Pistard	photos	8(3)/297
<b>British Columbia Historical News</b>	Fortes	--	Articles, Témoignages	1
<b>City of Toronto Archives</b>	swimming	Online Catalogue	Photos et articles	0 (2)
	segregation, swim* + black(s)*, swim + negro	Online Catalogue	Photos et articles	0
<b>City of Ottawa Archives</b>	--	Andrews Newton Photographers-	photos	0

			Section <i>sport</i> et <i>community</i> <i>events</i> (collection numérique)		
<b>Bibliothèque publique d'Ottawa</b>	--	Catalogue complet	archives		0
	--	Catalogue complet	archives		2
<b>Halifax regional municipality archives</b>	pool + swimming*, blacks*, negro* + swimming, Africville	Digital content	photos		0
	swimming	Digital content	photos		0/4 (1)
<b>Africville geneological society</b>	--	Video gallery	audiovisuel		1/9
<b>Archives de Montréal 1913-2013</b>	noir(s)* + natation* + segregation*	--	articles et photos		0/24
	piscines, natation, montreal high school, baigneurs, piscine verdun, swimming	--	articles et photos		0
	piscine* + natation*	--	articles et photos		0 (9)
<b>City of Vancouver Archives</b>	swim/swimming* + Black(s)	collection numérique	photos		0
	blacks* + (Joe Fortes)*	collection numérique	photos		5 (7)/455
	swimming	collection numérique	photos		0/455
<b>City of Edmonton Archives</b>	swimming	Online Catalogue	Images		0/115
	Blacks* + swimming* + negro*	Online Catalogue	archives et journaux		0

<sup>1</sup> Lorsque les chiffres sont marqués « x/y », x représente le nombre de résultats positifs et y représente le nombre total de résultats que la recherche a fournis. Lorsque y n'est pas représenté, cela veut dire que les mots-clés correspondants n'ont rien fourni.

<sup>2</sup> Le chiffre entre parenthèses représente les documents dont la valeur était incertaine, c'est-à-dire pour lesquelles il n'a pas pu s'effectuer une identification certaine.

\*ce mot-clé a été effectué à la fois seul et en combinaison

Notes : Les paramètres de recherche dans chaque base de données étaient ouverts. Ils n'étaient limités que par les mots-clés inscrits. Vu le fait que les documents étaient rarement décrits comme contenant des données pertinentes au sujet de recherche (il était rare, par exemple, que les photos parlent des sujets noirs ou de l'action de ceux-ci), il a fallu souvent utiliser des mots-clés plus généraux. Ceci demandait donc que nous consultations chaque document un à un afin de pouvoir en extraire un contenu de valeur.

Dans le troisième chapitre, il est question d'une analyse critique des résultats du second chapitre. L'analyse s'est faite à partir de thèmes émergeant de la littérature qui sont reliés aux principes de la critical race theory. Ces thèmes concernent l'avantage du privilège blanc et le lien entre la Condition Noire (Blackness) et la Condition Blanche (Whiteness) à la natation. Cet exercice a donc permis de discuter et de rendre visible le privilège blanc et le désavantage de la Condition Noire dans le contexte de la natation, faisant ainsi ressortir le rôle de la race sur la pratique de l'activité par les Noirs. Le terme « Noirs » est utilisé dans cette analyse pour désigner les personnes de race noire qui sont principalement identifiées par une peau relativement plus foncée. Il désigne également les personnes provenant directement de l'Afrique subsaharienne ou ceux dont l'ascendance peut y être retracée. Le terme « Blancs », quant à lui, sera utilisé, pour désigner les personnes de race blanche dont les membres sont principalement d'origines européennes.

## CHAPITRE 2 : UNE EXPLORATION DE L'EXPÉRIENCE DES NOIRS EN NATATION AU CANADA (1900-1970)

### **Introduction**

Ce chapitre s'intéresse spécifiquement à la description des pratiques des Noirs en natation telles qu'elles ont été répertoriées lors d'une consultation de diverses sources archivistiques. Il est, par ailleurs, tiré d'un plus grand projet de thèse sur l'histoire des Noirs canadiens en natation. L'étude vise à explorer l'étendue de la pratique de la natation pour les Noirs au Canada durant la période de développement de cette activité, c'est-à-dire à partir des années 1900 jusqu'aux années 1960. Notre objectif est de dresser un portrait de la nature de l'implication en natation des Noirs au Canada de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la fin des années 1960.

Le choix de commencer la recherche au tournant du XX<sup>e</sup> siècle n'est pas un choix arbitraire ; c'est entre autres à cette période que la natation émerge en tant qu'activité organisée autour d'un espace précis, puisqu'à ce point elle pouvait être pratiquée même en hiver grâce à la disponibilité grandissante des piscines intérieures. Cette période correspond également à l'accroissement d'une tendance dans la culture britannique impériale à donner de l'importance à la compétition ainsi qu'au sauvetage aquatique à travers les leçons de la Croix-Rouge (Love, 2007).

Si l'étude se limite aux années 1960, c'est surtout qu'à partir des années 1970 les restrictions d'immigration se relâchent à l'endroit des personnes identifiées comme Noirs et que la population noire au Canada commence à s'accroître de manière considérable (de 0.2 % de la population, en 1971, à 1 %, en 1981, et à 2.5 %, en 2006<sup>1</sup>. Voir aussi la figure 2.13 [p. 33]). À la fin des années 1960, avec la modification de la politique d'immigration pour ne plus uniquement favoriser les immigrants d'origines européennes, les portes furent ouvertes aux immigrants noirs

des Antilles et de l'Afrique<sup>2</sup>. Se concentrer sur la période de temps avant ce changement permettra éventuellement de mieux comprendre les transformations qui se sont opérées après ce changement. Cette recherche s'efforce donc de faire rapport sur l'expérience des Noirs en natation à l'aide de données d'archives inexplorées auparavant. Cette période de recherche permet en plus de suivre la progression des pratiques pendant et après la période de l'essor de l'activité physique, soit les années 1910 et 1920.

Cette étude établit que les piscines publiques furent parmi les espaces publics auxquels les Noirs n'avaient pas un accès direct et assuré du fait de leur race. Comme les résultats l'attestent, à travers le Canada il y a des indications qu'à certains endroits et à certaines époques les piscines publiques furent partiellement, et même entièrement, barrées aux Noirs. Les piscines ne sont pas les seuls espaces aquatiques concernés : les plages et autres eaux libres furent aussi, à certaines époques, inaccessibles aux Noirs. On remarque cependant que malgré les obstacles rencontrés par certains, il y a plusieurs exemples qui témoignent de l'accès des Noirs à la natation récréative et compétitive.

Comme ce fut le cas avec d'autres services publics, les événements entourant la natation n'étaient pas cohérents et variaient considérablement dans le temps et l'espace. Tout dépendant de l'époque, les pratiques et les croyances prenaient différentes tournures et, selon la région, les expériences des groupes et des individus étaient distinctes. Ces expériences sont rapportées ici de façon chronologique à partir du tournant du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin des années 1960 à travers la plupart des provinces canadiennes. Ce chapitre est divisé en six sections qui représentent des périodes de temps spécifiques entre les années 1900 et l'année 1970. Cette division est une conséquence des résultats ressortis des sources consultées. Mais avant le rapport des résultats, une description de la méthode de recherche s'impose.

### *Méthode*

Les bases de données d'archives consultées l'ont été pour leurs collections numériques. Il s'agit des City of Vancouver Archives, des Edmonton Archives, des Archives publiques de l'Ontario, de la bibliothèque et les collections du Multicultural History Society of Ontario, des City of Toronto Archives, des Archives de la ville d'Ottawa, de la bibliothèque publique d'Ottawa, de la bibliothèque de l'Université d'Ottawa, des Archives de Montréal, de la Bibliothèque et archives nationale du Québec, des Nova Scotia Archives, des Halifax Regional Municipality Archives, des archives de l'Africville Genealogical Society, de la Bibliothèque et Archives nationales du Canada, de l'Office National du Film, des CBC Digital Archives, des archives de Radio-Canada et des Google News Archives. Tout le processus a procuré aussi bien des sources primaires que des sources secondaires. De cette façon, des livres et des articles scientifiques traitant de l'histoire des Noirs au Canada ou de l'histoire canadienne font partie des sources d'informations qui furent pertinentes à cette recherche comme sources secondaires.

Pour explorer ces bases de données, les mots clé suivants furent utilisés (notez qu'ils étaient traduits lorsque nécessaire) : Noir (s), natation, nager, nage, nageur, baigner, baignade, piscine, séparation, ségrégation, compétition. Dans certains cas il était approprié et même nécessaire de remplacer « Noir » par « Negro », étant donné que ce dernier était un terme commun utilisé pour désigner les Noirs pendant la période d'étude. Une telle recherche exigeait que le terme « piscine » soit des fois interchangeable avec le terme « bain », vu que dans la majeure partie du début du XX<sup>e</sup> siècle un bain faisait référence à ce qui est maintenant une piscine. Parmi les résultats obtenus après chaque recherche avec un mot-clé différent, certains ont été jugés plus pertinents que d'autres, basés sur leur capacité de répondre à la question de recherche. Ceux-ci correspondaient à des événements décrivant d'une certaine manière

l'engagement des Noirs dans la natation. Remarquons qu'il fut plus bénéfique d'utiliser les mots clé « Noir (s) » et « natation » tous seuls, ce qui fournissait certes beaucoup de documents, mais il était ensuite possible d'en choisir les plus à propos. De l'ensemble de documents consultés, c'est-à-dire à peu près 1500 documents dont la majorité était des photos, la recherche a fourni 43 documents pertinents. Ceux-ci font l'objet de l'analyse dans le deuxième chapitre où ils sont décrits et référencés. Le tableau 1 permet également d'illustrer les résultats obtenus en fonction des bases de données consultées.

Étant donnée la nature vague de la description des éléments d'archives surtout en ce qui a trait aux images, la recherche a dû souvent se faire avec le mot-clé « natation » pour trouver des images et des vidéos sur la natation. Sans instrument de recherche qui liste les images et les vidéos concernant le sujet de recherche, il fallait naviguer à travers chacun des éléments trouvés pour repérer les résultats plus à propos. Par exemple, les City of Vancouver Archives ont fourni dix-huit photos pertinentes parmi 451 résultats, tandis que collection d'images les Archives nationales du Québec ont fournis neuf photos parmi 297 résultats sous « natation » et 191 résultats sous « piscine ». Pour le catalogue de l'ONF, le mot clé « Noirs/Blacks » a fourni une série de vidéos sur les Noirs au Canada durant la période d'étude. Il a donc fallu les visualiser tous afin de repérer l'information pertinente qui pouvait être contenue dans ces vidéos. Certains catalogues (p. ex. les City of Toronto Archives et les Archives de la ville d'Ottawa) n'ont fourni aucun document sur le sujet de recherche.

Certains sujets ont bénéficié de plus d'intérêt de recherche que d'autres. C'est le cas d'Africville, une communauté noire qui était établie sur le bord du bassin de Bedford à Halifax au cours du XXe siècle et Joe Fortes, un homme originaire des Antilles britanniques qui devint le premier maître-nageur et sauveteur officiel de la ville de Vancouver au tournant du siècle

dernier. Ces deux cas sont ressortis de la recherche préliminaire comme représentant deux des plus grandes preuves de la participation des Noirs à la natation au Canada. Par conséquent, ils ont bénéficié d'une recherche plus spécifique dans les bases de données.

### **Le tournant du XX<sup>e</sup> siècle**

Une reconstruction de l'histoire des Noirs en natation commence avec Joe Fortes, héros d'English Bay, maître-nageur et premier sauveteur de la région de Vancouver (voir figure 2.1). Au Canada, il se présente, selon les documents consultés, comme le premier individu pouvant nous informer davantage sur les habitudes des Noirs en ce qui concerne la natation. À cette époque, ailleurs au Canada, il y a peu de preuves évidentes de l'engagement des Noirs dans la natation. L'autre instance répertoriée est la communauté noire d'Africville, établie sur la côte du bassin de Bedford, à Halifax (voir figure 2.2a et 2.2 b). En 1967, la municipalité d'Halifax décida de déménager les résidents dans des logements subventionnés et de détruire la communauté qui était une des plus démunies de la région. Étant donné que les rapports officiels et les souvenirs des derniers habitants d'Africville indiquent que les résidents allaient souvent nager dans l'Océan et vu que la communauté se trouvait à cette location depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il est très probable que les résidents aient pratiqué la natation dès leur établissement, jusqu'à sa destruction en 1967. Si les derniers résidents la pratiquaient encore, il y a de fortes chances qu'ils l'aient appris de leurs ancêtres. Mais la pratique de la natation à Africville au début du XX<sup>e</sup> siècle ne peut pas être confirmée. Elle ne peut qu'être conjecturée compte tenu du fait que d'anciens résidents d'Africville suggèrent que la natation se faisait régulièrement dans le bassin (nous y reviendrons plus loin à la page 75).

De ce fait, Joe Fortes est une figure éminente de la pratique de la natation au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Au Canada, sa carrière peut être retracée presque aussitôt après son arrivée à Granville (qui devint Vancouver), en 1884, jusqu'à sa mort, en 1922. Pendant toute cette période, on estime qu'il a appris à au moins trois générations à nager et pour cela il acquit une notoriété marquée, à Vancouver et au-delà<sup>3</sup>. Afin de faire ressortir le rôle historique de Fortes, son parcours sera relaté ici de la façon la plus exhaustive possible. Son parcours commence en dehors du Canada un peu avant l'année 1900.

Fortes est né dans les Antilles britanniques vers 1865. (Certains rapports indiquent qu'il est né en 1863 tandis que d'autres situent sa naissance en 1867<sup>4</sup>.) Il a passé son enfance au Trinidad, où la pratique de la natation aurait été difficile à cause des eaux libres trop dangereuses et d'un manque de piscines publiques. En effet, selon une récente biographie de Fortes, tout semble indiquer que la natation était une activité relativement obscure au Trinidad du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Il quitta l'île juste avant ses 18 ans pour naviguer vers Swansea et Liverpool (au Royaume-Uni) ainsi que vers Rio de Janeiro (au Brésil) et Buenos Aires (en Argentine), et il finit par s'installer à Liverpool. C'est là qu'il fut introduit à la natation au St. George's Pier Head Public Baths où il était employé comme gardien aux bains.

Sa surprenante maîtrise de la natation fut telle qu'il devint non seulement un nageur et un plongeur de renom, mais il fut aussi promu de son poste de gardien à une poste de maître-nageur<sup>6</sup>. Ses exploits dans les eaux attiraient alors de plus en plus l'attention. Fortes relate une occasion où il fut sollicité par un pasteur pour défendre l'honneur britannique, en se mesurant contre un Autrichien dans une compétition qui visait à plonger au fond de l'eau pour aller déboucher le bassin<sup>7</sup>.

Il se trouve que Liverpool fut une des premières villes à ériger des bains publics ; en conséquence la natation s'y développa à vive allure. En 1881, lorsque Fortes traverse le fleuve Mersey (à Liverpool) à la nage comme il en avait l'habitude, il se fit remarquer par le capitaine Wagstaff, un vieil homme de la haute société de Liverpool, qui l'introduit au Daredevil Club dont il était un membre honoraire<sup>8</sup>. Il fut inscrit pour effectuer une course impliquant la traversée du fleuve Mersey, malgré certaines objections marquées par certains des membres ; étant Noir, il n'était pas considéré comme étant du même rang social que les autres membres du club. Ainsi, aux yeux de plusieurs membres, il ne pouvait pas se joindre à eux. Mais le capitaine insista quand même et Joe entreprit une course à la nage contre deux membres du club : John McNaughten et Zaleck Goldstein<sup>9</sup>.

Dans l'eau glacée, McNaughten abandonna la course au tout début. De son côté, Fortes devança Goldstein et gagna la course (même après être revenu en arrière pour sauver Goldstein qui avait développé une crampe au milieu de la course). Pour avoir remporté la course, il reçut une bourse en argent dont la moitié fut remise par Fortes au capitaine Wagstaff pour l'avoir promu pour participer à l'épreuve<sup>10</sup>. De plus, pour avoir accompli un tel exploit, il fut honoré au cours d'une cérémonie présidée par le maire de la ville. La jeune fille du maire fut chargée de lui offrir un bouquet de fleurs et de lui passer une médaille au cou<sup>11</sup>.

C'est peu après cet événement, en 1884, que Fortes embarqua sur le Robert Kerr, un navire qui parcourait les côtes américaines. Lors d'un arrêt sur la Côte Ouest canadienne, il décida de quitter le navire et de s'établir à Vancouver (qui, à l'époque, se nommait Granville)<sup>12</sup>. À cette époque, la ville était nouvellement fondée et les bains publics ne faisaient pas partie du paysage. Fortes se contenta donc de trouver ici et là des endroits propices à la natation, avant de découvrir English Bay en 1887. Il profita de sa connexion au maire de la ville pour faire

défricher le chemin qui menait à la baie. Après avoir sauvé les deux fils du député Arthur Ross, l'un de la noyade et l'autre du grand feu de Vancouver, il bénéficiait d'une place privilégiée dans la famille Ross, la famille du maire.<sup>13</sup> En plus de son travail de barman dans un *saloon*, il s'improvisa comme gardien de plage. Il s'employait à patrouiller la plage comme sauveteur et surtout à renforcer la séparation des hommes et des femmes, en construisant un mur entre le côté sud, réservé aux femmes, et le côté nord des hommes<sup>14</sup>.

Remarquons qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le rôle de sauveteur de plage est encore une idée nouvelle alors que la natation commence à peine à être perçue comme un sport organisé. Par conséquent, le sauvetage aquatique en est aussi à ses débuts. Alors qu'en Grande-Bretagne, la Royal Lifesaving Society fut établie en 1891, la première branche canadienne ne fit son apparition près de vingt ans plus tard, en 1908. L'organisation n'atteint la Colombie-Britannique qu'en 1911<sup>15</sup>. Sachant cela, la réquisition concernant la supervision de la plage qui fut soumise, en 1900, au conseil municipal marquait une première. Plusieurs signatures apposées à la demande exigeaient que Fortes soit formellement assigné comme gardien de plage. Après cela, il fut officiellement embauché par la ville de Vancouver pour superviser la plage pendant l'été et selon les termes de son contrat, il recevait 80 \$ par mois pour être à la fois sauveteur, maître-nageur, et patrouilleur, le tout en tant que gendarme spécial. (Il quitta son emploi de barman.) Ce premier été, le *Vancouver Daily Province* rapporte que Joe a sauvé un garçon, un homme et une femme de la noyade<sup>16</sup>.

S'il eut des opposants, ceux-ci ne semblaient pas s'opposer aveuglément à lui juste parce qu'il était Noir. Il n'y a effectivement pas d'indication d'un discours ouvertement raciste à son égard. Dans cette société victorienne, son appartenance à la gent masculine était autant en droit d'offenser, sinon plus. Après tout, dans le cadre de son travail il était en contact avec des

nageuses, ce qui pouvait être considéré comme indécent. En octobre 1900, une lettre à l'éditeur du *Vancouver Daily News-Advertiser* contenait ces propos : « I would not allow a coloured man or any other man to learn my girls to swim. [...] men would not be allowed within a stone's throw of where the women bathed [...] »<sup>17</sup>.

L'opposition au travail de Fortes n'était pas seulement une question de décence ; il s'agissait aussi d'argent. Ainsi, à la même période, une lettre signée Ratepayer (le contribuable) est adressée à l'éditeur du même quotidien pour marquer une objection à ce que la ville dépense de l'argent pour payer un sauveteur. Mais ces opposants furent confrontés par des supporteurs. Dans une lettre à l'éditeur, un de ces derniers écrit :

[...] men are appointed and paid at public expense to look after matters of such moment to the whole community... I further trust that our city fathers will see their way clear to retain the services of one who has proved himself faithful and efficient when duty called.<sup>18</sup>

Une autre lettre renchérit en faisant remarquer que le salaire de Fortes était déjà au minimum et qu'il l'avait bien mérité<sup>19</sup>.

Malgré cela, après son premier été d'emploi, un conseiller municipal est allé jusqu'à réclamer qu'il ne soit plus réengagé durant l'été, parce que, selon lui, Fortes avait été embauché sous un faux prétexte : il ne faisait pas un travail assez rentable pour justifier son embauche. Cependant, la majorité du conseil municipal vota contre cette demande et il fut embauché pour un deuxième été, à la condition qu'à la fin de la saison son emploi en tant que patrouilleur (c'est-à-dire comme gendarme spécial préposé à la plage) soit désormais régi par le Police and Fire Committee<sup>20</sup>. Son contrat allait être renégocié de cette façon chaque année jusqu'en 1904 lorsque, grâce à une pétition qui fut signée par plus de 2000 résidents (dont des personnes haut

placées) son emploi fut rendu permanent<sup>21</sup>. Il réussit à être également rémunéré pendant l'hiver, ne fût-ce qu'à salaire réduit<sup>22</sup>.

Ces tribulations démontrent que Fortes a dû prouver sa valeur tout au long de sa carrière comme sauveteur et maître-nageur. Toutefois, sans dénier que son entourage était conscient de la couleur de sa peau, cela ne reflète pas de traitement raciste envers lui. Rien n'indique, en effet que l'on s'opposait à sa désignation parce qu'il était Noir. En fait, rien n'indique non plus qu'un homme blanc aurait eu une expérience différente de celle de Joe Fortes, un homme noir dans une société majoritairement Blanche. Ces observations ne dépendent que de sources consultées et ne permettent pas de conclure qu'il fut totalement exempt de discrimination durant toute sa carrière.

En 1905, le Vancouver Amateur Swimming Club fut mis sur pied et il commença à organiser des compétitions de natation et de water-polo. Selon les sources, Fortes ne semble pas avoir été associé au Club en tant que compétiteur. Il est possible qu'il n'ait pas pu participer à la compétition : il était dans la trentaine avancée et il faut considérer que la définition du sport amateur de plusieurs clubs sportifs canadiens (notamment en aviron) disqualifiait toute personne qui, comme Fortes, gagnait sa vie en assistant des personnes dans leur poursuite de l'excellence athlétique<sup>23</sup>.

Cependant, il est tout à fait possible que certains de ses anciens élèves aient fait partie du Club. Une chose est certaine, il était connu du Club. En 1908, pour souligner son travail de sauveteur, des membres du Club se rendirent à son domicile pour lui remettre une médaille d'or avec l'inscription « Presented by the Vancouver Athletic Club to Joe Fortes for gallantry in saving life. July 1908 »<sup>24</sup>. Plus encore, il était ami avec Peter Pantages, un des instigateurs du Polar Bear Club, dont les membres ont, jusqu'à ce jour, la tradition de plonger dans les eaux

d'English Bay le premier jour de l'an<sup>25</sup>. Tout cela démontre qu'il n'était donc pas étranger aux membres athlètes de la société de Vancouver.

Suite à la création du club de natation, les épreuves de natation devinrent une coutume dans les eaux de la ville. Bien que rien ne signale la participation des quelques autres résidents noirs à l'époque, une photo prise lors d'une compétition en 1905 permet de voir quelques hommes noirs assis parmi d'autres spectateurs dans des embarcations où ils sont accompagnés par quelques femmes et enfants (voir figure 2.3). Quant à Joe Fortes, lorsqu'il effectuait des manœuvres de natation ce n'était vraisemblablement pas lors d'une compétition. Il fut, entre autres, photographié en 1906 et en 1912 pendant qu'il effectuait un plongeon : dans la première photo, il est à côté de jeunes nageurs à la baie et, dans la deuxième, c'est sous le regard d'une dizaine de membres d'une équipe de natation qu'il plonge d'une haute plateforme (voir figure 2.4a et 2.4 b)<sup>26</sup>. Un fait notable est que la photo de la figure 2.4a fut utilisée comme carte postale de la ville de Vancouver avec le titre : « Our friend Joe ». Rappelons qu'en 1908, le Vancouver Athletic Club lui avait remis une médaille d'or. Décidément, s'il y avait d'autres sauveteurs sur d'autres plages, Joe Fortes sortait nettement du lot. Il n'y a également pas d'indication que d'autres Noirs occupaient le même genre de poste que lui bien que cela demande plus de recherche.

S'il n'était pas impliqué dans le côté athlétique, au début des années 1910, Joe Fortes donnait toujours des leçons de natation aux petits comme aux grands, comme la figure 2.5 l'atteste. Ceux qui voulaient apprendre à nager pouvaient compter sur lui, comme il l'avait fait pour un grand nombre dans la ville. Goldvine Howard, la petite fille de Martha Scurry (une veuve noire immigrée des États-Unis pendant la Première Guerre mondiale et dont la famille devint ami avec Fortes), affirme que sa mère l'accompagnait souvent nager dans la baie avec sa

famille<sup>27</sup>. Comme elle l'exprime : « Joe would always invite us to come up to his little vine covered cottage for a visit at the close of our day on the beach and before he began his hourly official beach patrol of the evening. »<sup>28</sup> D'après ces propos, Joe Fortes ne fut pas le seul Noir qui profitait des eaux pour la natation puisque des membres de la population noire de la région, comme la famille Howard, s'y baignaient tout aussi régulièrement.

Avec le temps, Joe Fortes devint une figure notable à Vancouver. Comme le confirme Howard qui a connu Fortes quand elle était jeune : « As time passed Joe became a legend in the West End; this kindly well-loved black man who taught nearly all the West End children to swim and kept a strict watch seeing that no one came to harm. It is well known that he was credited with saving many who somehow got into trouble in the waters of English Bay. »<sup>29</sup> Ses services furent reconnus officiellement en 1910 par la ville de Vancouver lors d'une cérémonie. Il reçut une montre de poche en or, une bourse de 472 \$ (dont l'argent provenait d'une quête faite auprès des résidents de la ville voulant lui exprimer leur reconnaissance) et un certificat encadré<sup>30</sup>. Remarquons qu'à la même époque, à l'autre bout du pays, un marin noir nommé George Liston, recevait une médaille d'or pour avoir sauvé plusieurs personnes de la noyade dans le port de Halifax, lorsqu'il se trouvait sur son bateau<sup>31</sup>.

Malgré l'expérience positive de Fortes et de Liston, les Noirs canadiens n'étaient pas les bienvenus dans toutes les eaux publiques. En Ontario, quelques espaces publics étaient ségrégués et les plages ne faisaient pas exception. Selon ce que raconte Carol Talbot, écrivain et poète noire, dans une autobiographie relatant son enfance à Vancouver durant les années 1940, cette séparation était de toute évidence motivée par l'intolérance raciste. Carol Talbot est née et a grandi à Windsor ; ses parents étaient originaires de deux villes ontariennes où l'on retrouve certaines des communautés noires les plus vieilles du pays : Amherstburg et Dresden. Son

autobiographie, publiée en 1984, dresse un portrait de la vie d'une jeune fille noire des années 1940 aux années 1960. Selon Talbot, son père aurait été confronté à cette ségrégation et comme elle le déclare :

Dad and his young friends [...] knew why they could only swim, on those hot, humid, summer days of southwestern Ontario, at certain beaches. There was no pollution then along the seventy-five miles of sandy beach from Mitchell's Bay, at the northeast end of the country, westward along the shore of Lake St. Clair, the Detroit River and the north shore of Lake Erie, but blacks could only swim at four spots along that shoreline: the foot of Bridge Ave. in Windsor; Smitty's, west of the town of Sandwich; Waterworks Park in Amherstburg; and Colchester Beach. Private picnics grounds or bathing beaches, even for church picnics; bowling alleys; or other amusement centres were even more definitely out of the question for blacks. Such signs as "Whites Only", "White Gentiles Only", "No Jews Or Coloured People Allowed", or "Restricted Clientele" were not uncommon sights for his young eyes.<sup>32</sup>

Ce que raconte Carol Talbot n'est pas présentement confirmé par les sources consultées dans le cadre de cette étude, surtout parce que la période n'est pas précisée. Elle semble seulement confirmer la vague idée selon laquelle les Noirs pouvaient être refusés l'entrée à certains établissements publics dont les piscines et autres espaces de natation faisaient partie. Une consultation de différents documents dans une étude qui se focalise sur cette région aiderait à fournir un meilleur contexte dans lequel ces incidents se sont déroulés.

Il importe de noter que la famille Talbot, qui vivait à Windsor (au sud de l'Ontario), aurait été particulièrement confrontée à la réalité raciale américaine, compte tenu de la proximité de la ville de Détroit, aux États-Unis. Tandis que cette proximité aurait pu affecter les rapports entre Blancs et Noirs à Windsor, cette question mérite une recherche plus poussée. Cela implique une étude de l'influence qu'a pu avoir la situation socio-politique des États-Unis sur les relations raciales des villes canadiennes établies sur la frontière.

Enfin, avec l'arrivée de la Première Guerre mondiale, la fin des années 1910 marque un tournant pour plusieurs Canadiens. Fortes en fut notamment affecté : la ville réduisit son salaire et embaucha une autre personne pour donner les leçons de natation à sa place<sup>33</sup>. Selon Lisa Ann Smith et Barbara Rogers, les auteurs de sa biographie, le rationnement durant la guerre explique cette baisse de salaire. Les temps furent difficiles pour plusieurs pendant et après la Guerre, et plus encore pour les personnes au plus bas de l'échelle socio-économique. En 1919, Fortes, qui avait pu garder son emploi malgré les temps durs, put faire demande pour une hausse salariale. En réponse, le contrôleur de la ville fut chargé de s'assurer que Fortes reçoive le même salaire que tout autre employé de la ville au même niveau. La décision finale qui fut prise n'est pas claire, mais il est certain que Joe Fortes continua à être employé par la ville<sup>34</sup>.



*Figure 2.1.* Joe Fortes. (ca 1905). AM336-S3-2- CVA 677-440. Stuart Thompson fonds, City of Vancouver Archives, Vancouver, B.C.



Figure 2.2a. Carte du Bassin Bedford montrant l'emplacement d'Africville. (n.d). <<http://storiesoffthetrack.wordpress.com/tag/africville/>>



Figure 2.2 b. Distant view of Acadian Lines bus passing through Africville. (ca. 1965). NSARM accession no. 1989-468 vol. 16 / negative sheet 5 image 18. Brooks B. fonds. Nova Scotia Archives, Halifax, N.S.



*Figure 2.3.* Boats in English Bay observing a swimming race. (1905). AM54-S4- Be P12.01. Timms P.T. fonds. City of Vancouver Archives, Vancouver, B.C.



*Figure 2.4a.* Joe Fortes diving into water at English Bay. (ca.1906). AM336-S3-3-CVA 677-591. Timms P. T. fonds. City of Vancouver Archives, Vancouver, B.C.



*Figure 2.4 b.* Joe Fortes diving off the slide platform at English Bay. (1912). AM54-S4-2- CVA 371-617. Cairns, W.J. fonds. City of Vancouver Archives, Vancouver, B.C.



*Figure 2.5.* Joe Fortes [teaching swimming] at English Bay. (1912). Quiney, J. L. fonds. City of Vancouver Archives, Vancouver, B.C.

## L'entre-deux-guerres : Les années 1920 à 1940

Au début des années 1920, Joe Fortes s'imposait toujours sur la plage d'English Bay jusqu'à sa mort, en 1922. Il est mort d'une pneumonie qui s'est sûrement aggravée lorsqu'il s'est lancé dans l'Océan pour sauver une femme de la noyade<sup>35</sup>. Plusieurs des citoyens assistèrent à ses funérailles et ce jour-là fut déclaré férié. Parmi les hommages rendus au vieux maître-nageur, il fut officiellement reconnu qu'il avait sauvé une vingtaine de personnes de la noyade (bien qu'il soit possible qu'il en ait sauvé plus). Une grande partie des membres du Kiwanis Club et du Vancouver Amateur Swimming Club qui lui devaient leur apprentissage de la natation lui rendirent aussi hommage<sup>36</sup>.

Deux ans plus tard, le « old Black man » était cité comme un exemple de bonne citoyenneté dans un éditorial du *Vancouver Sun* et des plans pour la construction d'un monument en sa mémoire étaient en place<sup>37</sup>. C'est ainsi qu'en 1927 le Kiwanis Club érigea une fontaine d'eau à l'effigie de Joe Fortes<sup>38</sup>. L'argent pour ce projet fut recueilli dans la communauté et plusieurs écoliers auxquels il avait appris à nager ou qu'il avait sauvés de la noyade furent du nombre des donateurs.

Par contre, tandis qu'on ne tarissait pas d'éloges pour un nageur noir sur la Côte Ouest canadienne, à Colchester, en Ontario, il est rapporté par l'historien Robin Winks qu'en 1930 des patrouilles s'assuraient que les Noirs n'aillent pas dans les parcs et sur les plages de la région<sup>39</sup>. Rappelons que Colchester Beach fait partie de ces plages qui, des années auparavant, étaient interdites d'accès aux Noirs. Retenons cependant qu'à l'époque le cas de Colchester n'est pas la norme comme les évènements suivants le prouvent. Tandis que ces plages étaient hors d'atteinte, non loin de là, dans le Sud ontarien, entre 1924 et 1952, la communauté noire célébrait sans

encombre le jour de l'Émancipation à Port Dalhousie, une ville au bord du lac Ontario. Cet évènement annuel visant à célébrer l'abolition de l'esclavage dans les Colonies et dans les Antilles britanniques attirait des familles noires, mais aussi blanches, à la station balnéaire de Lakeside Park. Ils profitaient de plusieurs divertissements mis à leur disposition : il y avait de la danse, du patin et des manèges, mais aussi des bains publics et une plage où ils pouvaient se baigner<sup>40</sup>.

Par ailleurs, pendant la Seconde Guerre mondiale, à Toronto, Elwood Singer, un nageur noir de Détroit, au Michigan, fit partie d'une compétition de natation internationale de 8 km (organisée par le Canadian National Exhibition) qui accueillait des nageurs venus du Canada et des États-Unis. Selon le *New York Times*, en ce début de septembre 1936, ce fut la première fois qu'un Noir participait à une compétition de ce niveau au Canada<sup>41</sup>. Cependant, après avoir parcouru presque 5 km à la nage dans les eaux froides du lac Ontario, il fut de ceux qui finirent par déclarer forfait. En effet, la température de l'eau était de 16 degrés Celsius au coup d'envoi et de 13 degrés vers la fin de la course.

À ce propos, il importe de noter que les journaux de Toronto, de Montréal et d'Ottawa ne mentionnaient pas la présence d'Elwood Singer, même dans la liste des nageurs qui ont abandonné la course<sup>42</sup>. Si l'on se base sur cet exemple, la race ne semble pas être soulignée dans les quotidiens canadiens, en comparaison au quotidien américain (le *New York Times* en occurrence). Tandis que le *New York Times* remarque spécifiquement la présence d'un nageur noir pour la première fois dans un championnat canadien, plusieurs quotidiens canadiens n'ont apparemment pas considéré ce fait comme notable.

Si la présence d'un compétiteur noir dans le lac Ontario ne paraît pas avoir suscité beaucoup de réactions, malgré le fait que non loin de là, à Colchester, les Noirs ne pouvaient pas

aller à la plage, c'est peut-être tout simplement que sa présence n'était pas remarquable. Il n'y a aucune indication que sa capacité (ou celle des Noirs en générale) à pouvoir nager ait été remise en question. D'ailleurs, l'honorable Lincoln M. Alexander (1922-2012), ancien lieutenant-gouverneur de l'Ontario et premier noir membre du parlement canadien, se rappelle avoir reçu des cours de natation avec plusieurs autres quand il était jeune. Pourtant, il a grandi durant les années 1920 et 1930 à Toronto dans un environnement où il faisait clairement partie de la minorité visible et où il était conscient de l'intolérance raciste quotidienne. Bien qu'il n'ait jamais appris la natation comme il faut, on ne note aucune tension raciale dans ses propos :

One thing I can't do athletically is swim. I went for lessons once, and the instructor got the brilliant idea of moving the taller people toward the deeper end, which ended up being not such good planning from my standpoint. I went farther, then a bit farther, and then, as I went a bit farther and tried to stand up, I dropped like a stone. I reached the separation between shallow and deep end, and I was gone, hopeless, a deadweight. I remember the teacher jumping in to pull me out. As soon as I realized that swimming could be life-threatening, I was assured that I would have a very short swimming career. I never did learn how to swim.<sup>43</sup>

Si la natation ne devint pas son sport de prédilection comme le basketball le fut plus tard, ce n'est donc pas à cause de sa race, mais à cause d'une peur de l'eau développée lors d'une mauvaise leçon de natation. Ajoutons qu'il participait avec sa famille au pique-nique de célébration à Port Dalhousie quand il était jeune et qu'il y a donc de grandes chances qu'il ait été exposé à la station balnéaire de Lakeside Park lors de ces visites<sup>44</sup>. Même s'il ne nageait pas, il était sûrement conscient de la pratique par d'autres Noirs autour de lui. On peut plutôt se demander si d'autres ont vécu une expérience similaire qui les aurait éloignés des eaux publiques. Une étude de la qualité des leçons de natation reçues par les jeunes à cette époque permettrait de savoir à quel point l'expérience de Lincoln Alexander fut commune. Quoi qu'il en

soit, il est important de noter qu'après cette expérience, il finit plutôt par graviter vers le basketball et qu'il délaissa la natation.

De manière générale, c'était parce qu'ils étaient poussés par l'intolérance raciste qu'ils rencontraient dans le domaine sportif, que les Noirs se dirigeaient vers certaines disciplines sportives plutôt que d'autres. D'après Ray Lewis, un Noir originaire de Hamilton, en Ontario, qui est devenu un champion d'athlétisme dans les années 1940, les autres sports étaient hors de l'atteinte des Noirs<sup>45</sup>. Le racisme dans le milieu sportif était manifestement suffisant pour en décourager plusieurs. Lewis relate notamment comment il a abandonné le football à cause de l'intolérance désinvolte et raciste de son entraîneur envers les joueurs noirs des équipes rivales<sup>46</sup>. Les comportements racistes étaient simplement courants. Dans son adolescence, il avait été victime de discrimination lorsqu'il postulait pour un emploi d'été à un terrain de jeux. On lui avait refusé le poste, malgré le fait que le département de récréation de Hamilton ait été reconnu pour employer les athlètes locaux, ce qu'il était. Comme il le raconte : « The response to my inquiries became a virtual broken record. "We don't have any openings, sorry", I was told repeatedly. »<sup>47</sup>

En somme, deux observations peuvent être faites à propos de l'époque de l'entre-deux-guerres. Les Noirs n'étaient pas étrangers aux sports aquatiques. Ils participaient à des compétitions officielles et quelques-uns d'entre eux pouvaient même prendre des leçons de natation. Leur participation n'était même pas perçue comme hors de l'ordinaire comme Joe Fortes l'exemplifie. Cependant, il y a bel et bien eu au moins une localité dans laquelle on a eu recours à des actions extrêmes pour s'assurer que les Noirs ne pouvaient pas aller nager comme tout un chacun, comme le cas de Colchester le démontre. Dans ce cas, le refus de partager les espaces de natation est comparable à l'exclusion que l'on retrouvait dans d'autres lieux publics.

Mais jusqu'où allait-on avec ces restrictions ? Pour répondre à cette question, il conviendrait d'abord de découvrir exactement ce qui déclenchait des hostilités dans certains cas et pas dans d'autres. Pourquoi avait-on recours à une patrouille pour interdire l'accès à certains endroits alors qu'il semble qu'ailleurs des leçons de natation étaient offertes sans discrimination ? À cause de la nature informelle des décisions concernant l'exclusion raciale, lesquelles étaient « fluides et contextuelles »<sup>48</sup>, ces questions se révèlent être complexes, ce que les sources consultées aident à illustrer.

### **Après la Seconde Guerre mondiale**

Jusqu'à la Seconde Guerre, les barrières dressées devant les Noirs étaient nombreuses. Avec le passage de cette guerre, la plupart furent surmontés, ou du moins, ils devinrent surmontables. Pour l'Alberta, par exemple, une nouvelle conscience de l'injustice de la discrimination raciale vit le jour et incita à quelques changements. Selon les historiens, les Albertains se rendaient compte de méfaits du racisme (aussi informel fut-il) et les médias n'hésitaient pas à rendre publics les incidents de discrimination contre les Noirs dans les piscines ainsi que dans les hôtels, les tavernes et les salles de danse<sup>49</sup>. Plusieurs conseillers municipaux allaient même jusqu'à combattre cette discrimination de manière officielle<sup>50</sup>. Entre autres, l'historien Robin Winks décrit le cas où un haut fonctionnaire de la ville d'Edmonton voulut interdire aux Noirs l'accès aux parcs publics et aux piscines ; sa décision fut cependant annulée par le conseil municipal<sup>51</sup>. On ne peut pas par contre conclure que le changement s'effectuait dans toute la province, ni dans tout le pays, puisque le taux de tolérance variait grandement d'une région à une autre. Ce contraste est mis en relief dans les cas suivants.

Il y a d'abord un incident à Hamilton (Ontario) où Lenny Bell, un associé de Ray Lewis (le champion d'athlétisme des années 1940), fut mis à la porte d'une piscine parce qu'il était Noir. Selon Lewis, dans de telles situations d'intolérance, la police elle-même ne levait pas le petit doigt. Bref, ce n'était pas un incident isolé puisque ce genre d'accroc lui était arrivé à certaines occasions dans des hôtels ou dans des restaurants<sup>52</sup>.

Ailleurs dans le pays, la ségrégation raciale n'était pas aussi manifeste. Ce constat contredit ce qui se déroulait à Hamilton. Il y a donc notamment le fait que Carol Talbot, dont la famille est originaire de Windsor, n'indique pas de barrières raciales à ce sujet puisqu'elle raconte dans son autobiographie qu'elle allait se baigner avec sa famille. Elle note la discrimination dans d'autres domaines, mais n'indique pas de barrière en natation<sup>53</sup>. Rappelons aussi les célébrations du jour de l'Émancipation qui, jusque dans les années 1950, se déroulaient sur le bord du lac Ontario et auxquelles des familles noires participaient chaque année. La natation se trouvait parmi les nombreuses activités mises à leur disposition. On remarque ainsi que l'expérience n'était pas uniforme même durant la même époque dans une même province.

Même si des cas semblables à celui de Lenny Bell pouvaient être courants<sup>54</sup>, il devenait tout aussi courant pour des Blancs de faire entendre leur désaccord avec les actions racistes. En plus, il n'était plus question pour les Noirs de simplement baisser la tête et d'aller voir ailleurs : la tolérance des Noirs pour de telles injustices était de plus en plus basse. Ce changement ne tarde pas à se faire sentir dans certains coins du pays. En novembre 1945, à Vancouver, une règle qui dictait que Blancs et non-Blanc (Noirs et Orientaux) ne pouvaient pas se baigner en même temps à la piscine Crystal fut abolie par les commissaires du conseil municipal d'administration des parcs<sup>55</sup>. Avant cette abolition, les non-Blancs se baignaient uniquement à des jours spécifiques. Les membres du conseil se sont donc réunis en faveur de l'admission de tous, peu

importe leur race, leur religion ou la couleur de leur peau. Remarquons que ce nouveau règlement s'appliquait aussi bien aux Noirs qu'aux Orientaux<sup>56</sup>. Dans ce cas-ci, l'exclusion ne visait pas spécifiquement les Noirs, mais visait aussi d'autres minorités visibles.

L'historien James Walker observe un cas semblable à Calgary en 1948 dans une piscine publique (non municipale)<sup>57</sup>. Pour avoir refusé à une jeune fille noire (dont l'âge n'est pas indiqué) de se baigner dans sa piscine, le gérant de la piscine se retrouva à la une du *Calgary Herald*. En réaction à cette intolérance, Eva Leask, la tante de l'enfant, avait écrit ceci au journal : « This appears to me a most outrageous thing. As I have said, it is breaking down our ideals of freedom. »<sup>58</sup> En réponse à cette lettre, le gérant s'expliqua ainsi :

After all, the public makes the rules, and they wouldn't stand for it. I have had complaints about Chinese and Negroes in the pool. So I have to enforce this regulation in my pool. They can always go down to the city pool if they want.<sup>59</sup>

Il continua en affirmant qu'une règle visant à interdire l'accès aux Noirs était nécessaire parce que s'il y en avait trop alors ces clients ne voudraient pas se baigner, ce qui selon lui mènerait à la faillite de son entreprise. Autrement dit, si en principe la présence de quelques Noirs était tolérée, dans les faits l'admission à la piscine leur était interdite. Comme à Vancouver, cette pratique ambiguë concernait aussi les Chinois et les Japonais.

On note, comme le gérant l'avait fait remarquer, que la piscine municipale n'avait pas de règlement interdisant l'accès des Noirs. Dans une seconde lettre au *Calgary Herald*, Eva Leask relève justement ce fait et l'utilise dans l'intention de remettre en question l'argument du gérant de la piscine<sup>60</sup>. Pour Leask, l'exclusion de sa nièce était un cas hors du commun. À ce propos, dans une entrevue conduite en 1993, Monsieur Ted King, qui a vécu à Calgary, déclare que, jusqu'aux années 1930, il était admis que lui et les autres enfants noirs se baignent dans cette piscine<sup>61</sup>. Ainsi, lorsque la nièce d'Eva Least est exclue de la piscine durant l'été 1948, la

décision du gérant était soudaine. Leask déclare même dans sa seconde lettre que c'était la première fois que sa nièce se voyait refuser l'entrée, suggérant que l'enfant avait été admise dans l'établissement même auparavant. Leask écrit alors : « I hope that the public will make him understand that in Canada there has never been a color line recognized, and that all Canadian citizens have equal rights. »<sup>62</sup> Le gérant lui-même indique qu'il ne refusait pas l'accès aux Noirs à chaque fois, seulement lorsqu'ils étaient trop. Bref, l'absence d'une ligne raciale, l'équivalent d'une ségrégation raciale appuyée par la loi, se traduisait par une ségrégation informelle incohérente.

D'après la réaction de la part de certains lecteurs (sous forme de lettres à l'éditeur du quotidien), ce genre d'incident n'était pas toléré par tous. D'après deux des lecteurs du *Calgary Herald*, si vraiment il existait des gens qui soutenaient un tel geste, il était impératif d'éduquer les gens sur l'injustice de pareils comportements<sup>63</sup>. L'action du gérant de piscine n'était sûrement pas populaire auprès de tous, mais dans un pays où la ligne raciale (*colour line*) n'aurait jamais été reconnue, ceux qui en avaient les moyens ne s'empêchaient pas de la tracer.

Autour de la même époque, à Montréal, en juillet 1943, une photo prise à la piscine de Verdun montre une fille noire en train de payer pour son entrée à la piscine (voir figure 2.6). Bien que dans cette image elle semble seule au sein d'un groupe de garçons blancs, d'autres images prises à la même piscine et durant la même période permettent d'entrevoir d'autres jeunes nageuses noires. En juin de la même année, deux fillettes noires en maillots de bain sont identifiables pendant des exercices sur le bord de la piscine en compagnie de plusieurs autres enfants (voir figure 2.7) et deux fillettes noires sont également visibles dans la grande file à l'extérieur de l'établissement parmi la foule attendant d'entrer (voir figure 2.8). Plus encore, une fille noire (identifiée comme Merlyn Bryant) joue le rôle de la victime dans une démonstration

des manœuvres de sauvetage avec un sauveteur de la piscine de Verdun, dans une photo prise aussi en juillet 1943 (voir figure 2.9). En maillot de bain, la jeune fille est allongée sur le ventre près de la piscine, la tête reposant sur un bras, et sauveteur maintient sa bouche ouverte en lui tenant la mâchoire.

D'après ces photographies, des Noirs dans cette région du Québec avaient un accès libre à la natation ; ceci marque un contraste avec la situation à Calgary, laquelle se développa quelques années plus tard. Remarquons toutefois qu'il ne s'agit que d'une très petite quantité d'images et que le contexte dans lequel elles furent prises n'est pas connu. Néanmoins, elles sont la preuve d'une certaine tolérance envers les Noirs. Une analyse plus approfondie de ces images et une étude de la piscine de Verdun seraient nécessaires pour aider à tirer une conclusion définitive sur leurs sujets. Elles permettent néanmoins d'entrevoir qu'à certaines occasions les Noirs participaient à la natation sans restrictions apparentes.

D'autres sources permettent d'observer des situations où la ligne raciale n'était pas tracée. Notamment, s'ils le voulaient, les enfants inscrits au camp de jour du Negro Community Center de Montréal (dont la très grande majorité était noire) allaient nager deux fois par semaine dans « une des piscines du district montréalais »<sup>64</sup>. Plus encore, les deux cas suivants représentent des situations où des Noirs participent dans la natation compétitive. Sur une photo de l'équipe de natation du Montréal High School prise en 1947, il est possible d'identifier un nageur noir (voir figure 2.10). Du fait que cette photo est la seule preuve de sa participation, l'étendue de sa participation n'est pas délimitée. Toutefois, sa présence dans la photo d'équipe suggère qu'il fut un membre compétiteur à part entière et vu que la population noire à cette époque ne représentait que 0.2 % de la population canadienne (voir figure 2.13 [p. 78]), sa présence est d'autant plus remarquable.

Autre cas notable en natation compétitive remonte à 1948, quelques mois avant l'incident évoqué à la piscine de Calgary : l'équipe de natation de l'Université McGill reçut l'équipe du Howard University, un établissement pour les Noirs de Washington D.C., pour une compétition de natation. Toutes les épreuves, sauf une, furent remportées par les nageurs de l'Université McGill<sup>65</sup>. Ceci est noté comme étant la première fois que des représentants d'une université noire participaient à une telle compétition sportive au Canada<sup>66</sup>. Pour terminer, le dernier exemple d'un Noir en natation compétitive durant les années 1940 est Bob White, un athlète de Montréal qui nageait et jouait au water-polo « in tournaments and in buildings that a few years before had banned Jews and Blacks »<sup>67</sup>. Dans le cas de ce dernier, sa carrière s'étend à la première moitié des années 1950.

En fin de compte, une question se pose, celle de savoir si les épreuves sportives dans lesquelles ont participé ces individus se déroulaient sans accroc. Les sources ne nous offrent pas de renseignements précis et pourtant, une vue d'ensemble de l'expérience des Noirs dans le sport compétitif suggère qu'il y eut des accrochages. Cette question donc mérite une enquête plus approfondie. Les événements documentés ne témoignent que très légèrement du changement qui s'est opéré après la Seconde guerre mondiale dans plusieurs aspects de la vie des Noirs au Canada, mais il reste difficile d'affirmer qu'à partir de là des portes s'ouvraient à eux de façon définitive dans les sports aquatiques. Comme les sources consultées nous aident à constater, l'expérience des Noirs à cette époque est complexe et n'autorise pas à tirer de conclusions concrètes.



*Figure 2.6.* Swimming. Verdun Pool. (27 juillet 1943). P48,S1,P9666. Fonds Conrad Poirier. Collection numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Collection Pistard. Centre : Montréal.



*Figure 2.7.* Swimming. Exercising. (23 juin 1943). P48,S1,P9649. Fonds Conrad Poirier. Collection numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Collection Pistard. Centre : Montréal.



*Figure 2.8.* Swimming. Verdun Pool. (27 juillet 1943). P48,S1,P9669. Fonds Conrad Poirier  
Collection numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Collection Pistard. Centre :  
Montréal.



*Figure 2.9.* Swimming. Merlyn Bryant; Laurent Mallette (27 juillet 1943). P48,S1,P9685. Fonds Conrad Poirier. Collection numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Collection Pistard. Centre : Montréal.



*Figure 2.10.* Group. Mt High School (27 janvier 1947). P48,S1,P15396. Fonds Conrad Poirier. Collection numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Collection Pistard. Centre : Montréal.

## Les années 1950

D'après les archives examinées, les Noirs n'étaient pas absents des lieux réservés à la baignade dans les villes comme Vancouver, Calgary, Montréal, Windsor ou Hamilton. Cependant, même à l'aube des années 1950, certains n'allaient que lorsque l'opportunité se présentait, car la ligne raciale était informellement tracée dans certains endroits. Comme dans l'emploi et le logement, la discrimination raciale était présente au sein des établissements publics comme les piscines municipales<sup>68</sup>. Donc, d'une manière ou d'une autre, aller nager constituait un acte/geste de résistance contre la discrimination raciale. Rappelons aussi que c'est entre 1940 et 1960 que la communauté noire commence à s'organiser pour revendiquer que la direction des établissements publics tels que les piscines accepte la présence les Noirs sans discrimination<sup>69</sup>.

Durant cette époque, il n'était pas rare pour toute une famille d'aller se baigner à la piscine, comme le montre la famille Collins (une famille notable dans la communauté noire de la Colombie-Britannique) en Colombie-Britannique<sup>70</sup> (voir figure 2.11). À Windsor, la famille Talbot aussi ne manquait pas l'occasion d'aller se baigner à la plage (lorsqu'il y en avait une de disponible). Lors des pique-niques de l'Église ou ceux du Coloured Community Credit Union ou tout simplement lors des réunions de famille, toute occasion était bonne pour aller nager<sup>71</sup> (voir figure 2.12). En fait, la plage était un lieu de prédilection pour Carol Talbot et sa famille ; durant les vacances, de nombreuses activités qui étaient à l'horaire se trouvaient des excursions à la plage pendant toute la journée. Elle décrit notamment, non sans nostalgie, l'année où, en vacance dans un chalet au Michigan, ils pouvaient nager et faire du bateau *toute* la journée. Cette opportunité était un luxe, compte tenu du fait que les quelques excursions à la plage étaient habituellement occasionnelles et temporaires<sup>72</sup>.

Toujours à la même période, d'autres Noirs ailleurs dans le pays continuaient à démontrer de l'enthousiasme pour la natation. C'était le cas de Bob White, nageur et joueur de water-polo de la fin des années 1940, qui non seulement fut un des premiers athlètes noirs de sa génération à faire de la compétition aquatique, mais réussit ensuite à faire de ses habiletés la fondation de sa carrière. Au début des années 1950, il quitta Montréal pour aller poursuivre ses études aux États-Unis où il finit par être employé, dans les années 1960, en tant que directeur du programme aquatique au YMCA de Harlem à New York<sup>73</sup>.

Son implication en natation lui valut une réputation dans le monde sportif. Il fut un des membres fondateurs du Westend Sport Association à Montréal, qui fut mis sur pied dans le quartier de Little Burgundy dans les années 1980, le même quartier où se trouvait le Negro Community Center pendant les années 1940 et 1960. En plus des programmes de basketball, de hockey, de tennis et de karaté, l'association faisait aussi la promotion d'un programme complet de sécurité aquatique et Bob White était responsable de celui-ci. Une des caractéristiques prévues du programme concernait un système de surveillance et l'enseignement des techniques de sauvetage pertinents, avec l'objectif d'éviter toute tragédie possible<sup>74</sup>. Avant d'être assigné à ce poste, White était alors l'ancien moniteur en sécurité aquatique du département des parcs de la ville de New York.

En Nouvelle-Écosse, un intérêt pour la natation est aussi perceptible dans les années suivant la Seconde Guerre mondiale et plus particulièrement chez les résidents d'Africville, à Halifax, où les enfants n'avaient pas peur de se lancer à l'eau dans ce qui représentait pour eux un « private lagoon »<sup>75</sup>. En fait, étant localisé juste sur le bord du bassin de Bedford, Africville avait l'eau directement à sa portée (voir les figures 2.2a et 2.2 b [p. 58]), et les résidents y grandissaient en pratiquant la natation. À cette époque, s'il y avait des obstacles concernant les

espaces publics désignés pour la natation pour les Noirs dans le reste de la région d'Halifax, les pratiques occasionnelles et ludiques des résidents d'Africville ne semblent pas en avoir été affectées. Il semble même que pour cette communauté côtière la natation ait été une des activités récréatives à laquelle elle avait accès.

Although Africville residents may not have had the recreational facilities to which other areas in Halifax were privy, they had other playgrounds at their disposition. [...] The winter months were also spent coasting on the hills and skating on local ponds and the Bedford Basin. During the summer, these bodies of water were also used for swimming and fishing.<sup>76</sup>

Si un facteur intrinsèque allait empêcher les noirs de nager, c'était surtout la peur de l'eau. Il n'est pas seulement question ici de la peur de se noyer comme il fut le cas pour Lincoln Alexander dans les années 1930 ; il s'agissait surtout de la réticence des femmes à se mouiller les cheveux. Pour Carol Talbot et son entourage, après tout le temps et l'énergie dépensée à se défriser les cheveux et après tous les traitements appliqués pour les rendre plus lisses, il n'était pas question de tout gâcher en allant se baigner. Comme Talbot l'explique : « [...] that's the main reason why I never learned to swim well at high school : I never wanted to get my hair wet ! »<sup>77</sup> Il reste à savoir si cela demeura un problème dans les années 1960 lorsqu'elle décida de délaissier les traitements chimiques défrisant pour une chevelure naturelle. Les recherches futures pourraient se concentrer sur cette question au Canada, surtout parce que de nos jours, aux États-Unis, elle correspond à un des mythes qui sont évoqués pour tenter d'expliquer le manque de participation des femmes noires en natation<sup>78</sup>.

En résumé, comme les sources ont permis de le démontrer, durant les années 1950, les Noirs furent bien engagés en natation. Les évènements répertoriés sont caractérisés par une meilleure intégration des Noirs dans l'activité : les sources consultées révèlent moins d'intolérance durant cette époque. Le seul obstacle semble avoir été la réticence des femmes

noires à se mouiller les cheveux. Durant cette période, la tolérance raciale était à son meilleur niveau. Elle ne l'avait jamais été auparavant. Cette situation était caractérisée par une diminution, quoique minime, de l'adversité envers les Noirs. En revanche, on ne peut pas négliger le fait qu'entre 1951 et 1961 la proportion de la population noire était la plus basse qui ait été. Elle avait atteint les 0.1 % de la population canadienne en comparaison à 0.6 %, en 1871, et à 0.2 %, entre 1911 et 1949 (voir figure 2.13). Avec une population aussi petite, l'information est donc plus limitée. Sans une recherche plus détaillée, il est également difficile de savoir à quel point les pratiques de cette population furent affectées par leur petit nombre.



*Figure 2.11.* La famille Collins (ca. 1950).  
Preece, Donna (réalisatrice) (1994), « British Columbia, the West: On this Rock » in Almeta Speaks Productions, *Hymn to freedom: The history of Blacks in Canada* [VHS], Canada: International Tele-Film Enterprises, 58'. (Disponible en ligne à travers le catalogue de l'Université d'Ottawa).



Figure 2.12. Famille Talbot. (n.d.)  
Talbot, *Growing up Black in Canada* (p. 27)

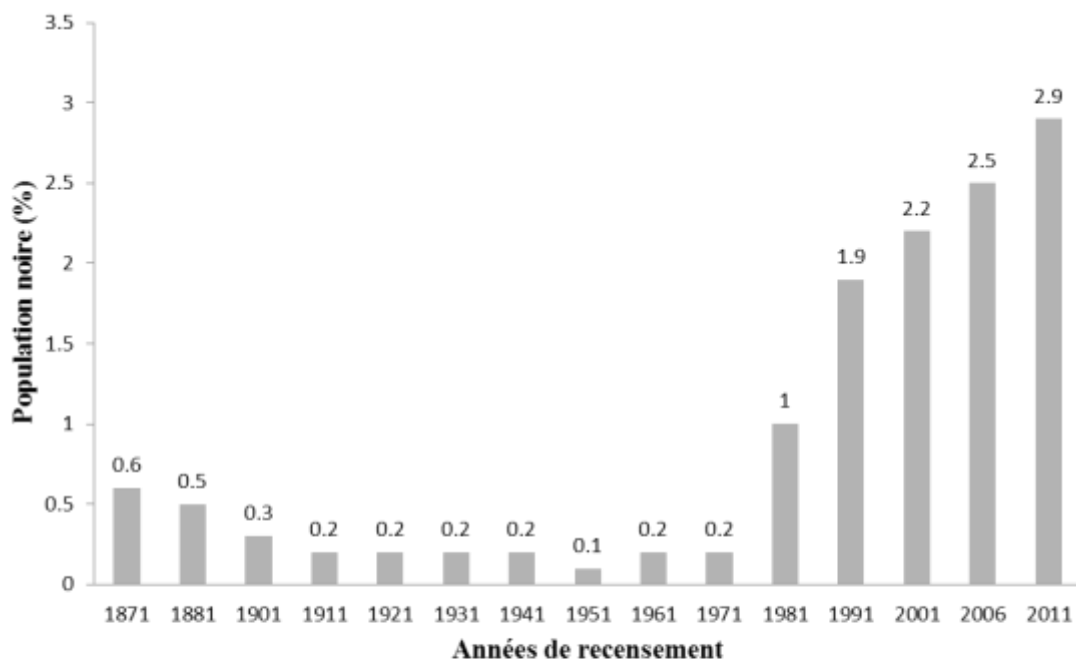


Figure 2.13. Pourcentage de la population noire au Canada depuis le recensement de 1871 jusqu'à 2011 (Statistiques Canada, 2010; 2013; Milan & Tran, 2004)

Note: Avant 1996 la question sur les groupes de populations (race) n'était pas posée. L'information sur la race était conjecturé à partir des réponses ayant trait à l'origine ethnique ainsi qu'à l'aide d'autres informations ethnoculturelles comme la langue, le lieu de naissance et la religion. Les données de 2011 sont des estimations provenant de l'Enquête nationale des ménages, conduit sous base volontaire. Ils excluent les résidents des logements collectifs et les émigrés.

## Les années 1960

À l'aube des années 1960, les Noirs faisaient rarement partie des compétitions de natation d'envergure. Quoique plusieurs aient continué à pratiquer la natation de façon récréative, celle-ci ne se présentait pas comme leur sport de prédilection. Néanmoins, comme on le remarque avec les quelques évènements dont des nageurs noirs font partie, pour certains – au sein de la presse canadienne – la présence de ces nageurs n'était pas une anomalie. Il était tout simplement rare qu'ils soient représentés.

Cette situation se confirme aux Empire Games (ancêtres des Commonwealth Games) de 1966, en Jamaïque. À cette occasion, le reportage de l'épreuve du 100 mètres nage fait remarquer la participation d'un nageur jamaïquain, en mentionnant qu'il a terminé sa course en quatrième place<sup>79</sup>. (À noter que cette mention ne précise pas s'il était Noir ou non.) Dans le même article, une citation d'un des nageurs canadiens nous renseigne sur la participation d'un autre nageur qui, lui, était sans aucun doute Noir :

Oakley [swimmer from Oshawa (ON) who finished 5th] got a kick out of the crowd that turned out to watch the start at 5:30 a.m. "There was a Negro Alex Valentine of Trinidad, who took the lead at the start. The crowd kept shouting 'come on you'll beat them, you'll put them all behind bars.'"<sup>80</sup>

Ces Canadiens ne semblent pas faire cas de la présence d'un Noir dans la compétition ou de ses habiletés, bien qu'il soit clairement identifié comme non-blanc.

En 1968, lors des Olympiques d'été de Mexico, alors que le monde réagissait au geste de protestation de Carlos et Smith sur le podium contre les discriminations dont étaient victimes les Noirs américains, Jim Kearney, un chroniqueur du *Vancouver Sun*, fit remarquer que ce genre d'acte de défiance n'était possible qu'en athlétisme où les Noirs s'imposaient avec force<sup>81</sup>. Le chroniqueur poursuivi ainsi :

As Jimmy Durante used to say, “Everybody’s trying to get into the act”. Okay, make that past tense because the act—track and field segment of the 19<sup>th</sup> Olympiad—is over. So too probably is Black Power politicizing. Swimming is the big Olympic splash of the remainder of the Games. It is a pastime in which there are no Black Power politics because there is no Black Power. There is not a Single Negro swimmer on the premises.<sup>82</sup>

Cette déclaration insiste sur le fait que la natation ne représente un espace privilégié pour faire entendre la cause des Noirs puisqu’ils n’y sont pas représentés, contrairement à l’athlétisme. On perçoit ici que certains ne considéraient pas la natation comme le domaine des Noirs.

Ils n’étaient toutefois pas totalement absents de la natation récréative. Comme c’était le cas dans les années 1940, il semble que le Negro Community Center de Montréal comptait encore la natation parmi les activités mises à l’horaire pour les enfants. La *Gazette* de Montréal, dans un reportage sur les tâches des jeunes femmes bénévoles américaines étudiantes en éducation, rapportait qu’elles s’occupent, entre autres, d’accompagner les enfants à la piscine de l’île Sainte-Hélène<sup>83</sup>.

De même, à Africville, malgré le manque d’établissements pour la récréation, surtout en comparaison à d’autres quartiers d’Halifax<sup>84</sup>, les résidents de la communauté côtière ne manquaient pas l’occasion d’aller se baigner. Pour Irvine Carvery<sup>85</sup> :

The other part of living in Africville was the freedom that we had there—we had open fields, we had forested areas, we had the water. Recreation was at our fingertips. You weren’t encumbered by people with restrictions, the way you felt in the city.<sup>86</sup>

La famille Carvery représente une des plus vieilles familles d’Africville et une des dernières à avoir déménagé. La natation libre faisant donc partie du quotidien des jeunes résidents d’Africville. Grâce à leur accès direct à l’océan, ils pouvaient se soustraire de restrictions qu’il était possible de rencontrer en ville. Les propos de Carvery et d’autres résidents suggèrent

effectivement que la natation n'était pas à la portée des Noirs en ville, bien qu'il ne soit pas précisé de quelle façon.

Ceci est soutenu par le fait qu'en 1967, les jeunes qui se rencontraient au Kwacha House – une maison de réunion pour la communauté noire d'Halifax – percevaient la natation comme un moyen de défier la domination blanche dans le cadre du mouvement des *Civil Rights*. Pendant une discussion sur les leaders du mouvement, tels que Martin Luther King, un jeune homme (que nous avons identifié comme étant Burnley « Rocky » Jones, activiste et militant pour la jeunesse noire Nouvelle-Écossaise) s'exprime ainsi :

Those are your autonomous leaders, those are the guys that are leading a five, six and seven hundred men games. Those are the guys—the organizers. [...] Right, when you turn those guys on and when you develop a confidence and you can say to them come on, let's do something, let's go swimming. And if it's not let's go swimming, it's let's boycott this joint or, if it's not that, let's all go down and apply for this job and if we don't get it then we're just gonna sit here and they're not gonna close it to us.<sup>87</sup>

Pour le groupe du Kwacha House, aller nager faisait partie d'un genre de geste qu'ils qualifiaient de « peaceful activism » : une résistance à la discrimination et à l'intolérance raciale que combattaient les Noirs. Ce geste allait dans la même veine que les actions du Black United Front et des autres groupes formés par des activistes noirs pour lutter pour l'égalité des Noirs en Nouvelle-Écosse et ailleurs au Canada. À la fin des années 1960, le but de ce genre d'organisation était de repérer et de dénoncer les actions racistes<sup>88</sup>. Le rassemblement des Noirs canadiens pour une même cause, le redressement des torts subis, n'était pas une tâche facile vu le dispersément des communautés de diverses origines dans le vaste territoire canadien<sup>89</sup>. Cependant, ces regroupements prenaient graduellement de l'ampleur, guidés par le mouvement des *Civil Right* des Noirs américain<sup>90</sup>s. Il semble alors que la natation aurait représenté un moyen d'intervention et de sensibilisation pour le redressement des torts subis par la population noire.

À la lumière de tels évènements, la situation des résidents d'Africville apparaît, à plusieurs égards, comme un cas à part. Ceux qui ont grandi dans la communauté démontrent tous que la natation était une activité courante qui se pratiquait autant que possible, ce qui n'était pas nécessairement le cas pour les autres communautés noires dans les environs. Cette familiarité est manifeste lorsqu'en réaction à une question sur le souvenir le plus fort de son enfance, Linda Mantley, une ancienne résidente qui était adolescente lorsqu'Africville fut détruit, répond :

Well, I think the most vivid is the freedom that we had. We'd pick blueberries, go swimming. [...] I remember one time we were out swimming in Bedford Basin—I shouldn't laugh because I can't swim today. We were on a log... I fell off the log and went under, so now I have a fear for swimming. So I did take a [...] course one time but I still can't swim. My feet just sink to the bottom and I can't do no more than that.<sup>91</sup>

Notons que Mantley (qui est un des fondateurs de l'Africville Genealogical Society) fait allusion à des leçons de natation, bien qu'elle ne précise pas quand elle les a reçues. De même, cette expérience de la natation qu'elle décrit n'est pas précisément datée.

Un autre membre de la famille Carvery, Clarence, se souvient lui aussi de l'accessibilité de l'eau lorsqu'ils vivaient sur la côte : « Playing, swimming, wake up in the morning, run right down and have a nice great big jump off the rock in the water, tide in or out. »<sup>92</sup> La grande étendue d'eau n'était pas seulement pour la pêche ou pour la navigation, bien que cela ait représenté un intérêt majeur pour la communauté. Elle était aussi considérée comme une sorte de terrain de jeu par les jeunes, surtout après avoir vécu sur la côte depuis des générations. Africville avait donc son propre bassin, où ils pouvaient nager « right out in the ocean »<sup>93</sup>. On remarque notamment que leurs souvenirs en sont imprégnés :

In the summer, the children played by the waterfront of Bedford Basin. They saw whales swimming by. Irvine and Terry liked to swim in the ocean, and fish from the pier. They caught mackerel, halibut, and even lobster. They balanced on floating logs or made rafts out of pieces of driftwood. Finding driftwood

was one of Terry's favourite things to do. Irvine paddled his raft and imagined that he was captain of a ship. Bernice made rafts with her girlfriends.<sup>94</sup>

Il n'est pas étonnant alors que, des années après la relocation, plusieurs anciens résidents et leurs familles revenaient encore pique-niquer et nager au bord du bassin, au site où se trouvait jadis leur communauté<sup>95</sup>.

La thèse de Dale Barbour sur la station balnéaire de Winnipeg Beach, entre 1900 et 1967, présente un autre lieu où les Noirs avaient l'opportunité de nager<sup>96</sup>. Selon Barbour, on ne retrouvait pas de ségrégation raciale à Winnipeg Beach et n'importe qui pouvant se payer un billet de train pour se rendre à la plage était le bienvenu (voir figure 2.14). De la sorte :

The labour at the resort was provided by a dynamic mix of ethnic groups that matched the cosmopolitan diversity of ethnic groups in Winnipeg— the most ethnically diverse city in Canada at the beginning of the twentieth century. And when people were quizzed about the ethnic dynamics of the resort, they immediately turned to the relations among a wide range of ethnic groups. People did not go to Winnipeg Beach to construct themselves as white Canadians against black Canadians.<sup>97</sup>

Malgré tout, autour du lac Winnipeg, au bord duquel se trouvait Winnipeg Beach, se trouvaient des plages privées (dont Sandy Hook et Victoria Beach) qui étaient exclusives aux Blancs. Notons que Sandy Hook et Victoria Beach faisaient concurrence à Winnipeg Beach et que cette politique de ségrégation leur permettait d'attirer une clientèle qui voulait éviter une plage publique où les Noirs seraient admis<sup>98</sup>. Notez qu'à titre d'espaces privés, ces plages bénéficiaient d'un statut différent dont les limites de cette étude ne permettent pas d'explorer en profondeur. Cela permet par contre d'observer à quel point la tolérance pour les Noirs variait selon le lieu (et l'époque, dans certains cas) dans un pays où la ségrégation raciale était informelle. Le contraste que l'on note dans ce cas au Manitoba sert à renforcer la complexité de la question de la race au Canada. Il convient de préciser que l'analyse de Barbour ne renseigne

pas sur l'évolution de ces politiques dans le temps (entre 1900 et 1967), si toutefois elles ont changé à travers les années.

En somme, selon les résultats de la recherche, durant les années 1960, la pratique de la natation était pratiquée par un certain nombre de Noirs dans différentes régions. Ainsi, même s'il ressort l'idée selon laquelle la natation n'était pas vraiment le domaine des Noirs parce qu'ils ne pratiquaient pas autant la natation, les résultats de cette recherche permettent d'affirmer que des Noirs participaient tout de même à la natation et qu'ils étaient manifestement engagés dans l'activité récréative. Le cas du lac Winnipeg et de ses plages permet de constater que, malgré le fait que certains lieux leur étaient interdits, ils n'étaient pas exclus partout. Enfin, dans le climat de résistance contre la discrimination raciale des années 1960, il est suggéré par des jeunes d'Halifax qu'une visite à la piscine pouvait être un outil de résistance. Donc, si la natation ne pouvait pas être utilisée comme plateforme de protestation comme il en fut le cas de l'athlétisme pour les Noirs américains aux Jeux de Mexico, en 1968, elle était considérée par quelques-uns comme ayant le pouvoir d'aider à la perturbation du statu quo.



Figure 2.14 Lake Winnipeg. (n.d.). En ligne  
[http://www.gov.mb.ca/waterstewardship/quality/lake\\_winnipeg.html](http://www.gov.mb.ca/waterstewardship/quality/lake_winnipeg.html)

## Conclusion

Tout au long de ce chapitre, nous avons tenté de démontrer qu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'histoire des Noirs au Canada est d'une grande complexité. Il ressort de notre analyse que, de façon générale, le comportement des Blancs envers les Noirs n'a pas toujours été hostile. Du reste, aucune disposition légale officielle ne stipulait le bannissement des Noirs des établissements publics. À en croire Eva Leask, en 1948 à Calgary, la « *colour line* » n'était pas officiellement tracée au Canada. Ce constat n'a toutefois pas empêché certains gérants, propriétaires et employeurs blancs d'agir en fonction d'une idéologie raciale, en refusant aux Noirs l'accès à leurs établissements. Plusieurs sources attestent l'existence de cette pratique discriminatoire voilée.

Tandis qu'aux États-Unis la loi de Jim Crow renforçait la séparation entre l'espace des Blancs et celui des Noirs de manière explicite et claire, au Canada il fallait naviguer de manière incertaine, car les attentes variaient souvent. Les résultats de cette étude témoignent cependant d'une tolérance plus élevée de la part de la société canadienne. En retraçant la participation des Noirs en natation durant la première partie du XX<sup>e</sup> siècle par le biais de certaines archives, il est suggéré que le comportement de la majorité blanche canadienne envers les Noirs était imprévisible, ambigu et changeant.

D'un côté, il y a les cas comme ceux de Joe Fortes, un homme noir dont l'expertise de maître-nageur et de sauveteur a marqué l'imaginaire d'une communauté à majorité blanche. Longtemps après sa mort, des années 1950 jusqu'aux années 1970, Vancouver continua à être fasciné par Joe Fortes : des articles paraissaient dans les quotidiens, qui racontaient la vie et la carrière du premier sauveteur de Vancouver ; leur discours ne fait pas cas de la couleur de sa peau. Dans plusieurs exemples, des Noirs à travers le pays allaient nager comme tout le monde, sans préoccupation particulière. C'est le cas des trois nageuses à la piscine de Verdun, de Carol Talbot et de sa famille au sud de l'Ontario et des familles qui allaient célébrer le jour de l'Émancipation à la station balnéaire de Lakeside Park. Nous retrouvons aussi des Noirs en natation compétitive durant les années 1930 et 1940 : un nageur de Détroit fit partie d'une compétition à Toronto ; un garçon noir fut membre d'une équipe de natation du Montreal High School ; des nageurs du Howard University, un établissement de Noirs à Washington, affrontèrent ceux de l'Université McGill, sans oublier Bob White, un homme noir de Montréal qui fut athlète en natation et au water-polo. Enfin, Goldvine Howard, dont la famille était proche de celle de Joe Fortes, l'honorable Lincoln Alexander de l'Ontario, qui devint le premier député

Noir Canadien, et Linda Mantley, l'ancienne résidente d'Africville sont tous des individus qui rapportent avoir suivi des cours de natation entre 1900 et 1970.

De l'autre côté, les incidents n'ont pas manqué là où l'accès à l'espace de natation fut barré aux Noirs sous des prétextes ségrégationnistes. Entre autres, il y a l'occurrence de règlements non sanctionnés par les autorités (fédérales et provinciales) dont le but était de limiter les opportunités de natation dans certaines régions du Canada et ceci est noté par quelques historiens. Au sud de l'Ontario (autour des années 1910), dans une piscine publique de Calgary, Hamilton et Vancouver (autour les années 1940), sur des plages privées de Winnipeg (entre 1900 et 1960), nous retrouvons des incidents où l'accès aux Noirs est barré. Notons que dans certaines situations il est suggéré que les contraintes imposées par les Blancs ne s'adressaient pas spécifiquement aux Noirs, mais aux minorités visibles de manière générale, notamment à Vancouver et à Calgary. Malgré tout, il est évident que lorsqu'ils en avaient l'opportunité ils allaient volontiers nager. D'ailleurs, à partir des sources consultées, un des résultats principaux est le fait qu'il ne ressort aucune indication d'un discours qui prône la « théorie » selon laquelle les Noirs sont incapables de nager ou de flotter.

Les résultats démontrent aussi que la pratique de la natation dépendait fortement de la région et de l'époque et que les Noirs se baignaient avec plaisir lorsque cela leur était possible. Cependant, la présence de barrières raciales à plusieurs lieux de natation a dû affecter l'étendue de leurs pratiques, puisqu'à la fin des années 1960 leur intérêt pour l'activité ne s'est pas assez cultivé au point de les amener à la natation d'élite. Ainsi, de 1900 à la fin des années 1960 (1970), leur engagement en natation semble ne pas avoir connu de croissance en comparaison aux Blancs et surtout en comparaison aux autres disciplines sportives dans lesquelles ils se sont impliqués à travers les années.

Il est important de noter que les documents visuels, tels que les figures 2.6 à 2.10, ne fournissent pas, à eux seuls, une preuve concluante en ce qui a trait à la pratique de la natation chez les Noirs. Ce type de document qui ne met pas les pratiques en contexte n'offre pas d'information fiable. Il nécessiterait un examen à part. Les documents permettent cependant de témoigner de leur présence dans les espaces publics de natation et complètent ainsi les données plus explicites. En définitive, nous pouvons affirmer que le rapport des Noirs à la natation constitue un phénomène complexe au sein duquel les relations interraciales ont joué un rôle non négligeable. La nature exacte de ce rôle ainsi que ses répercussions actuelles possibles sur les Noirs canadiens mériteraient d'être étudiées en profondeur.

Nous concluons que l'information ici rapportée renseigne davantage sur l'expérience noire dans un domaine peu exploré jusqu'à présent. Quoique plusieurs auteurs se soient penchés sur le parcours des Noirs dans d'autres disciplines sportives au Canada (voir notamment Joseph, Darnell et Nakamura, 2012), cette recherche représente néanmoins un travail exploratoire sur leur parcours en natation, étude qui jusqu'ici n'a pas bénéficié d'autant d'intérêt des chercheurs. Ce travail est donc un premier pas dans un domaine où il reste beaucoup à faire. Les recherches futures pourraient se concentrer sur des archives personnelles moins accessibles que celles qui ont été employées ici. Ceci permet d'envisager des recherches qui peuvent fournir une compréhension plus complète des différentes expériences vécues par les Noirs en natation durant la période à l'étude. Tracer un nouveau sentier, comme le fait cette étude, est important pour la diversité de la recherche dans le domaine.

## Notes

<sup>1</sup> Milan et Kelly, (2004). « Blacks in Canada: A long history »; Statistics Canada « Visible minority groups... »

<sup>2</sup> *Ibid*

<sup>3</sup> Smith et Rogers, (2012), *Our friend Joe : The Joe Fortes story*, p. 127

<sup>4</sup> *Ibid*

<sup>5</sup> *Ibid*, p. 7

<sup>6</sup> Colman, (23 août 1952). « English Bay Joe was Vancouver's first lifeguard » ; Smith et Rogers, *Our friend Joe...*, p. 11

<sup>7</sup> Robinson, (1913), *Joe Fortes : the Story of my Life* cité par Smith et Rogers, *Our friend Joe...*, p. 13

<sup>8</sup> *Ibid*, p. 14

<sup>9</sup> *Ibid*

<sup>10</sup> Robinson, *Joe Fortes : Children's Friend* cité par Smith et Rogers, *Our friend Joe...*, p. 14-15

<sup>11</sup> Defieux, (6 mai 1968). « Of ships and men... » ; Colman (23 août 1952). « English Bay Joe was Vancouver's first lifeguard » ; Robinson, *Joe Fortes : Children's Friend* cité par Smith et Rogers, *Our friend Joe...*, p. 15

<sup>12</sup> Smith et Rogers, (2012), *Our friend Joe...*

<sup>13</sup> *Ibid*, 25

<sup>14</sup> *Ibid*, 49

<sup>15</sup> *Ibid*, 52

<sup>16</sup> *Ibid*, 61, 65-66

<sup>17</sup> Ratepayer, (October 17 1900), *Vancouver Daily News-Advertiser* cité par Smith et Rogers, *Our friend Joe...*, p. 67

<sup>18</sup> Another ratepayer, (October 17 1900), *Vancouver Daily News-Advertiser* cité par Smith et Rogers, *Our friend Joe...*, p. 68

<sup>19</sup> Smith et Rogers, (2012), *Our friend Joe...*, p. 68

<sup>20</sup> "Council and the Board : Neelands and Joe Fortes", (16 avril, 1901), *Vancouver Daily Province*, p. 2 cité par Smith et Rogers, (2012), *Our friend Joe...*, p. 70

<sup>21</sup> City Council and Office of the City Clerk's Fonds, "Petitions re Joe Fortes," in Vancouver Archives, Loc. 594-B-5 file 34 cité par Smith et Rogers (2012), *Our friend Joe...*, p. 73

<sup>22</sup> Smith et Rogers, (2012), *Our friend Joe...*, p. 74

<sup>23</sup> Morrow et Wamsley, (2005), *Sport in Canada: A history*, p. 70-74

<sup>24</sup> "Gold medal for 'Joe' Fortes" (July 22, 1908), *Vancouver World*, p. 2 cité par Smith et Rogers (2012), *Our friend Joe...*, p. 93

<sup>25</sup> Smith et Rogers, (2012), *Our friend Joe...*, p. 130

<sup>26</sup> Bien que rien n'indique que Fortes se soit heurté à un racisme dirigé directement contre sa personne, il a certainement assisté à l'animosité grandissante entre la majorité blanche et la population croissante de travailleurs chinois. Selon Smith et Rogers (2012), il aurait été tenu de se mettre du côté des Blancs et de voir les Chinois d'un mauvais œil et, notamment, il a eu des confrontations avec des Chinois à deux reprises. Pendant la « période anti-chinoise », s'est-il inquiété pour sa personne en tant que minorité visible ? Pour répondre à cette question, il faut vérifier si à ce point-là la majorité blanche était systématiquement contre toutes les minorités visibles ou s'ils s'opposaient plus spécifiquement contre les travailleurs chinois. Le fait que la photo de Fortes plongeant dans la baie fut imprimée en 1906 sur une carte postale de la ville avec la description « Our Friend Joe » suggère au moins un minimum de tolérance pour cet homme noir.

<sup>27</sup> Smith et Rogers, (2012), *Our friend Joe...*, p. 124

<sup>28</sup> Howard, (1991), « Joe Fortes of English Bay », p.16

<sup>29</sup> *Ibid*, p.17

<sup>30</sup> Smith et Rogers, (2012), *Our friend Joe...*, p. 102; Charles Gardner, un homme d'affaire, envoya 10 \$ pour la quête avec le message: « If this were my last \$10, Joe would have half of it. » (Noel Robinson, *The Story of My Life: Joe Fortes*, p. 9 cité par Smith et Rogers (2012), *Our friend Joe...*, p. 104)

<sup>31</sup> Il fut décoré « quelque temps » avant son suicide en 1922. Entre 1880 et 1890, il avait été un des signataires d'une pétition pour soutenir la campagne pour l'intégration des écoles ségréguées de la province (Fingard, 1992)

<sup>32</sup> Talbot, (1984), *Growing up Black in Canada*, p. 68-69

<sup>33</sup> Smith et Rogers, (2012), *Our friend Joe...*, p. 116

<sup>34</sup> Vancouver City Archives, (14 mai 1919), *City Council Minutes*, V.22, p. 483 cité par Smith et Rogers (2012), *Our friend Joe...*, p. 128

<sup>35</sup> Bangs, (1975). « A "good Joe" named Fortes »; Smith et Rogers (2012), *Our friend Joe...*, p. 131

<sup>36</sup> Bangs, (1975). « A "good Joe" named Fortes »; Smith et Rogers, *Our friend Joe...*

<sup>37</sup> « Heroes and hero worship », (15 janvier 1925), *Vancouver Sun*

<sup>38</sup> Colman, (23 août 1952), « English Bay Joe was Vancouver's first lifeguard »; Smith et Rogers, *Our friend Joe...*, p. 141

<sup>39</sup> Winks, (1971), *The Blacks in Canada : A history*, p. 325. Winks ne fournit pas de source pour cette phrase et il a été difficile de confirmer cette observation, contrairement à celle de Calgary. Sans connaître la période exacte de cet événement, une étude plus profonde serait nécessaire afin de recueillir plus d'information sur cet événement.

- <sup>40</sup> Henry, *Emancipation Day: Celebrating freedom in Canada*, p.148-149. Faisons remarquer que des célébrations pour cette journée avaient aussi lieu ailleurs dans la province et pas seulement à Lakeside Park. Talbot (1984, p. 31) signale que les festivités ne se déroulaient pas uniquement à cet emplacement. Elle célébrait le jour de l'Émancipation à Windsor et à Amherstburg avec sa famille quand elle était jeune.
- <sup>41</sup> Associated Press, (2 septembre 1936). « New record set by Pritchard in capturing Toronto swim », p. L29
- <sup>42</sup> « Frank Pritchard gagne le grand marathon... », (2 septembre 1936) *Le Droit* [Ottawa], p. 9; Canadian Press, (2 septembre 1936). « Ottawan fourth in swim at Toronto... », p. 10; « Pritchard winner in marathon swim », (2 septembre 1936), *La Gazette* [Montréal], p.13); « Pritchard wins swim, Priddy 2nd », (2 septembre 1936), *Toronto Globe*, p.1, 2, 7
- <sup>43</sup> Alexander et Shoveller, (2006), “Go to school, you're a little black boy”: *The honourable Lincoln M. Alexander : A memoir*, p. 23-24
- <sup>44</sup> *Ibid*, p. 26
- <sup>45</sup> Cooper et Lewis, (1999), *Shadow running: Ray Lewis, Canadian railway porter and Olympic athlete*, p. 25
- <sup>46</sup> *Loc. cit.*
- <sup>47</sup> *Ibid*, p. 32
- <sup>48</sup> Adams, (2012), « Errors of Fact and Law: Race, Space, and Hockey in Christie v. York », p.339
- <sup>49</sup> Palmer et Palmer, (1985), « The Black experience in Alberta »
- <sup>50</sup> *Ibid*
- <sup>51</sup> Winks, (1971), *The Blacks in Canada : A history*, p. 325
- <sup>52</sup> Cooper et Lewis, (1999), *Shadow running: Ray Lewis, Canadian railway porter and Olympic athlete*, p. 81
- <sup>53</sup> Talbot (1984), *Growing up Black in Canada*
- <sup>54</sup> Cooper et Lewis, (1999), *Shadow running: Ray Lewis, Canadian railway porter and Olympic athlete*, p. 25
- <sup>55</sup> Davis, (2011). « The history of metropolitan Vancouver: 1945 »
- <sup>56</sup> *Ibid*
- <sup>57</sup> Walker, (1997), “ Race,” *rights and the law in the supreme court of Canada: Historical case studies*, p. 172
- <sup>58</sup> Leask, (23 août 1948), « Letters to the editor: Barred by color »
- <sup>59</sup> « Color bar enforced at local pool », (24 août 1948), *The Calgary Herald*.
- <sup>60</sup> Leask, (31 août 1948), « Letters to the editor: The pool incident »
- <sup>61</sup> Walker, (1997), “ Race,” *Rights and the law in the supreme court of Canada...*, p. 393
- <sup>62</sup> *Loc.cit*
- <sup>63</sup> S.M. (27 août 1948), « Letters to the editor: Parents to blame »; Oliver Shaw. « Letters to the editor: Education, not regulation »
- <sup>64</sup> « Negro Community Center's camp starting today on Mount Royal », (3 août 1946), *The Gazette* [Montréal], p. 4
- <sup>65</sup> « McGill natators win from Howard by 56-19 », (26 janvier 1948) p. 21
- <sup>66</sup> Associated Press, (2 septembre 1936), « Negroes to swim at McGill », p. L33
- <sup>67</sup> Joyce, (2004), “White rules”, p. 35
- <sup>68</sup> Henry, (2010), *Emancipation Day...*, p. 196
- <sup>69</sup> Walker, (1985) *La discrimination raciale contre les noirs au Canada*, p. 22
- <sup>70</sup> Preece (réalisatrice), (1994) « British Columbia, the West: On this Rock ». La famille Collins fut d'ailleurs au cœur d'un documentaire produit sur l'histoire des Noirs dans cette province. Le documentaire faisait lui-même partie d'une série de documentaires sur l'histoire des Noirs au Canada qui ont été produits sur chacune des grandes provinces, soit la Colombie-Britannique, le Québec, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse.
- <sup>71</sup> Talbot, (1984) *Growing up Black in Canada*, p. 32
- <sup>72</sup> Talbot, (1984) *Growing up Black in Canada*, p. 32, 33
- <sup>73</sup> Joyce, (2004), “White rules”, p. 35
- <sup>74</sup> « Westend Sport Association combats juvenile delinquency », (17 janvier 1980), *The Gazette* [Montréal]. p.52
- <sup>75</sup> Clairmont et Magill, (1971) *Africville relocation report*, p. 109
- <sup>76</sup> Precious, (1999), *The Women of Africville: Race and gender in postwar Halifax*, p. 46
- <sup>77</sup> Talbot, (1984), *Growing up Black in Canada*, p. 51
- <sup>78</sup> Irwin *et al.* (2009), « The Mythology of Swimming: Are myths impacting minority youth participation? »
- <sup>79</sup> Canadian Press, (6 août 1966), « Walkers finish out of money », p. 23
- <sup>80</sup> *Loc. cit.*
- <sup>81</sup> Kearney, (21 octobre 1968), « Final shots fires as track meet closes: Olympic Black Power week, 1968 »
- <sup>82</sup> *Loc. cit.*
- <sup>83</sup> Kunstler, (2 juillet 1966), « American girls helps in Montreal project », p. 8

- <sup>84</sup> Un éditorial dans le *Mail-Star* d'Halifax (5 juillet 1961) fait remarquer le contraste que marque Africville, où il y avait un manque important d'installations récréatives, avec les autres quartiers de Halifax où l'on trouvait des courts de tennis et des piscines. De plus, avant la Seconde Guerre mondiale, les athlètes d'Africville faisaient souvent partie des équipes compétitives de baseball et de hockey. (Clairmont et Magill, 1971, p. 67)
- <sup>85</sup> Mackenzie, Shelagh (réalisatrice). (1991), *Remember Africville* [ONF].
- <sup>86</sup> Clairmont *et al.* (1992), *The spirit of Africville*, p. 86
- <sup>87</sup> Tasker (réalisteur), (1967), *Encounter at the Kwacha house* (ONF)
- <sup>88</sup> Walker, (1997), "Race," *rights and the law in the supreme court of Canada: Historical case studies*
- <sup>89</sup> Davis et Krauter (1971), *The other Canadians*, p. 41-42
- <sup>90</sup> Ibid
- <sup>91</sup> Mantley. (s.d.) « Linda Mantley »
- <sup>92</sup> Clairmont *et al.* (1992), *The spirit of Africville*, p. 86
- <sup>93</sup> Paul, (reporter), (2009), « The children of Africville »
- <sup>94</sup> Welldon, (2009), *The children of Africville*
- <sup>95</sup> Selon Clairmont et Magill (1973), des anciens résidents revenaient encore en 1969 et en 1970 ; Hamilton (1994) indique que certains revenaient même dans les années 1990.
- <sup>96</sup> Barbour, 2011, *Winnipeg Beach: Leisure and courtship in a resort town, 1900-1967*, p. 8-9
- <sup>97</sup> *Loc. cit.*
- <sup>98</sup> *Ibid*, p.17

## Références

- « Color bar enforced at local pool » (24 août 1948), *The Calgary Herald*, p. 1  
<<http://news.google.com/newspapers?id=ODlkAAAAIIBAJ&sjid=CXwNAAAIAAJ&pg=5752%2C2547190>>
- « Frank Pritchard gagne le grand marathon : le nageur de Buffalo a eu un vif succès » (2 septembre 1936), *Le Droit* [Ottawa], p. 9.
- « Heroes and hero worship » (15 janvier 1925), *The Vancouver Sun*, éditorial  
<<http://news.google.com/newspapers?id=0E9mAAAAIIBAJ&sjid=nogNAAAAIIBAJ&dq=joe%20fortes%20hero&pg=3837%2C1139315>>
- « McGill natators win from Howard by 56-19 », (26 janvier 1948), *The Gazette* [Montreal], p. 21  
< <http://news.google.com/newspapers?id=JYAtAAAAIIBAJ&sjid=MpkFAAAAIAAJ&pg=1604%2C4247001>>
- « Negro Community Center's camp starting today on Mount Royal » (3 août 1946), *The Gazette* [Montreal], p. 4  
<<http://news.google.com/newspapers?id=UC4rAAAAIIBAJ&sjid=NZkFAAAAIAAJ&dq=montreal%20negro%20swim&pg=4676%2C5336078>>
- « Pritchard Winner in Marathon Swim » (2 septembre 1936), *The Gazette* [Montreal], p. 13.
- « Pritchard Wins Swim, Priddy 2<sup>nd</sup> » (2 septembre 1936), *The Globe* [Toronto], p. 1-2, 7.
- « Westend Sport Association Combats Juvenile Delinquency » (17 janvier 1980), *The Gazette* [Montreal], p. 52  
<<http://news.google.com/newspapers?id=TRYyAAAAIIBAJ&sjid=bqQFAAAAIAAJ&dq>>

- =westend%20sport%20association%20combats%20juvenile%20delinquency&pg=4243%2C3890607>
- Adams, Eric M. (2012), « Errors of fact and law: Race, space, and hockey in *Christie v. York* » in Barrington Walker (dir.), *The African Canadian legal odyssey: Historical essays*, Toronto: University of Toronto Press, p. 324-360.
- Alexander, Lincoln M. et Herb Shoveller (dir.) (2006), “*Go to school, you're a little black boy*”: *The honourable Lincoln M. Alexander: A memoir*, Toronto: Dundurn Press, 254 p.
- Associated Press (2 septembre 1936), « New record set by Pritchard in capturing Toronto swim », *The New York Times*, p. L29.
- Associated Press (22 janvier 1948), « Negroes to swim at McGill swim », *The New York Times*, p. L33.
- Bangs, Gregory (1975). « A "good Joe" named Fortes », *Negro History Bulletin*, 38, n° 8, p. 485.
- Barbour, Dale (2011), *Winnipeg Beach: Leisure and courtship in a resort town, 1900-1967*, Winnipeg: University of Manitoba Press.
- Brand, Dionne (1991), *No burden to carry : Narratives of Black working women in Ontario, 1920s-1950s*. Toronto, Canada: Women's Press, 282 p.
- Canadian Press (2 septembre 1936), « Ottawa fourth in swim at Toronto: “Nick” Ostapyk is prominent in event won by Buffalo star », *The Ottawa Citizen*, p. 10.
- Canadian Press (6 août 1966), « Walkers finish out of money », *The Windsor Star*, p. 23  
<<http://news.google.com/newspapers?id=x-RYAAAIAIBAJ&sjid=olAMAAAIAIBAJ&pg=4038%2C3122726>>
- Clairmont Donald H., The Africville Genealogical Society, Stephen Kimber, Bridglal Pachai et Charles Saunders (dir.) (1992), *The spirit of Africville*, Halifax: Formac, 144 p.
- Clairmont, Donald et Dennis Magill (1971), *Africville relocation report*, Halifax: Institute of Public Affairs-Dalhousie University, 396 p.
- Clairmont, Donald et Dennis Magill (1973), *Africville relocation report supplement*, Halifax: Institute of Public Affairs-Dalhousie University.
- Colman, Mary E. (23 août 1952), « English Bay Joe was Vancouver’s first lifeguard: He taught Swimming to two generations », *The Vancouver Sun*, p. 16  
<<http://news.google.com/newspapers?id=ySNIAAAAIAIBAJ&sjid=-4kNAAAIAIBAJ&dq=he%20taught%20swimming%20to%20two%20generations&pg=1397%2C3552401>>
- Cooper, John et Ray G. Lewis (1999), *Shadow running: Ray Lewis, Canadian railway porter and Olympic athlete*, Toronto: Umbrella Press, 96 p.

- Davis, Chuck. (2011). "The History of Metropolitan Vancouver: 1945", *The History of metropolitan Vancouver*. <<http://www.vancouverhistory.ca/chronology1945.htm>>.
- Davis, Morris et Joseph F. Krauter (1971), *The other Canadians: Profiles of six minorities*, Toronto : Methuen. 132 p.
- Defieux, Charles M. (6 mai 1968), « Of ships and men: Legendary Joe Fortes won Mersey swim race » *The Vancouver Sun*, p. 10 <<http://news.google.com/newspapers?id=WpplAAAAIABJ&sjid=sYoNAAAAIABJ&dq=legendary%20joe%20fortes%20on%20mersey%20swim%20race&pg=833%2C193635>>
- Fingard, Judith (1992), « Race and respectability in Victorian Halifax », *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 20, n° 2, p. 169-195, doi: 10.1080/03086539208582869
- Hamilton, Sylvia (réalisatrice) (1994), « Nova Scotia: against the tides » in Almeta Speaks Productions, *Hymn to freedom: The history of Blacks in Canada* [VHS], Canada: International Tele-Film Enterprises, 58'. (Disponible en ligne à travers le catalogue de l'Université d'Ottawa).
- Henry, Natasha L. (2010), *Emancipation Day : Celebrating freedom in Canada*, Toronto: Natural Heritage Books, 282 p.
- Howard, Goldvine (1991). « Joe Fortes of English Bay », *The British Columbia Historical News*, vol. 24, n° 4, p. 16-18.
- Irwin, Carol C., Richard L. Irwin, Timothy D. Ryan et Joris Drayer (2009), « The mythology of swimming: are myths impacting minority youth participation? », *International Journal of Aquatic Research and Education*, vol. 3, n° 1, p. 10-23.
- Joyce, Gare (2004). « "White Rules" » in Stephen Brunt (dir.), *The way it looks from here : Contemporary Canadian writing on sports*, Toronto: Alfred A. Knopf Inc., p. 32-47.
- Kearney, Jim (21 octobre 1968), Final shots fired as track meet closes: Olympic Black Power week, 1968, *The Vancouver Sun*, p.19.
- Kunstler, Marion (2 juillet 1966), « American girls helps in Montreal project », *The Gazette* [Montreal], p. 8  
<[http://news.google.com/newspapers?id=\\_J4tAAAAIABJ&sjid=uZ8FAAAAIAIBAJ&dq=american%20girls%20helps%20in%20montreal%20project&pg=5280%2C42110](http://news.google.com/newspapers?id=_J4tAAAAIABJ&sjid=uZ8FAAAAIAIBAJ&dq=american%20girls%20helps%20in%20montreal%20project&pg=5280%2C42110)>
- Leask, Eva (23 août 1948), « Letters to the editor: Barred by color », *The Calgary Herald*, p. 4  
<<http://news.google.com/newspapers?id=PjlkAAAAIABJ&sjid=CXwNAAAAIABJ&pg=905%2C3373063>>
- Leask, Eva (31 août 1948), « Letters to the editor: The pool incident », *The Calgary Herald*, p. 4  
<<http://news.google.com/newspapers?id=NzlkAAAAIABJ&sjid=CXwNAAAAIABJ&pg=3312%2C2453396>>

- Mackenzie, Shelagh (Réalisatrice) (1991). *Remember Africville* [web video], Halifax : Office National du Film <[http://www.nfb.ca/film/remember\\_africville](http://www.nfb.ca/film/remember_africville)> 35'.
- Mantley, Linda (s.d.), « Linda Mantley » / Extrait des plusieurs entrevues avec des anciens residents [web video] in Africville Genealogical Society <<http://www.africville.ca/gallery/linda.html>>, 3', 2010.
- Milan, Anne et Kelly Tran (2004), « Blacks in Canada: A long history », *Canadian Social Trends-Statistiques Canada*, Catalogue N° 11-008.
- Morrow, Don et Kevin B. Wamsley (2005), *Sport in Canada : A history*, Don Mills, ON: Oxford University Press, 318 p.
- Palmer, Howard et Tamara J. Palmer (1985), « The Black experience in Alberta » in Howard Palmer et Tamara Palmer (dir.), *Peoples of Alberta : Portraits of cultural diversity*, Saskatoon: Western Producer Prairie Books, p. 365-393. <<http://www.ourroots.ca/toc.aspx?id=4189&qryID=2139b37a-3cc2-4e2a-9d56-5d5ab0771c84>>
- Paul, Michelle (reporter) (2009). « *The children of Africville* » [26 Novembre]/ un reportage sur les anciens habitants d'Africville et leur livre pour enfants [web video] in University of King's College, « *The 'Fax* », November 26, 2009, full episode <<http://vimeo.com/7835343>>, 2'18", 2013.
- Precious, Susan M.-J. (1999), *The Women of Africville: Race and gender in postwar Halifax*, Ann Arbor, MI: UMI dissertation.
- Preece, Donna (réalisatrice) (1994), « British Columbia, the west: On this rock » in Almeta Speaks Productions, *Hymn to freedom: The history of Blacks in Canada* [VHS], Canada: International Tele-Film Enterprises, 58'. (Disponible en ligne à travers le catalogue de l'Université d'Ottawa).
- S.M. (27 août 1948), « Letters to the editor: Parents to blame », *The Calgary Herald*, p. 4 <<http://news.google.com/newspapers?id=OzlkAAAAIIBAJ&sjid=CXwNAAAAIIBAJ&pg=5921%2C2940776>>
- Shaw, Oliver (3 septembre 1948), « Letters to the editor: Education, not regulation », *The Calgary Herald*, p. 4 <<http://news.google.com/newspapers?id=qixkAAAAIIBAJ&sjid=y3sNAAAAIIBAJ&pg=863%2C305558>>
- Smith, Lisa A. et Barbara Rogers (2012), *Our Friend Joe: The Joe Fortes story*, Vancouver : Ronsdale Press, 180 p.
- Statistics Canada (2013). *Immigration and ethnocultural diversity in Canada* <<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-eng.cfm#a4>>

Statistiques Canada (2010), *Visible minority groups, 2006 counts for Canada, provinces and territories - 20 % sample data* <<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-562/pages/page.cfm?Lang=E&Geo=PR&Code=01&Table=1&Data=Count&StartRec=1&Sort=2&Display=Page>>

Talbot, Carol (1984), *Growing up Black in Canada*, Toronto: Williams-Wallace Publishers, 96 p.

Tasker, Rex (réalisateur) (1967), « Encounter at Kwacha House » [web video], Halifax: Office National du Film <[http://www.nfb.ca.proxy.bib.uottawa.ca/film/encounter\\_at\\_kwacha\\_house\\_halifax](http://www.nfb.ca.proxy.bib.uottawa.ca/film/encounter_at_kwacha_house_halifax)> 17'55''.

Walker, James W. St G. (1985), *La discrimination raciale contre les Noirs au Canada*, Ottawa : Société historique du Canada, 32 p.

Walker, James W. St G. (1997), *“Race”, Rights and the law in the supreme court of Canada: Historical case studies*, Toronto: Osgoode Society for Canadian Legal History & Wilfrid Laurier University Press, 448 p.

Welldon, Christine (2009), *The Children of Africville*, Halifax: Nimbus, 81 p.

Winks, Robin W. (1971), *The Blacks in Canada: A history*, Montreal: McGill-Queen's University Press, 546 p.

## CHAPITRE 3 : UNE ANALYSE DES PRATIQUES DES NOIRS EN NATATION AU CANADA DANS LE CADRE DE LA *CRITICAL RACE THEORY*

### **Introduction**

Ce chapitre vise à explorer les relations raciales en natation au Canada entre les années 1900 et 1960 à l'aide du cas des Noirs au Canada. Comme il a été démontré au chapitre précédent, d'après certaines sources d'archives, les Noirs étaient bien impliqués dans la natation durant la période à l'étude. Il fut également établi que dans certains cas des barrières raciales furent dressées sur leur chemin pour les garder à distance. Mais qu'est-ce que cela veut dire dans le cadre de la *critical race theory*? C'est ce que l'on tente ici de déterminer et, pour ça, la discussion tentera de révéler à quel point la race a eu une influence cruciale sur la participation des Noirs dans la natation au Canada.

Durant cette discussion, il s'agit d'aborder et de défier l'idée de la présence du daltonisme (*colour-blindness*) dans le sport canadien en utilisant le cas de la natation. Selon le concept du daltonisme, n'importe qui, aussi longtemps qu'il a les aptitudes nécessaires, peut réclamer sa place et pratiquer à son niveau de compétence (Hylton, 2009). Pourtant, si l'on jette un regard sur le sport au Canada, on observe une certaine tendance : les minorités visibles sont plus présentes dans certaines disciplines tandis que dans d'autres ils n'y sont pas du tout représentés. Par exemple, lors des Jeux olympiques d'été les plus récents, les équipes canadiennes de natation, de plongée et de nage synchronisée n'ont compté qu'un seul membre noir, la plongeuse Jennifer Abel (Canadian Olympic Committee, 2012). Ceci est encore plus remarquable lorsque l'on compare cela avec les équipes canadiennes d'athlétisme dont un grand nombre de membres sont Noirs.

Le fait est que l'idéal du sport canadien est un système basé sur des principes méritocratiques dans lesquels la couleur de la peau d'un individu n'est censée jouer aucun rôle.

Toutefois, la réalité en est tout autre : « For Bonilla-Silva, abstract liberalism, naturalization, cultural racism, and minimization of racism frame colour-blindness » (Hylton, 2010, p.341).

Ainsi, d'après Hylton, ce daltonisme implique une idéologie qui se veut pluraliste, mais qui en fait s'évertue à contribuer au renforcement des inégalités raciales tout en ignorant la constance de la race dans plusieurs aspects de la vie de certains individus.

Il est alors question de porter un regard mêlé de scepticisme sur cette perception idéaliste du système sportif pour démontrer que dans le cas de la natation, la couleur de la peau est bel et bien un facteur. Bien sûr, l'analyse ici effectuée ne fait référence qu'à la période allant des années 1900 à la fin des années 1960 (c'est-à-dire jusqu'à 1970). Il n'est donc pas présumé que l'on parle de la situation actuelle. Néanmoins, cette discussion sur les événements du passé informe la situation actuelle.

La présente analyse porte sur ce qui a été découvert au chapitre précédent sur la pratique de la natation par les Noirs. Ceci se fait à partir de thèmes émergeant de la littérature et reliés aux principes de la *critical race theory*. Ils sont donc pertinents à la discussion de ces résultats. Ces thèmes concernent l'avantage du privilège blanc ainsi que le lien de la natation avec la Condition Noire (*Blackness*) et la Condition Blanche (*Whiteness*). Ils s'alignent avec la perspective des chercheurs dits « réalistes » de la CRT qui soutiennent que le racisme est un moyen utilisé par une société pour assigner le privilège et le statut (Delgado et Stefancic, 2012). D'après Delgado et Stefancic, cette perspective maintient que l'évolution des relations raciales dans le temps dépend de différentes circonstances historiques (souvent économiques) qui font appel à l'exploitation d'un groupe. Ceci veut dire que la discrimination raciale n'est pas seulement une question d'attitude négative envers un groupe : elle tient plutôt d'un contrôle du pouvoir. Les thèmes de la présente analyse ont donc été positionnés dans cette perspective, dans la mesure où

ils concernent les relations de pouvoir et l'avantage du groupe dominant dans la société. L'appel à l'historicité de la CRT (Villalpando, 2003) justifie également l'adoption de ces thèmes dans le cadre de cette étude, étant donné la contextualisation de cette discussion dans le passé. Cet exercice a donc permis de discuter et de rendre visibles le privilège blanc et le désavantage de la Condition Noire dans le contexte de la natation, faisant aussi ressortir le rôle de la race sur la pratique de l'activité par les Noirs. Notons que la CRT met à l'avant la critique et la déconstruction de la Condition Blanche dans la structure sociale, ce qui justement sera accompli dans cet exercice (Darnell, 2007).

Le terme « Noir (s) » sera utilisé ici pour désigner ces individus à la peau foncée qui sont identifiés et qui s'identifient comme appartenant à la race noire. De par cette caractéristique, il est estimé que leur expérience fut significativement différente de celle de la majorité dominante (blanche). Le terme « Blanc » sera utilisé pour désigner les personnes de race blanche dont les membres sont principalement d'origine européenne. Dans ce travail, ils désignent plus spécifiquement le groupe d'individus que l'idéologie raciale définit comme supérieur, rendant, par là même, tout autre individu non blanc inférieur (Henry, Tator, Mattis et Rees, 2006).

Cette discussion est divisée en deux parties qui correspondent aux deux thèmes. La première partie aborde l'idée selon laquelle les espaces de natation étaient particulièrement inaccessibles aux Noirs, de par la nature intime de la natation (dû à la proximité des corps à moitié nus) qui envenimait les relations tendues entre les Noirs et les Blancs. L'environnement aquatique public exige effectivement un certain rapprochement avec les autres qui aurait forcé une proximité contre laquelle plusieurs auraient objecté. Comme nous le verrons plus loin, la pratique de la natation se déroulait dans un espace plus susceptible d'éveiller la conscience raciste envers le partage des espaces.

Cette première partie enchaîne avec une discussion sur l'intersection des catégories sociales de la race et de la classe sociale ainsi que l'effet de ladite intersection sur l'accès des Noirs à la natation. Il est argumenté que les Noirs canadiens ont été affectés dans leur pratique à la fois à cause leur appartenance à une catégorie raciale minoritaire et marginale, mais aussi par leur relégation aux classes socio-économiques les plus basses de la société. Nous démontrons que leur petit nombre était une conséquence directe des politiques d'immigrations discriminantes qui ont contribué à leur marginalisation de la société dominante blanche. Notons que l'intersection des catégories sociales représente une identité noire plus réaliste et multidimensionnelle qui rend compte des relations de pouvoir dans la société. Cela permet aussi d'ancrer cette identité dans le contexte au sein duquel elle évoluait à l'époque. Il est ici reconnu que les catégories sociales sont entrelacées et qu'elles affectent la progression des groupes de manière plutôt égale.

La seconde partie introduit une discussion du concept de la Condition Blanche (*Whiteness*) et de son rôle dans l'accès des Noirs à la natation dans les cas répertoriés. Elle défend la notion du privilège de la Condition Blanche fondée sur la tradition britannique impériale dans la natation en démontrant que les Noirs ont été sujets à la domination de la majorité blanche. Après tout, dans un système où des groupes sociaux se côtoient sans être sur un même pied d'égalité ils bénéficient rarement des mêmes privilèges. Par conséquent, il est soutenu que la natation représente une situation dans laquelle les Blancs ont été avantagés au détriment de l'« Autre » noir.

### **Mise en contexte : l'intolérance raciste dans la société canadienne**

L'absence d'un discours canadien qui dénigre les capacités des Noirs dans la natation devrait logiquement exclure l'existence d'un système racial qui les aurait éloignés de la pratique compétitive de la natation. Cependant, la tendance canadienne à créer des barrières presque invisibles fait en sorte que ceci n'est pas concluant. Sans avoir l'air d'être expressément bannis, ils étaient néanmoins éloignés de l'activité et leur relation à la natation fut caractérisée par des hauts et des bas. La natation est notée comme une activité dans lequel les Noirs sont peu engagés, bien que la raison exacte pour cet éloignement ne soit pas précisée. De plus, un dépouillement des archives révèle que la pratique de la natation par les Noirs dépendait de l'époque et de la région ; les sources répertoriées n'ont révélé aucune réglementation fédérale ou provinciale qui aurait servi à réglementer l'accès à la natation.

Malgré une politique canadienne générale contre la discrimination raciale, l'expérience de plusieurs témoigne tout de même d'un racisme informel contre lequel les Noirs ne pouvaient souvent pas se défendre. Sur cette question, Davis et Krauter (1971, p. 48) soutiennent que :

[...] the Canadian judiciary [...] interpreted quite narrowly the common law obligation to provide equal treatment in public places. These principles, which appl[ied] to public inns and common carriers, [had], in the absence of specific legislation, simply not been extended to other situations.

Ceci veut dire qu'avant que le système canadien ne reconnaisse tout refus de service sous prétexte raciste comme étant intolérable, les propriétaires pouvaient discriminer contre leurs clients noirs en toute impunité (Backhouse, 1994; Walker, 1997). Ceci fut la norme jusque dans les années 1950 lorsque des lois qui sanctionnaient ce genre d'actions furent adoptées (Davis et Krauter, 1971, p. 48). Par conséquent, s'il devient évident au cours de la présente analyse que le facteur économique a sûrement eu une influence sur le développement de la natation chez les Noirs, il n'en reste pas moins que le facteur racial fut tout aussi influent, sinon plus. La

hiérarchisation raciale et l'imposition de restrictions dans la société canadienne sont visibles et ont eu un impact sur les pratiques des Noirs en natation. Ceci explique sûrement le manque de cohérence dans l'accès à la pratique, car à chaque époque et dans chaque région les comportements envers les Noirs étaient changeants.

L'histoire des Noirs au Canada démontre que le racisme (principalement individuel, mais aussi institutionnel) dans la société canadienne a eu des conséquences dévastatrices pour la population noire (Jiwani, 2006). Ainsi, sans pourtant faire passer des lois spécifiquement racistes (du type des Lois de Jim Crow aux États-Unis), la société canadienne fut pendant longtemps un système dans lequel être noir n'était pas un avantage. Les Noirs représentent une partie minoritaire de la population canadienne qui a fait expérience d'exclusion et de privation aux dépens de la majorité (Davis et Krauter, 1971). Davis et Krauter soutiennent d'ailleurs que l'antipathie envers les Noirs au Canada a longtemps existé bien qu'elle fut plutôt subtile. Ainsi, pendant longtemps, dans un climat de préjudice racial, l'individu noir ne faisait pas partie de l'image nationale canadienne (A. Smith, 2005 ; Henry *et al.*, 2006), bien que certaines communautés noires se trouvaient au Canada depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Avant 1981 la population noire n'atteignait même pas 0.5 % de la population. En fait, entre le recensement de 1900 et celui de 1971, la population diminue (de 0.6 % à 0.2 %) avant de s'accroître dans les années 1980 (Milan et Tran, 2004). Rien d'étonnant, lorsque les Noirs ont été maintenus en marge de la société dominante par des politiques ciblés (Kelly et Wossen-Taffesse, 2012). Dans ce cas, des pratiques discriminatoires auraient effectivement été suffisantes pour les exclure de certains lieux et pour gêner leur progression dans certains domaines.

Il est vrai qu'au Canada l'exclusion et l'intolérance contre les Noirs furent voilées (Davis et Krauter, 1971; A. Smith, 2005; Henry, Tator, Mattis et Rees, 2006). Par exemple, en Afrique

du Sud, la taille population noire était assez grande pour inquiéter la majorité blanche, forçant celle-ci à recourir à des lois « extrême » pour garder le contrôle (Davis et Krauter, 1971; A. Smith, 2005). Parce que la population noire canadienne n'a jamais représenté une telle menace (Davis et Krauter, 1971 ; A. Smith, 2005 ; Winks, 1971), l'exclusion et la discrimination (individuelle et institutionnelle) qu'elle a subie sont passées souvent inaperçues pour ceux qui ne l'ont pas vécue (Henry *et al.*, 2006). Dans le sport, ce n'est que par l'analyse de l'implicite que l'on est capable de deviner la difficulté qu'a eue la société canadienne à accepter la subversion, comme ce fut le cas dans le football et le hockey sur glace (Joseph, Darnell et Nakamura, 2012). À travers l'expérience des premiers athlètes noirs dans ces disciplines, les chercheurs notent que l'intégration des Noirs s'est heurtée à de la forte résistance.

Une exception à cette pratique du déni se retrouve dans les établissements scolaires, où la ségrégation entre Noirs et Blancs fut la plus visiblement renforcée, entre autres, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et en Alberta (Walker, 1997). Pour les grandes communautés noires de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse, les écoles ségréguées ont longtemps été la norme, avant que les autorités locales ne se décident à les interdire. En Ontario, la dernière école ségréguée fut fermée en 1965 ; en Nouvelle-Écosse, ce fut presque une vingtaine d'années plus tard en 1983 (Akande et Hamilton, 2007 ; Walker, 1997), bien que l'obligation juridique d'avoir des écoles ségréguées dans cette province avait été annulée en 1963 (Davis et Krauter, 1971). Les établissements scolaires représentent donc des espaces publics au sein desquels la ségrégation raciale était des plus difficile à nier.

Tout en ayant l'air d'être des bienfaiteurs, les Blancs au Canada étaient perçus par certains Noirs comme des experts en ce qui a trait au maintien de la distance entre eux et l'« Autre », le tout afin de garder le statu quo intact (Talbot, 1984). Talbot, qui a grandi à

Windsor, en Ontario, durant les années 1940, suggère que cette pratique du déni était particulièrement nuisible vu qu'elle permettait de se dire que si l'on ne percevait pas de problème, on n'avait pas à l'adresser. Les lois, les politiques et les pratiques racistes qui ont fait figure dans l'histoire du Canada depuis des siècles et qui ont formées les institutions sociales, culturelles, politiques et économiques ont été effacées de la mémoire collective canadienne (Henry *et al.*, 2006). Ces pratiques racistes ne sont restées visibles qu'aux yeux de ceux qui en ont directement fait l'expérience tandis que le discours dominant s'occupait de rationaliser le fait que les personnes de couleurs n'atteignaient pas leur potentiel dans plusieurs secteurs (Henry *et al.*, 2006). C'est là l'importance et la nécessité de rendre visible les actions portées à partir d'idéologies racistes, ce que nous tenterons d'accomplir durant cette discussion.

D'après les résultats présentés au chapitre précédent, les piscines publiques furent du nombre des établissements publics où les Noirs furent activement bannis simplement parce qu'ils étaient Noirs. Ceci reste vrai même si plusieurs exemples prouvent qu'ils étaient souvent impliqués dans la pratique de la natation. Perçus comme différents, ils étaient malvenus dans certains espaces. Comme cela sera discuté, les espaces publics prévus pour la natation jouissent, d'une certaine manière, d'un statut différent où le mélange des races était plus difficile que pour d'autres activités. La discussion explore aussi la manière dont les facteurs de race et de classe sociale ont interagi et se sont croisés pour former une barrière particulièrement étanche. Comme il est avancé, cette barrière aurait empêché les Noirs d'accéder à la natation en plus grand nombre ainsi que de manière plus étendue.

### *L'espace intime de natation*

Myrdal argued that the highest bar the white raised against the Negro was over intermarriage and sexual intercourse involving white women. Next rose the question of general etiquette and social courtesies, including dancing,

swimming, eating, and drinking together. Of less importance to whites was the preservation of discrimination in the use of public facilities, such as schools, churches, and transport. (Winks, 1971, p. 324)

Présentés dans l'effort de décrire les relations interraciales aux États-Unis, ces propos introduisent parfaitement cette section sur l'exclusivité de l'espace réservé à la natation. Ces propos permettent d'aborder l'idée selon laquelle la natation était perçue comme une activité « privée » qui ne se prêtait pas facilement à l'intégration raciale, surtout dans la mesure où elle suggérait le rapprochement entre les hommes et les femmes des deux races. Alors que Gunnar Myrdal fait référence aux États-Unis des années 1940, cette même dynamique peut être aisément appliquée au Canada de la même époque. Les historiens tels que Winks (1971), Palmer et Palmer (1985) et Walker (1997) mentionnent tous l'exclusion des noirs dans les piscines. Dans le contexte de la natation, il semble que la proximité des races dans l'espace de pratique faisait particulièrement affront à l'idéal blanc et, comme il est argumenté ici, ceci aurait été à l'origine de la discrimination des Noirs dans l'espace aquatique. Les Noirs étaient perçus comme indignes de partager cet espace de loisir social.

Au sein d'une société extrémiste qui croit en l'idée d'une différence fondamentale entre les races, l'union et la réunion de celles-ci est un point de contestation. La proximité des corps dans l'espace aquatique promouvait justement ce rapprochement tant opposé. Prévenir ce rapprochement aurait donc été impératif pour une société canadienne dont l'élite majoritairement britannique se méfiait du contact sexuel avec des races perçues comme inférieures, sous peine d'une « bâtardisation » de leur race (Barbour, 2011). À cette fin, les espaces aquatiques où les corps sont mis en évidence de manière plus marquée rendaient l'intégration raciale encore plus difficile. Ceci évoque ce que Wiltse (2007) affirme à propos d'un changement de paradigme dans l'espace aquatique au tournant du siècle qui est allé de la séparation des sexes à la

séparation des races. De cette manière, la pudeur de l'époque victorienne faisait place à la ségrégation des races. La race aura alors joué un rôle clé dans la participation ou le manque de participation des Noirs à la natation.

Au Canada, les moyens utilisés pour prévenir le mélange des races variaient d'un endroit à l'autre. À Winnipeg Beach par exemple, l'exclusion des Noirs se faisait de façon indirecte, puisque seulement ceux qui en avaient les moyens pouvaient se permettre le voyage en train pour aller à la plage. Si toutefois ils étaient enclins à aller à la plage et qu'ils pouvaient nager, ils étaient moins susceptibles de disposer des moyens financiers pour un tel voyage en train, puisqu'ils faisaient largement partie des moins aisés de la société. De plus, sans explicitement bannir les différents groupes ethniques de cette plage, l'élite britanno-canadienne s'assurait d'y mettre un cachet britannique à l'aide de drapeaux et d'autres symboles, comme rapporté par Barbour (2011).

Cela dit, dans le cas de Winnipeg Beach, il semble que la réticence à partager l'espace avec l'« Autre » était plutôt au minimum et elle était plutôt dirigée vers les Autochtones. Ce n'est cependant pas tout le monde qui faisait preuve de tant de subtilité. Des plages du sud-ouest ontarien durant les années 1910 (Talbot, 1984), les plages de Colchester, en 1930 (Winks, 1971), une piscine publique de Calgary, en 1948 (Winks, 1971) ou encore les plages privées de Sandy Hook et de Victoria Beach établies le long du lac Winnipeg (Barbour, 2011), représentent toutes des espaces où seuls les Blancs étaient admis. Cette condition servait à attirer ces baigneurs blancs désireux de se soustraire des espaces ethniquement et racialement mixtes. Pour cette clientèle, il n'était pas du tout question de se baigner dans la même eau que les Noirs ou avec d'autres groupes marginaux.

Cette idéologie se retrouvait plus souvent aux États-Unis, au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Selon Hoose (1989)

Whites have been least willing to mix with blacks in water. Throughout much of [the twentieth] century, laws and ordinances kept blacks out of public pools. Where there were no laws, many whites became uncomfortable or fearful if blacks dared to enter, as if the blackness itself would ooze off in the water.  
(p. 72)

Par conséquent, en 1951, à Youngstown, dans l'Ohio, un jeune joueur de baseball qui venait célébrer une victoire avec son équipe fut interdit d'aller dans la piscine parce qu'il était Noir. Wiltse (2007) rapporte que suite aux supplications des parents, le gardien de la piscine accepta que le jeune soit promené dans l'eau par un des sauveteurs, à condition que quoi qu'il fasse il reste assis dans une bouée sans toucher l'eau. Le partage des piscines et des plages entre les races était particulièrement méprisable qu'il fallait éviter à tout prix. D'ailleurs, certaines piscines, notamment dans le sud des États-Unis, préféraient fermer leurs portes de façon permanente plutôt que d'accepter que les Blancs y nagent avec des Noirs (C. Smith, 2012). Dans d'autres villes, les Blancs agissaient sur le coup en menaçant les nageurs noirs qui s'introduisaient dans l'eau, allant même jusqu'à les frapper (Wiltse, 2007 ; C. Smith, 2012). Comme Wiltse le confirme, les représailles étaient sévères pour les Noirs qui osaient intégrer certaines piscines, même après l'abolition officielle de la ségrégation.

De ce fait, aux États-Unis, il n'y avait pas de limite aux actions qui pouvaient être entreprises pour prévenir la proximité des Noirs et des Blancs dans l'eau. Wiltse (2007) soutient que le changement vers le mélange des horaires pour hommes et pour femmes dans les espaces aquatiques a mené à un revirement vers la ségrégation raciale. Cela a introduit l'idée selon laquelle les Blancs ne devraient pas avoir à nager aux côtés des Noirs. Étant donné le fait que dans la natation demande la proximité de corps très peu habillés, ceci était dicté, en grande

partie, par le stéréotype qui percevait l'homme noir comme un déviant sexuel. Il était donc impératif qu'il soit tenu à l'écart de la femme blanche (Wiltse, 2007). Dans son ouvrage, Wiltse retrace cette évolution à travers les piscines municipales aux États-Unis qui furent au début des bains publics dans lesquels tout le monde se baignait et où l'on était séparé uniquement selon le sexe, la classe socio-économique et/ou l'âge. Ils sont plus tard devenus des espaces de loisirs où tous, à l'exception des Noirs, étaient les bienvenus. D'après Wiltse :

[...] this social, cultural, and institutional transformation occurred during the first half of the twentieth century and involved the central developments of the period: urbanization, the erosion of Victorian culture, Progressive reform, the emergence of popular recreation, the gender integration and racial segregation of public space, and the sexualization of public culture. (p. 2)

Pour autant que l'on puisse en juger, il n'y a, jusqu'ici aucun rapport qui prouve que de telles transformations eurent lieu au Canada. En fait, la perception des Canadiens face à de telles actions n'est pas claire et elle mériterait une enquête plus poussée. Quoiqu'il en soit, il existait ici et là au Canada des établissements (et pas seulement des établissements prévus pour la natation) pour lesquels la prémisse majeure était de gêner l'accès des Noirs par souci de mélange et de proximité des races (Barbour, 2011 ; Walker, 1997). Comme exemple, Walker (1997) traite des affaires juridiques dans lesquelles des Noirs furent rejetés des cinémas ou des tavernes. Pour la natation, il y a le cas de la piscine publique de Calgary en 1948 dans laquelle le gérant se permettait de refuser l'accès aux non-Blancs par souci d'aliéner ses clients blancs qui ne voudraient pas se baigner avec eux (*Calgary Herald*, 24 août 1948 ; Winks, 1971). Toutefois, il convient de prendre en note le fait que dans ce cas-là l'exclusion s'étendait à tous les non-Blancs et non seulement aux Noirs.

Notons ensuite que l'association entre les espaces aquatiques et la sexualité menait à vouloir éloigner les femmes et les hommes des différentes races ou ethnicités. D'ailleurs, la

réticence à permettre que les femmes entrent en contact avec des hommes fut illustrée par un des détracteurs de Joe Fortes (maître-nageur et sauveteur noir de Vancouver au tournant du XX<sup>e</sup> siècle) qui fit une remarque sur l'indécence de permettre qu'un homme (noir ou pas) apprenne à ses filles à nager (Smith et Rogers, 2012). La natation, en permettant non seulement la proximité des corps, surtout des corps à moitié dénudés, ne se prêtait pas à l'adoucissement des préjugés, particulièrement lorsque l'on considérait un groupe comme fondamentalement différent dans l'idéologie raciste. L'intersection de l'idéologie raciste avec la nature intime de l'activité pouvait alors prendre le dessus.

Ceci ramène à l'idée selon laquelle les piscines et les plages sont plus que des espaces récréatifs ; ils sont socialement construits pour miroiter la domination, l'exclusion et la hiérarchie qui sont présentes dans la société (C. Smith, 2012 ; Inwood et Yarbrough, 2010). Il peut être dit que ces espaces se munissaient d'une identité raciale lorsqu'ils insistaient pour séparer les Noirs des Blancs, à l'opposé des piscines (bains) de l'époque victorienne qui se concentraient sur la séparation des hommes et des femmes, reliant cet espace à une identité de genre (C. Smith, 2012 ; Wiltse, 2007). Toujours d'après Smith, parce que ces deux identités survenaient plus clairement grâce à la nature intime de la natation, la ségrégation y était des plus strictes pour éviter le contact entre deux groupes : les Noirs et les Blancs ainsi que les hommes (noirs) et les femmes (blanches). Par ailleurs, ces identités raciales (qu'elles soient réelles ou qu'elles soient socialement construites) laissent une marque indélébile qui peut facilement s'attacher à un espace, rendant l'espace en question impopulaire pour un groupe donné (C. Smith, 2012).

Il ressort donc de cela l'idée selon laquelle les Noirs ne pouvaient parfois pas à se joindre aux Blancs dans l'eau. Cela offre une perspective nouvelle sur la domination de la

natation par les Blancs. Ces derniers auraient été capables de monopoliser les espaces au détriment des Noirs, une situation qui aurait pu graduellement mener à l'éloignement de ces derniers. On remarque qu'à certaines occasions des Blancs se plaignaient de la présence des Noirs dans la piscine, comme dans la piscine de Calgary (24 août 1948, *The Calgary Herald*). Cela menait, dans certains cas, à l'aménagement d'espaces de natation où les Noirs n'avaient pas le droit d'accès (Talbot, 1984 ; Barbour, 2011 ; Cooper, 1999). Cet écartement se serait traduit alors par un moindre intérêt dans la natation, chez les Noirs, en tant que sport de compétition, puisque certains auraient été découragés de participer. Remarquons que les disciplines sportives dans lesquelles les Noirs ont pu percer et même assoir leur domination bénéficiaient du fait que leur pratique n'exigeait pas un rapprochement aussi intime des corps noirs et des corps blancs, ce qui éveillait nettement moins d'opposition. En suggérant un rapprochement, l'espace aquatique se démarquait et invitait à l'intolérance.

#### *Le double péril de l'intersection de la race et de la classe sociale*

Lorsqu'il est question des piscines publiques, il est certain que certains perdaient tout accès à la natation lorsqu'ils ne pouvaient pas se payer les frais d'entrée. Bien entendu, pour les Noirs, ce n'était pas aussi simple : en tant que Noir, même en disposant d'assez d'argent pour payer l'entrée, il était possible de se voir refuser l'accès. Être Noir voulait aussi dire que l'on pouvait ne pas avoir recours aux eaux libres automatiquement en l'absence des piscines, puisqu'ils étaient bannis de certaines plages publiques également. Entre autres, durant les années 1910, dans le sud de l'Ontario et en 1936 à Colchester (aussi en Ontario), on retrouve des plages où les Noirs n'avaient pas le droit de se baigner (Talbot, 1984 ; Winks, 1971). C'est-à-dire qu'à un moment donné, un Noir pouvait être incapable d'aller nager d'une part parce qu'il ne pouvait

pas se le permettre financièrement, d'autre part parce qu'il ne lui était pas admis à cause de la couleur de sa peau.

Cela commence à expliquer en partie pourquoi les Noirs n'ont pas eu autant l'opportunité de percer dans le sport en tant qu'athlètes : à l'époque où le sport se développait à vive allure, les Noirs étaient rarement vus près des eaux. D'après les sources consultées, il semble, en effet, que quand ils avaient l'accès aux eaux, l'étendue de leur niveau de nage allait à peine plus loin que la simple baignade et le pataugeage. Même les résidents d'Africville, qui pouvaient certes se baigner à leur aise, ne disposaient pas pour autant d'espace de pratique favorable au développement de champions olympiques. L'eau du bassin n'était en effet pas à la hauteur des piscines auxquelles le reste de la population d'Halifax avait droit (Clairmont et Magill, 1971).

En fait, si la pratique récréative était difficilement atteignable, la pratique compétitive était généralement hors question. Exclus initialement à cause de la couleur de leur peau, les Noirs l'étaient encore plus à cause de leurs faibles moyens financiers qui ne leur permettaient qu'un accès à des ressources inadéquates. En d'autres mots, être un nageur noir entre 1900 et 1970 était un double désavantage : d'un côté il y avait l'intolérance raciale et, de l'autre, il y avait l'inégalité économique. Ceci met en évidence l'intersection de la race et de la classe sociale qui confirme que les individus appartenant à un groupe social donné ne sont pas simplement définis par une seule catégorie sociale. Comme la *critical race theory* le reconnaît, les catégories sociales telles que la classe sociale, le sexe et l'âge font en sorte que la race n'est pas la seule qui a un impact sur l'identité de l'individu (Hylton, 2005). Comme Hylton l'énonce : « The first [precept of critical race theory] involves centralizing 'race' and racism at the same time as recognizing their connection with other forms of subordination and oppression » (p. 84).

De manière générale, les Noirs n'avaient pas autant l'opportunité de gravir les échelons de la société au Canada et, par conséquent, leur niveau socio-économique en fut affecté (Kelly et Wossen-Taffesse, 2012). Ceci fut le cas pour les Noirs qui se sont établis au Canada au XIX<sup>e</sup> siècle et cela est resté vrai jusque dans les années 1960, lorsque des communautés noires ont commencé à s'organiser pour combattre la discrimination raciale et la domination du pouvoir par les Blancs.

Pour mieux illustrer cela, une mise en contexte est nécessaire afin d'apprécier la signification de cette impasse socio-économique. Avant les années 1960, les Noirs disposaient de peu d'opportunités dans le secteur de l'emploi, étant donné que les relations de pouvoir favorisaient les intérêts des hommes blancs de la classe moyenne. Pendant toute la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les seuls postes facilement atteignables pour la plupart des hommes noirs étaient les postes subalternes comme ceux de porteurs sur les chemins de fer, de portiers d'hôtels ou de commis aux ascenseurs (Cooper, 1999 ; Brand *et al.*, 1991; Winks, 1971). Pour les femmes qui pouvaient travailler, l'option la plus rentable était le travail de soutien comme domestique dans les domiciles de Blancs. Les femmes noires n'ont commencé à voir leur situation s'améliorer que pendant la Seconde Guerre mondiale, une situation qui n'a pas duré. En effet, l'amélioration débutée pendant ces années prit du plomb dans l'aile durant les années 1950 et ne reprit son essor que durant les années 1960 lorsque la situation générale des Noirs commença à progresser grâce au militantisme (Brand *et al.*, 1991).

C'est donc dire que la plupart des familles noires avaient un revenu très modeste, de sorte que l'accès à une piscine publique, pourvu qu'elle soit facile, aurait été dur sur le portefeuille familial. Dès lors, quand Barbour (2011) affirme que les billets de train permettant de se rendre à Winnipeg Beach ne discriminaient pas contre l'ethnicité ou la race, mais seulement contre la

capacité économique à pouvoir s'offrir un billet, cela n'est pas totalement vrai. À l'époque, la plupart de ceux qui pouvaient s'offrir un billet se trouvaient à être principalement blancs. Dire que la plage de Winnipeg ne pratiquait pas la discrimination raciale ne veut pas dire que les Noirs n'étaient pas marginalisés ; discriminer contre la capacité économique en venait à discriminer contre ceux qui étaient les plus susceptibles de ne pas disposer des moyens financiers nécessaires. Les propos précédents sur le désavantage socioéconomique des Noirs suggèrent que certains d'entre eux auraient eu de la difficulté à se rendre à la plage en question. Pour les Noirs dans le sport canadien, le facteur socio-économique peut être relié à la faible représentation des Noirs dans les disciplines comme la natation. Ceci est encore plus adapté au niveau de compétition élite, puisqu'il exige plus de ressources financières.

Cela dit, tous les Noirs au Canada n'étaient pas classés au même niveau. À l'intérieur d'un même groupe catégorisé par les mêmes traits raciaux on retrouve différentes identités liées à l'origine, voire même à l'ethnie, et les Noirs ne sont pas l'exception. Il y avait des Noirs canadiens qui étaient présents dans le pays depuis 400 ans et d'autres qui étaient directement originaires d'Afrique, des Amériques ou des Antilles (Milan et Tran, 2004). Avant les années 1960, près du trois quarts de la population noire étaient originaire des Antilles, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud ; seulement une minime partie de toute la population noire (à peu près 1 %) était directement originaire de l'Afrique. Ceux qui étaient originaires du Canada représentaient un peu plus d'un quart des Noirs (Milan et Tran, 2004). On ne peut donc pas présumer que tous ces groupes avaient la même expérience, ou le même statut social. Milan et Tran (2004) démontrent qu'il y a une différence dans leur progression au sein du secteur de l'emploi. Leurs pratiques pourraient avoir été différentes selon leurs origines; cette question aurait besoin d'être explorée par de futures recherches.

La conclusion de tout cela est que le facteur économique avait un impact sur la capacité de certains à aller nager et sur la capacité de se déplacer pour accéder aux espaces de pratiques. Ajoutons que pour envisager de se rendre à la piscine il faut d'abord savoir nager ou avoir eu la chance d'apprendre à nager. Malgré tout, il reste que si un Noir voulait se baigner dans un espace public, la question d'argent n'était pas le seul facteur, car il fallait d'abord que l'on veuille bien le laisser entrer. Cette réalité apporte alors une autre dimension à l'analyse de l'évolution de la natation des Noirs au Canada, en illustrant clairement le rôle prééminent de la race et de son impact, lorsque jumelé avec une autre catégorie sociale. Le privilège d'être blanc dans une société hiérarchisée selon le statut socioéconomique ressort du fait que les Blancs, en appartenant majoritairement aux classes sociales supérieures, bénéficiaient d'un avantage socio-économique sur les Noirs. À cela s'ajoute bien sûr le fait que les Blancs n'avaient pas à lutter contre l'intolérance raciale dans plusieurs structures sociales.

### **Mise en contexte : le privilège et la Condition Blanche**

Jusqu'à présent, dans l'histoire de la natation au Canada, rien ne suggère la présence d'un discours concernant les capacités des Noirs à nager comme celle que l'on retrouve aux États-Unis. Toutefois, cette omission permet de soutenir la présence d'un privilège blanc en natation, vu que leur participation fut quelques fois limitée. L'absence d'un discours entourant leur pratique suggère que la domination des Blancs peut avoir été perçue comme la norme par tous et qu'elle n'était pas remise en question pour cette même raison. Cependant, ce qui semble être un manque d'intérêt pour la natation au sein de la culture noire n'est ni un accident, ni une question simple. La question demande certainement plus d'exploration. Notons que Mahoney (1997) fait voir que la Condition Blanche fut construite en trois temps : à partir de l'exclusion de

l'« Autre », par la définition des espaces blancs comme supérieurs et, enfin, par l'allocation de ressources qui renforcent le privilège de la Condition Blanche. Dès lors, quoique l'on puisse parfois justifier l'absence des Noirs dans la natation de haut niveau par les conditions socioéconomiques, leur exclusion peut être perçue comme une stratégie de la Condition Blanche pour asseoir son pouvoir.

La théorie critique de la race qui forme le cadre de cette discussion permet une étude des phénomènes sportifs en prenant la construction sociale de la race comme base (Hylton, 2005). De là provient l'idée selon laquelle la natation s'est construite autour de la race et de l'ethnicité en créant un espace dans lequel le Blanc avait l'opportunité de se définir par rapport à l'« Autre » noir, mais aussi (dans le climat colonial et multiethnique canadien) par rapport à l'« Autre » autochtone, asiatique, juif, etc. Sachant que la société est bâtie autour de relations de pouvoir instables, il importe d'examiner la race dans ces relations : pour une société à tendances racistes, les structures dans lesquelles une personne évolue sont influencées par l'idéologie raciale. La théorie a donc comme projet de centraliser la race et de tenter de découvrir à quel point elle participe à la formation des expériences de ceux qui sont impliqués dans ces structures. Ici, le but est de démontrer, à partir d'une exploration de l'expérience en natation des Noirs, combien la natation est un exemple du privilège de la Condition Blanche, relativement à la Condition Noire.

Le privilège blanc (*White privilege*) se développe bien évidemment en lien à la Condition Blanche. À l'opposé de la Condition Noire, cette dernière bénéficie d'un non-dit naturalisant et passe inaperçue en se classant presque hors de la race. Ainsi, lorsque la Condition Blanche domine, comme c'est le cas dans la natation, elle n'est que rarement perçue comme une anomalie. On s'empresse plutôt d'examiner les cas de domination du non-Blanc dans un domaine donné alors que la domination blanche dans un domaine est souvent un fait accompli

qui est rarement mis en cause. Selon Brekhus (2005), ceci s'explique par le fait que « [...] ce qui est ontologiquement hors du commun attire une attention épistémologique disproportionnée par rapport à sa fréquence effective dans la vie sociale. » (p. 4) Un statut souvent minoritaire et marginal confère à la Condition Noire une image exotique et hors-norme qui attire l'attention lorsqu'elle s'adonne à des pratiques considérées comme « normales » pour les Blancs. Quand les Noirs ne dévient pas de normes, leur absence peut passer inaperçue. Bref, une grande partie du privilège de la Condition Blanche consiste à être invisible (Long et Hylton, 2002).

L'analyse ici entamée a donc comme objectif de mettre en avant une « réalité sociale qui passe souvent inaperçue » ou qui, de manière générale, va de soi dans la société (Brekhus, 2005). La présence des Noirs en tant que minorité visible au sein d'une société majoritairement blanche est en droit d'inspirer un tel examen. Dans ce but, il ne doit pas être ignoré que le racisme est ancré dans la conscience générale depuis assez longtemps et que par conséquent il a contribué à la formation des catégories et des privilèges raciaux. Son infiltration dans le corps social est telle que les principaux acteurs ne perçoivent pas la perpétration du privilège par les groupes dominants et la subjugation des groupes dominés (Yancy, 2008).

En d'autres mots, plusieurs structures sociales qui prônent pourtant un système équitable et méritocratique dans lequel il n'y a aucune place pour le racisme ignorent souvent la construction de la race (Hylton, 2010). Mais il est indéniable qu'à certains moments des Noirs ont été exclus en natation tout simplement parce qu'ils étaient Noirs. Grâce à une longue histoire qui la rattache à l'identité et aux valeurs impériales britanniques, comme énoncé par Love (2007), la natation a eu tendance à particulièrement exclure les non-Blancs. Morrow et Wamsley (2005) maintiennent également que l'exclusivité raciale et socioéconomique des activités aquatiques comme l'aviron a participé à ralentir la pratique des non-Blancs. Par

exemple, la définition du sport amateur au tournant du XX<sup>e</sup> siècle s'assurait d'exclure les non-Blancs ou les classes ouvrières. Ceux-ci étaient souvent susceptibles d'être plus physiquement doués que l'élite qui était en charge de l'institution du sport (Morrow et Wamsley, 2005). Le fait que les Noirs ont rencontré des obstacles sur leur chemin, tel qu'être banni de certaines piscines et plages publiques, suggère qu'ils n'ont pas bénéficié des mêmes opportunités que les Blancs. Si nous ôtons l'élément de la classe socio-économique discuté plus haut, les Noirs auraient quand même été désavantagés par la hiérarchisation raciale présente dans la société canadienne durant la période à l'étude.

#### *Le discours sur les Noirs et la natation*

Entre 1900 et 1970, aux côtés des exemples qui témoignent de leur exclusion, nous pouvons répertorier plusieurs exemples de l'engagement des Noirs en natation, dans certaines régions et durant certaines périodes. Dans plusieurs villes canadiennes, on retrouve des cas qui prouvent que certains Noirs ont participé à la natation et qu'ils ont donc résistés à une dominance blanche (Smith et Rogers, 2012; Winks, 1971; Barbour, 2011; Joyce, 2004; Talbot, 1984; The Africville Genealogy Society *et al.*, 1992). Par conséquent, même dans les cas où ils étaient bannis de certains établissements, comme il en fut le cas à Hamilton (Cooper, 1999) et Calgary (*Calgary Herald*, 24 août 1948) durant les années 1940 ou à Windsor (Talbot, 1984) durant les années 1910, il ne ressort aucune allusion à un doute sur leurs capacités à nager. Leur accès était simplement parfois limité par l'intolérance raciale qui les affectait dans plusieurs autres domaines sociaux. Le manque de forte participation de Noirs en natation compétitive de nos jours met en évidence le fait que les sources d'archives ne suggèrent pas qu'un discours fut disséminé dans la société canadienne sur l'inhabileté des Noirs à nager.

Un des résultats principaux de cette recherche est l'absence du discours sur l'incapacité des Noirs à nager qui suggère que ce mythe ne se présente pas au Canada entre les années 1900 et les années 1960. Toutefois, une étude comparative d'envergure est nécessaire pour en venir à la conclusion définitive que le mythe n'a pas été véhiculé au Canada. Présentement, la littérature canadienne peut certainement confirmer le stéréotype du Noir défini uniquement par son corps et non par son cerveau (Joseph *et al.*, 2012) alors que la preuve de la présence d'un stéréotype de manque de flottabilité reste difficile à confirmer. Rappelons que dans le cas des États-Unis, la normalisation de la domination des Blancs dans la natation s'est ajoutée à un manque de représentation des Noirs dans la discipline causé par l'exclusion des espaces de pratique. À partir de là, un mythe dit « scientifique » sur la capacité des Noirs à nager s'est développé malgré le fait qu'il fut un temps où ils étaient considérés comme des nageurs exceptionnels (Dawson, 2006 ; 2009).

Sur une petite échelle, une tendance similaire est observable au Canada, dans la mesure où l'intérêt des Noirs canadiens pour la natation est relativement bas en comparaison à celui qui est porté à d'autres sports. Par contre, il semble que si le stéréotype en question s'est introduit dans la conscience des Canadiens cela ne s'est pas fait avec la même intensité qu'aux États-Unis. Comme MacNeill (2002) l'a observé, ce stéréotype n'est pas étranger aux Canadiens, puisqu'il fit surface dans les médias nationaux lors des Jeux olympiques de Sydney, en 1999.

Il est possible que le développement du stéréotype ait été favorisé par l'absence d'une image forte des Noirs en natation au long du XX<sup>e</sup> siècle. MacNeill (2002) avance qu'un recours au stéréotype produit un discours qui ignore les facteurs complexes, comme le facteur socio-économique qui sépare la plupart des nageurs noirs des nageurs blancs. Les médias facilitent le développement des stéréotypes surtout lorsqu'ils négligent de faire une enquête sur les véritables

raisons qui se cachent derrière une divergence entre les athlètes olympiques de différentes origines (MacNeill, 2002). De telles représentations simplistes de la part des médias voilent alors les identités complexes des personnes visées. Autrement dit, l'intersection de plusieurs catégories sociales (dont la race et la classe sociale font partie) crée des identités complexes que le recours à de tels stéréotypes permet de nier.

Ceci veut donc dire que de creuser plus profondément dans l'expérience noire canadienne aiderait à mesurer l'étendue de l'impact qu'a eu la combinaison de classe sociale et de la race. Selon MacNeill (2002), « [...] ethnographies exploring the intersections of gender, race, class, and nation in a historically and socially-nuanced manner can help to demystify these simplifications of cultural life » (p. 53). Notons que le travail de MacNeill n'informe pas sur la présence du stéréotype avant 1999 et que les sources consultées pour cette recherche ne dénotent pas sa présence entre les années 1900 et 1970. Sa manifestation dans les médias en 1999 peut vouloir dire qu'il était présent entre les années 1970 et 1990.

Dans le cas des États-Unis, ce genre de stéréotype a longtemps alimenté les préjugés raciaux (et vice versa), dans le sport et en dehors du sport. Les mythes et les stéréotypes ne sont cependant que les seuls facteurs : les résultats de la présente étude suggèrent que le mythe du Noir et de l'eau était vraisemblablement absent au Canada, ce qui n'a pas empêché les Noirs de « délaisser » la natation et de graviter vers d'autres sports. Même en l'absence d'un discours particulièrement pénétrant, la natation n'a pas pris la place que d'autres sports ont prise dans la culture noire canadienne. Notez que cela ne veut pas dire que les Noirs n'ont pas pratiqué l'activité : la présente étude met l'accent sur l'expérience noire en natation et met en évidence de nombreux exemples de nageurs. Cependant, en partie parce qu'ils ont été occasionnellement

privés de la possibilité de percer dans la discipline, les Noirs canadiens n'ont pas eu l'opportunité de se développer dans l'activité.

*Le lien entre la Condition Blanche de tradition britannique et la natation*

La domination des Blancs dans le sport depuis son institution au tournant du XX<sup>e</sup> siècle est tenue d'avoir eu un effet sur l'adhésion des minorités visibles à la plupart de ces activités. Dans son analyse sur le ski aux États-Unis, Coleman (1996) conclut que lorsque l'image d'un sport est saturée non seulement par des pratiquants blancs, mais aussi par des instructeurs européens blancs, cela peut servir à établir l'activité comme le domaine des Blancs, voire même comme une activité à ne pas être ternie par les gens de couleur. Bien sûr, ces deux activités ne sont pas comparables. Les conséquences d'être privé de la natation sont plus sérieuses que celles qui découlent d'une privation d'une simple activité de loisir comme le ski. Dans tous les cas, l'observation de Coleman permet d'expliquer le principe de la Condition Blanche et le privilège qu'elle produit, et reproduit, dans le sport. Rappelons que contrairement à la subordination, à la marginalisation, ainsi qu'au désavantage qui découle de la Condition Noire, la Condition Blanche, elle, jouit d'une normativité qui lui procure un avantage substantiel sur la scène sociale (Long et Hylton, 2002).

Coleman (1996) avance aussi l'hypothèse que les détenteurs du savoir dans une discipline (les entraîneurs et les pratiquants professionnels) détiennent un grand pouvoir sur l'image de la discipline. Ce pouvoir peut alors permettre de fixer l'activité comme le domaine exclusif des Blancs, puisque les pratiquants et les administrateurs sont principalement blancs. En natation, c'est avant tout une question d'image et d'identité reproduite lors de la pratique et il se trouve que les Blancs, étant majoritaires, dominent l'image et l'identité de cette discipline. Ceci était inévitable lorsque l'on considère son développement en Amérique du Nord autour des valeurs

impériales britanniques. Celles-ci véhiculaient un discours raciste dans la mesure où la natation était perçue comme l'activité idéale pour renforcer le bien-être physique et mental des classes ouvrières en vue de maintenir une nation forte (Love, 2007). En vue d'une « English race » en meilleure forme, la natation projetait manifestement une image blanche.

Une dominance de la natation par les Blancs peut être retracée dans l'histoire du développement du sport. L'histoire de son développement au Canada fait ressortir une série d'événements qui peuvent servir à expliquer comment l'activité en est venue à compter principalement des participants racialement et ethniquement homogène. Entre autres, lorsque l'on considère les ressources requises pour sa pratique, la natation a toujours été plus à la portée des Blancs que des non-Blancs, car elle nécessite non seulement un habillement adéquat, mais aussi un lieu de pratique spécifique (Bier, 2011). Donc, économiquement parlant, contrairement à d'autres disciplines sportives peu coûteuses (comme l'athlétisme ou la boxe), la natation ne pouvait pas être facilement accessible aux groupes appartenant aux classes sociales « inférieures » dont faisaient justement partie la plupart des Noirs. L'accès à l'équipement et aux établissements, surtout durant les premières années de développement de la natation, a facilité l'adoption de la discipline par les Blancs, tandis que les Noirs mettaient l'accent sur d'autres sports. Les Blancs devinrent alors les meneurs de jeu dans la pratique récréative et compétitive et même quand les Noirs pratiquaient, ce n'était que principalement par loisir, quand l'opportunité se présentait. Ceci est mis en évidence dans le chapitre précédent.

De là, les Blancs apparaissent comme les pratiquants du sport par défaut puisqu'ils en avaient les moyens, mais surtout parce qu'ils étaient représentés en grande majorité comme les meilleurs dans cette discipline. Ils étaient les détenteurs du savoir et cela leur donnait un statut important par rapport aux autres groupes moins impliqués dans l'activité. La monopolisation de

plusieurs aspects dans une discipline par les Blancs peut s'assurer qu'une activité se présente comme une partie intégrale de l'identité blanche et comme moins « compatible » à l'identité noire (Coleman, 1996).

Dans ce cas, l'argument de Wong (2011) concernant Joe Fortes devient encore plus pertinent ici. L'auteur avance que Fortes s'est fait adopter par la culture blanche afin de se créer une place comme sauveteur et maître-nageur au sein d'une société majoritairement blanche au tournant du siècle dernier. À condition de se conformer à ses tâches et de ne pas se hisser plus loin que son statut ne le permettait, il était accepté et il avait une place dans une société où il était minoritaire. Nous pourrions même ajouter l'idée selon laquelle cette activité lui procurait un statut de membre honoraire de la race blanche parce qu'elle n'était pas compatible avec l'identité noire que la société dans laquelle il vivait se représentait. Rappelons, cependant, que Fortes vécut pendant longtemps en Angleterre et dans d'autres colonies britanniques. Il n'était donc pas entièrement soumis aux coutumes des Noirs nord-américains.

Quoi qu'il en soit, nous reconnaissons qu'un lien peut être tracé entre les sports de prédilection des Noirs et que ce lien ne peut pas inclure la natation. S'ils ont pu s'imposer dans certains sports et s'ils ont su forcer l'intégration, c'est surtout parce qu'ils ont su démontrer une habileté incontestable dans ces disciplines dès le tout début. À l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, des champions noirs ont su forcer leur main dans la boxe, l'athlétisme et le basketball, et ils ont su briser tout stéréotype ayant pu entourer la capacité des Noirs dans ces disciplines. Ils auraient donc pu faire cela parce qu'ils pouvaient pratiquer ces sports au même niveau que leurs compétiteurs blancs et ainsi, pendant des générations, ils ont aidé à présenter une image plus intégriste et plus hétérogène de ces sports. Même lorsqu'ils n'étaient pas admis dans les

compétitions organisées par les blancs, ils pouvaient tout de même pratiquer d'autres activités pour lesquelles la pratique n'était pas autant hors de leur portée (Humber, 2004).

Dès lors, même si les Noirs pouvaient pratiquer la nage de façon récréative, la route était plus longue en vue d'une plus grande représentation dans les activités d'élite en natation. À la question socio-économique s'ajoutait la discrimination raciale qui était d'autant plus efficace, puisque l'espace de pratique était facilement rendu inaccessible. La natation n'était pas comme l'athlétisme où les Noirs pouvaient s'organiser entre eux sur un terrain plat quelconque ; sans accès à une piscine adéquate et sans accès à un club de natation pour encadrer leur performance, ils ne pouvaient pas autant avancer. D'un côté, tout porte à croire que les personnes de couleurs n'étaient pas les bienvenus dans les clubs (privés) de natation (Morrow et Wamsley, 2005). D'un autre côté, les eaux libres ne pouvaient pas toujours offrir un milieu d'entraînement approprié, même pour ceux qui, comme les résidents d'Africville, avaient l'eau à leur portée. Il y a donc eu moins d'opportunité de s'imposer dans la discipline et de l'adopter comme ils l'avaient fait pour d'autres sports ; leur lien à la natation est ainsi resté superficiel. Une combinaison d'un manque d'opportunité et de familiarité aurait alors fait la différence.

Ajoutons que la natation était également une activité où les pratiquants pouvaient aller pour se construire une identité blanche contrastant avec l'« Autre », c'est-à-dire l'homme de couleur, le non-Blanc ou le Non-Européen. (Ici, on remarque que l'ethnie est, comme souvent, indissociable de la race [Barbour, 2011].) Ceci établit un lien avec le fait qu'aux États-Unis, où la ségrégation raciale était officialisée sous les lois Jim Crow, « going to the beach offered [W]hite Americans the opportunity to confirm their own sense of privilege even as they were rolled down the boardwalk » (Barbour, 2011). Le Canada n'était pas étranger aux espaces publics exclusivement réservés aux Blancs et donc ce même phénomène pouvait être observé. Dans

quelques piscines et plages où les Noirs canadiens étaient bannis (comme présentées dans cette étude), les Blancs étaient séparés des « Autres ». Ils avaient donc l'opportunité de s'y construire une identité à part. Selon la thèse de Mahoney (1997), ceci est un exemple de stratégie de la construction du privilège de la Condition Blanche, car le sens de supériorité et de différence aurait été des plus évidents lorsque l'on ne côtoyait que des Blancs dans ces espaces. De plus, lorsqu'il était possible de les côtoyer ordinairement en temps normal aux eaux publiques, le privilège aurait été affermi lors des compétitions dans lesquelles les Noirs avaient encore plus tendance à être absents.

Parce que cette étude révèle des résultats diversifiés, il serait faux d'affirmer que les Noirs ont toujours été totalement absents des espaces publics réservés à la natation, puisqu'ils étaient aussi présents à plusieurs occasions dans les eaux libres et dans les piscines. Plusieurs exemples permettent de constater que les Noirs firent partie de la culture de natation que ce soit en tant qu'instructeurs, comme dans le cas de Joe Fortes, à Vancouver, dans les années 1900, en tant que baigneurs occasionnels comme la famille Talbot, en Ontario, dans les années 1930-40, ou, en tant que compétiteurs, comme Bob White, à Montréal, dans les années 1940-50. Il convient alors de souligner que la construction de l'« Autre » ainsi que la construction de soi par rapport à lui ne se font pas uniquement en l'excluant effectivement d'un milieu donné (Mahoney, 1997). Cette construction d'identité peut tout aussi bien se faire en sa présence, voire même *grâce* à sa présence. Par exemple, comme Wong (2011) l'a remarqué dans son analyse, Joe Fortes a prospéré en adoptant une identité prisée et mise en valeur par son entourage majoritairement blanc. De ce fait, la couleur de sa peau a aidé encore plus à renforcer l'identité blanche et le lien qu'avait celle-ci à la natation, car l'adoption d'un comportement prisé par la société dominante blanche mettait en valeur cette identité au détriment de son identité marginale

de l'« Autre ». Par ailleurs, la littérature sur la natation des Noirs aux États-Unis suggère que les Noirs qui pratiquaient la natation pouvaient être sujets à de la discrimination de la part de leurs pairs noirs. Les pairs auraient perçu cette pratique non pas comme un défi à la dominance des Blancs, mais comme une tentative honteuse de vouloir se comporter comme les Blancs (Sherr, 2012 ; Fryer et Torelli, 2005 cités par Hodge et al., 2008, p. 217).

À son tour, Barbour (2011) démontre qu'une construction de soi en tant que Blanc se faisait malgré une clientèle ethniquement et racialement mixte comme il le démontre avec Winnipeg Beach. Barbour affirme que c'était : « [...] Winnipeg Beach's place within a colonial society that likely played the dominant role in this process of identity formation. » (p. 9) Ainsi, peu importe la présence ou non des Noirs, l'identité blanche associée à une activité pouvait toujours se construire, tant qu'un contraste pouvait être établi par rapport à un groupe d'« Autres ». Dans le cas de Winnipeg Beach, l'« Autre » était plus souvent l'Autochtone dont l'expérience était perçue comme un contraste direct de l'expérience canadienne typiquement blanche. En effet, Barbour (2011) énonce que les Autochtones ne pouvaient pas être intégrés tant qu'ils ne choisissaient pas de délaisser leur identité et d'adopter la norme blanche ; comme l'aurait fait Joe Fortes avant eux. Dans le cas de Joe Fortes, l'« Autre » représentait les Asiatiques, qui, au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, s'installèrent sur la Côte ouest-canadienne et qui furent longtemps marginalisés dans la société britanno-canadienne (Smith et Rogers, 2012). Au final, dans une société coloniale comme celle du Canada au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'identité blanche avait aussi la capacité de prendre le dessus et de se construire par rapport à l'« Autre » autochtone. Dans cette dichotomie, les Noirs passaient plus ou moins inaperçus tant que leur comportement s'alignait plutôt avec celui des Blancs qu'avec celui des Autochtones.

Dans cet ordre d'idées, le renforcement de l'identité blanche pouvait être l'expérience recherchée aux espaces aquatiques. Un exemple serait les plages privées de Sandy Hook et de Victoria Beach établies le long du lac Winnipeg dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle qui promouvaient l'exclusion des non-Blancs, surtout dans le but de faire concurrence à Winnipeg Beach. Ce dernier se caractérisait par la diversité ethnique et raciale de sa clientèle (Barbour, 2011). Dans la même catégorie se trouve aussi une piscine en Alberta dont le gérant affirmait, en 1948, que ses clients blancs exigeaient de lui qu'il garde les clients de couleur à l'écart sous peine de boycotter son établissement (Calgary Herald, août 1948 ; Winks, 1971). On retrouve aussi, dans les années 1910, des plages et des piscines du sud-ouest de l'Ontario qui étaient explicitement interdites aux Noirs (Talbot, 1984).

En somme, les nageurs blancs qui se retrouvaient à ces plages ou dans ces piscines se mouvaient dans des espaces définis par la race dans lesquels ils étaient effectivement séparés de l'« Autre ». L'évolution de la natation se faisait alors dans ce milieu privilégié et favorable aux Blancs, aidant ainsi au tissage d'un lien étroit entre l'identité blanche et la natation.

## **Conclusion**

Sachant que les Noirs ont eu accès à la natation pendant la majorité du XX<sup>e</sup> siècle et bien qu'ils aient tout de même été exposés à des barrières raciales, nous avons tenté ici de déterminer le rôle de la race dans leur pratique. Pour explorer cette question, nous avons choisi d'appliquer la *critical race theory* ; elle permet entre autres de confronter et de défier l'idée selon laquelle le sport canadien est une méritocratie. Ainsi, les idées de neutralité ou de daltonisme racial dans le sport ne sont clairement pas valides si elles ignorent que la marginalisation de certains individus est normalisée. Autrement dit, on ne peut pas facilement revendiquer la neutralité raciale dans un

système social où la distribution des pouvoirs est inégale. Tant qu'une société a été forgée dans la hiérarchisation et dans l'iniquité sociale, la race et le racisme peuvent y jouer un rôle (A. Smith, 2005). La « racialisation » du sport est donc inévitable dans une société où la Condition Blanche domine.

La natation comme sport et comme activité physique fut rendue inaccessible à certains dès son institution. L'effort de le rendre accessible visait une certaine partie de la population pour des raisons spécifiques. Notamment, l'Empire britannique a utilisé la natation pour garder sa classe ouvrière en forme dans le but de se construire une identité nationale forte devant ses ennemis et en vue des affrontements militaires (Love, 2007). Faisant partie de cet empire depuis longtemps, l'influence britannique ne s'est pas atténuée au Canada. Ainsi, l'avancement et le mérite sportif en natation n'étaient pas seulement reliés à l'habileté ; ils étaient influencés par la race des participants. Ce manque d'objectivité et de tolérance fait de la natation un site significatif pour examiner les relations de pouvoirs liées à la race dans le sport. Ce chapitre a abordé cette question grâce à l'information recueillie de sources d'archives sur la pratique de la natation parmi les Noirs et avec l'aide de la littérature pertinente sur le racisme dans le sport.

Tout en reconnaissant que la capacité des Noirs à nager n'était pas remise en question, la discussion aide à entrevoir la pertinence de la race en natation au Canada. Elle commence par explorer l'espace de natation et sa suggestion d'intimité, dans la mesure où l'on s'opposait fortement au rapprochement des corps noirs et des corps blancs à moitié dénudés dans l'espace de natation. Cette « intimité » était perçue comme indécente dans une société intolérante qui s'éveillait encore au contact entre hommes et femmes dans l'espace public. Dans cette optique, les Noirs se voyaient plus particulièrement visés par l'intolérance raciale dans l'espace de natation, car un rapprochement des races y était amplifié. Ensuite, il est démontré que puisque

l'accès à l'espace de natation requiert un certain statut économique, les Noirs avaient plus souvent des difficultés d'accès. Ils étaient effectivement moins enclins à avoir les moyens pour aller se baigner, si toutefois ils étaient admis dans les lieux. Même lorsqu'ils étaient les bienvenus dans les espaces de pratique, il était moins facile pour eux d'avoir une participation soutenue dans la discipline, surtout au niveau compétitif. Dans ce cas, la race jouait un rôle indirect, mais réel.

Enfin, cette discussion nous a mené à développer l'idée selon laquelle les Noirs furent désavantagés par la relation privilégiée de la Condition Blanche de tradition britannique impériale à la natation. Notamment, l'espace de natation fut, dans certains cas, un lieu où les Blancs pouvaient se rendre pour se créer une identité pouvant les opposer à l'« Autre ». Aux États-Unis, cette opposition entre la Condition Noire et la natation se manifeste assez clairement (Barbour, 2011; Wiltse, 2007). Selon les sources, nous pouvons prendre note du fait que d'une part, certains individus furent impliqués pleinement dans la discipline tandis qu'il y avait des obstacles qui empêchaient d'autres d'avoir l'accès et l'encadrement nécessaire pour augmenter leur engagement dans la discipline.

Nous en concluons que les relations de pouvoir autour de la natation sont complexes, surtout lorsqu'il en vient à la population noire qui ne représentait qu'une infime partie de la population totale canadienne. Durant la majeure partie du XXe siècle, l'expérience variée de certains Noirs en natation permet de reconnaître que leur parcours fut influencé par la hiérarchisation raciale en natation comme dans tout autre sport.

## Références

- « Color bar enforced at local pool » (24 août 1948), *The Calgary Herald*, p. 1  
 <<http://news.google.com/newspapers?id=ODlkAAAIAIBAJ&sjid=CXwNAAAAIBAJ&pg=5752%2C2547190>>
- Akande, Aderonke et Sylvia Hamilton (productrices) (2007), *Little black school house* [DVD]. Grand Pre, N.-É.: Maroon Films Inc, 60'.
- Barbour, Dale (2011), *Winnipeg Beach: Leisure and courtship in a resort town, 1900-1967*, Winnipeg: University of Manitoba Press.
- Brand, Dionne (1991), *No burden to carry : Narratives of Black working women in Ontario, 1920s-1950s*. Toronto, Canada: Women's Press, 282 p.
- Brekhus, Wayne (2005), « Une sociologie de l'«invisibilité» : réorienter notre regard », *Réseaux*, vol. 1, n° 129-130, p. 243-272, doi : 10.3917/res.129.0243.
- Canadian Olympic Committee (2012), *2012 Canadian Olympic team media guide*  
 <[http://olympic.ca/wp-content/themes/olympic/resources/pdf/2012\\_COC\\_Media\\_English.pdf](http://olympic.ca/wp-content/themes/olympic/resources/pdf/2012_COC_Media_English.pdf)>
- Clairmont Donald H., The Africville Genealogical Society, Stephen Kimber, Bridglal Pachai et Charles Saunders (dir.) (1992), *The spirit of Africville*, Halifax: Formac, 144 p.
- Clairmont, Donald et Dennis Magill (1971), *Africville relocation report*, Halifax: Institute of Public Affairs-Dalhousie University, 396 p.
- Coleman, Annie G. (1996), The unbearable whiteness of skiing, *Pacific Historical Review*, vol. 65, n° 4, p. 583-614.
- Cooper, John et Ray G. Lewis (1999), *Shadow running: Ray Lewis, Canadian railway porter and Olympic athlete*, Toronto: Umbrella Press, 96 p.
- Darnell, Simon. C. (2007). Playing with race: Right to Play and the production of whiteness in 'development through sport', *Sport in society*, vol. 10, n° 4, 560-579.
- Davis, Morris et Joseph F. Krauter (1971), *The other Canadians: Profiles of six minorities*, Toronto : Methuen. 132 p.
- Delgado, Richard et Jean Stefancic (2012), *Critical Race Theory: An Introduction* (2nd Ed), New York, NY: New York University Press
- Henry, Frances, Carol Tator, W. Mattis, T. Rees (2006), *The colour of democracy: Racism in Canadian society* (3<sup>th</sup> ed.), Toronto : Thomson Nelson.
- Hodge, Samuel R., Joe W. Burden, Leah E. Robinson et Robert A. Bennett III (2008), « Theorizing on the stereotyping of Black male student-athletes », *Journal for the Study of Sports and Athletes in Education*, 2(2), p. 203-226.
- Hoose, Phillips M. (1989), *Necessities: Racial barriers in American sports*, New York: Random House, 163 p.

- Humber, William (2004), *A sporting chance: Achievements of African-Canadian athletes*, Toronto: Natural Heritage Books, 155 p.
- Hylton, Kevin (2005), « 'Race', sport and leisure: lessons from critical race theory », *Leisure Studies*, vol. 24, no 1, p. 81-98.
- Hylton, Kevin (2010), « How a turn to critical race theory can contribute to our understanding of 'race', racism and anti-racism in sport », *International Review for The Sociology of Sport*, vol. 45, n° 3, p. 335-354.
- Inwood, Joshua F. et Robert A. Yarbrough (2012), « Racialized places, racialized bodies: The impact of racialization on individual and place identities », *GeoJournal*, vol. 75, p. 299-301, doi: 10.1007/s10708-009-9308-3.
- Jiwani, Yasmin (2006), *Discourses of denial: Mediations of race, gender, and violence*, Vancouver: UBC Press.
- Joseph, Janelle, Simon Darnell et Yuka Nakamura (2012), « The intractability of Race in Canadian sport » in Janelle Joseph, Simon Darnell et Yuka Nakamura (dir.), *Race and sport in Canada: Intersecting inequalities*. Toronto : Canadian Scholars Press Inc., p. 1-26.
- Joyce, Gare (2004). « "White Rules" » in Stephen Brunt (dir.), *The way it looks from here : Contemporary Canadian writing on sports*, Toronto: Alfred A. Knopf Inc., p. 32-47.
- Kelly, Jennifer R. et Mikael Wossen-Taffesse (2012), « The Black Canadian: An exposition of race, gender, and citizenship », *Revue d'études canadiennes*, vol. 46, n° 1, p. 167-192
- Krebs, Andreas (2012), « Hockey and the reproduction of colonialism in Canada » in Janelle Joseph, Simon Darnell et Yuka Nakamura (dir.), *Race and sport in Canada: Intersecting inequalities*. Toronto : Canadian Scholars Press Inc, p. 81-105.
- Long, Jonathan et Kevin Hylton (2002), « Shades of white: an examination of whiteness in sport », *Leisure Studies*, vol. 21, n° 2, p. 87-103.
- Love, C. (2007), « Taking a refreshing dip: Health, cleanliness and the empire », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 24, n° 5, 693-706.
- MacNeill, Margaret (2002), « Sinking identities: Constructing failure in the Olympic pool and the racialized politics of Canadian media production » in Kevin Wamsley, Robert K. Barney et Scott G. Martyn (dir.), *The global nexus engaged: Past, present, future interdisciplinary Olympic studies. Sixth International Symposium for Olympic Research*. London, ON: International Centre for Olympic Studies, p. 49-54.
- Mahoney, Martha R. (1997). « Segregation, Whiteness and transformation » in Robert Delgado et Jean Stefancic (dir.), *Critical white studies: Looking behind the mirror*, Philadelphia, PA.: Temple University Press, p. 654-657.
- Martin-Breteau, Nicolas (2010), « "Un laboratoire parfait"? Sport, race et génétique : le discours sur la différence athlétique aux États-Unis », *Sciences sociales et sport*, vol. 1, n° 3, p. 7-43.

- Milan, Anne et Kelly Tran (2004), « Blacks in Canada: A long history », *Canadian Social Trends-Statistiques Canada*, Catalogue N° 11-008.
- Morrow, Don et Kevin B. Wamsley (2005), *Sport in Canada : A history*, Don Mills, ON: Oxford University Press, 318 p.
- Myers, Samuel L. et Ana Cuesta (20 octobre 2012), « Competitive swimming and racial disparities in drowning », *APPAM Fall Research Conference*, Baltimore, MD.
- Palmer, Howard et Tamara J. Palmer (1985), « The Black experience in Alberta » in Howard Palmer et Tamara Palmer (dir.), *Peoples of Alberta : Portraits of cultural diversity*, Saskatoon: Western Producer Prairie Books, p. 365-393.  
<<http://www.ourroots.ca/toc.aspx?id=4189&qryID=2139b37a-3cc2-4e2a-9d56-5d5ab0771c84>>
- Sherr, Lynn (2012), *Swim : Why we love the water*, New York : Public Affairs.
- Smith, Allan. (2005), *Le Canada, une nation américaine ? : réflexions sur le continentalisme, l'identité et la mentalité canadienne*, Québec : Presses de l'Université Laval. 379 p.
- Smith, Caleb P. (2012), « Reflections in the water: Society and recreational facilities, a case study of public swimming pools in Mississippi », *Southeastern Geographer*, vol. 52, n° 1, p. 39-54, doi: 10.1353/sgo.2012.0000
- Smith, Lisa A. et Barbara Rogers (2012), *Our Friend Joe: The Joe Fortes story*, Vancouver : Ronsdale Press, 180 p.
- Talbot, Carol (1984), *Growing up Black in Canada*, Toronto: Williams-Wallace Publishers, 96 p.
- Villalpando, Octavio (2003), Self-segregation or self-preservation? A critical race theory and Latina/o critical theory analysis of a study of Chicana/o college students. *Qualitative Studies in Education*, vol. 16, n° 5, 619-646.
- Walker, James W. St G. (1997), « Race », *Rights and the law in the supreme court of Canada: Historical case studies*, Toronto: Osgoode Society for Canadian Legal History & Wilfrid Laurier University Press, 448 p.
- Wiltse, Jeff (2007), *Contested waters: A social history of swimming pools in America*, Chapel Hill, NC: University of North Carolina Press.
- Winks, Robin W. (1971), *The Blacks in Canada: A history*, Montreal: McGill-Queen's University Press, 546 p.
- Wong, John (2011), « 'The unbearable lightness of being black': Race, class, and Victorian Vancouver first lifeguard », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 28, n° 11, p. 1536-1555, doi: 10.1080/09523367.2011.586791
- Yancy, George (2008), « Whiteness as ambush and the transformative power of vigilance », in George Yancy, *Black Bodies, White Gazes: The continuing significance of race*, Lanham, MD: Rowman & Littlefield Publishers Inc., p. 227-248.

## CHAPITRE 4 : CONCLUSIONS

La question que nous abordons dans ce travail concernait l'étendue de la pratique de la natation parmi les Noirs au Canada entre les années 1900 et la fin des années 1960 (pas plus tard que 1970). Il s'agissait également découvrir si le mythe américain sur l'incapacité des Noirs à pratiquer la natation fut présent au Canada. Les résultats obtenus lors de cette exploration ont fait l'objet d'une discussion afin de répondre à un questionnement sur les relations raciales en natation au Canada durant cette période d'étude. Une étude des archives a été entreprise, afin de recueillir des données sur l'expérience des Noirs en natation, lesquelles ont été rapportées dans le deuxième chapitre de ce travail. Ainsi, il fut possible de dresser un portrait de l'engagement des Noirs dans la natation pendant la majeure partie du XX<sup>e</sup> siècle, afin de combler une lacune dans la littérature sur la question de la race dans le sport au Canada. Cette recherche survient aussi du fait qu'aux États-Unis, malgré le fait d'avoir été reconnu comme des nageurs exceptionnels avant et pendant la traite des esclaves, les Noirs furent exclus de la natation au XX<sup>e</sup> siècle et qu'il s'est développé un mythe sur leur inhabilité à nager (Dawson, 2006 ; 2009). Cette recherche visait donc à apprendre ce qu'il en fut de l'expérience des Noirs au Canada pour découvrir si le mythe s'y était aussi développé.

L'analyse des résultats de cette étude s'est faite à l'aide du cadre de la *critical race theory* dans le troisième chapitre. Cette discussion fut construite autour de deux thèmes émergeant de la littérature qui sont reliés aux principes de la théorie. Ces thèmes concernent l'avantage du privilège blanc ainsi que le lien de la Condition Noire et la Condition Blanche avec la natation. Cet exercice a donc permis de discuter et de rendre visible le privilège blanc et le désavantage de la Condition Noire dans le contexte de la natation, faisant ainsi ressortir le rôle que joua la race dans la pratique de l'activité parmi les Noirs.

De façon précise, les conclusions du présent travail peuvent se résumer comme suit : en retraçant la participation des Noirs en natation durant la majeure partie du XX<sup>e</sup> siècle par le biais de certaines archives, il est suggéré que le comportement de la majorité blanche canadienne envers les Noirs était changeant. D'un côté, il y a les cas comme ceux de Joe Fortes, un homme noir dont l'expertise de maître-nageur et sauveteur a marqué l'imaginaire d'une communauté à majorité blanche. Longtemps après sa mort, des années 1950 jusqu' aux années 1970, Vancouver continua à être fascinée par Joe Fortes : des articles paraissaient dans les quotidiens qui racontaient la vie et la carrière du premier sauveteur de Vancouver et leur discours ne fait pas de cas de la couleur de sa peau. Dans plusieurs exemples, des Noirs à travers le pays allaient nager comme tout le monde, sans préoccupation particulière. C'est le cas des trois nageuses à la piscine de Verdun, de Carol Talbot et de sa famille au sud de l'Ontario et des groupes de gens qui allait célébrer le jour de l'Émancipation à la station balnéaire de Lakeside Park. Nous retrouvons aussi des Noirs en natation compétitive durant les années 1930 et 1940 : un nageur de Détroit fit partie d'une compétition à Toronto ; un garçon noir fut membre d'une équipe de natation du Montreal High School ; des nageurs de l'Université Howard, un établissement de Noirs de Washington, affrontèrent ceux l'Université McGill et Bob White fut un athlète en natation et au water-polo. Enfin, Goldvine Howard, dont la famille était proche de celle de Joe Fortes, l'honorable Lincoln Alexander de l'Ontario, qui devint le premier député noir canadien, et Linda Mantley, l'ancienne résidente d'Africville, sont tous des individus qui rapportent avoir suivi des cours de natation entre 1900 et 1970.

De l'autre côté, les incidents ne manquent pas où l'accès à l'espace de natation fut barré pour les Noirs sous des prétextes ségrégationnistes. Entre autres, il y a l'occurrence de règlements non sanctionnés par les autorités (fédérales et provinciales) dont le but était de limiter

les opportunités de natation dans certaines régions du Canada et ceci est noté par quelques historiens. Dans le sud de l'Ontario (dans les années 1910), dans une piscine publique de Calgary, Hamilton et Vancouver (dans les années 1940), sur des plages privées de Winnipeg (entre 1900 et 1960), nous retrouvons des incidents où l'accès aux Noirs est barré. Notons que dans certaines situations il est suggéré que les contraintes imposées par les Blancs ne s'adressaient pas spécifiquement aux Noirs, mais aux minorités visibles de manière générale, notamment à Vancouver et à Calgary.

En tout, il transparait que lorsqu'ils en avaient l'opportunité ils allaient volontiers nager. D'ailleurs, à partir des sources consultées, un des résultats principaux est le fait qu'il ne ressort aucune indication d'un discours qui prône la « théorie » selon laquelle les Noirs sont incapables de nager ou de flotter. Les résultats démontrent aussi que la pratique de la natation dépendait fortement de la région et de l'époque et que les Noirs se baignaient avec plaisir lorsque cela leur était possible. Cependant, la présence de barrières raciales à plusieurs lieux de natation a dû affecter l'étendue de leurs pratiques, puisqu'à la fin des années 1960 leur intérêt dans l'activité ne s'est pas assez cultivé pour mener à la natation d'élite. Ainsi, de 1900 à la fin des années 1960, leur engagement ne semble pas avoir pu se développer en comparaison aux Blancs et surtout en comparaison aux autres disciplines sportives dans lesquelles ils se sont impliqués à travers les années.

C'est ainsi que, tout en reconnaissant que la capacité des Noirs à nager n'était pas remise en question, la section de discussion aide à entrevoir la pertinence de la race en natation au Canada. Elle commence par explorer l'espace de natation et sa suggestion d'intimité, dans la mesure où l'on s'opposait fortement au rapprochement des corps noirs et des corps blancs à moitié dénudés dans l'espace de natation. Cette « intimité » était perçue comme indécente dans

une société intolérante qui s'éveillait encore au contact entre hommes et femmes dans l'espace public. Dans cette optique, les Noirs se voyaient plus particulièrement visés par l'intolérance raciale dans l'espace de natation, car un rapprochement des races y était amplifié. Ensuite, il est démontré que puisque l'accès à l'espace de natation requiert un certain statut économique, les Noirs avaient plus souvent des difficultés d'accès. Ils étaient effectivement moins enclins à avoir les moyens pour aller se baigner, si toutefois ils étaient admis dans les lieux. Même lorsqu'ils étaient les bienvenus dans les espaces de pratique, il était moins facile pour eux d'avoir une participation soutenue dans la discipline, surtout au niveau compétitif. Dans ce cas, la race jouait un rôle indirect, mais réel.

Enfin, cette discussion nous a mené à développer l'idée selon laquelle les Noirs furent désavantagés par la relation privilégiée de la Condition Blanche de tradition britannique impériale à la natation. Notamment, l'espace de natation fut, dans certains cas, un lieu où les Blancs pouvaient se rendre pour se créer une identité pouvant les opposer à l'« Autre ». Cette opposition entre la Condition Noire et la natation se manifeste assez clairement aux États-Unis, (Barbour, 2011; Wiltse, 2007). Selon les sources, nous pouvons prendre note du fait que d'une part, certains individus furent impliqués pleinement dans la discipline tandis qu'il y avait des obstacles qui empêchaient d'autres d'avoir l'accès et l'encadrement nécessaire pour augmenter leur engagement dans la discipline.

De nos jours, la faible représentation des Noirs en natation, surtout au niveau de la compétition d'élite, est souvent considérée comme étant due à un facteur socio-économique. Pourtant, comme ce travail le démontre, la question est plus complexe que ça : la nature de la pratique de certains individus noirs permet d'entrevoir un privilège blanc au sein de la discipline. Il est quand même ici estimé qu'une faible représentation au niveau d'élite reflète une absence

marquée aux plus bas niveaux de compétition et au niveau récréatif. Cette situation ne serait pas aussi inquiétante dans le cas d'une simple activité de loisir, mais dans le cadre d'une activité qui véhicule des habiletés essentielles à la survie, cela devient une préoccupation majeure. Le cas des États-Unis rappelle que le système de ségrégation qui a fait en sorte d'exclure les Noirs les a menés à très peu pratiquer la natation et à un taux de noyade significativement plus élevé (Irwin *et al.*, 2009).

Le mythe du Noir qui ne nage pas, qui est observé par Dawson (2006, 2009) chez les Noirs des États-Unis, ne ressort pas dans l'échantillon de documents d'archives analysés dans cette étude. De fait, au Canada, plusieurs Noirs semblent avoir été plus engagés en natation que la plupart des Noirs aux États-Unis. Cependant, la nature diversifiée de leur participation ne permet pas de généraliser les résultats de la recherche pour toute la population noire canadienne durant la période étudiée. Même en tenant compte du fait qu'ils n'ont pas dépassé 0.3 % de la population canadienne durant cette période, il serait prématuré de conclure que les résultats ici rapportés rendent compte de la totalité de l'expérience noire canadienne. D'ailleurs, comme nous pouvons nous en rendre compte, il n'y a pas de rapport sur les Noirs francophones. Néanmoins, l'intolérance raciale qui fut présente et qui est rapportée soutient que la race fut un facteur dans la participation des Noirs en natation et nous pouvons en conclure que cela aurait été un facteur suffisant pour décourager certains d'entre eux d'y participer pleinement.

Dans le troisième chapitre, nous discutons du fait que l'« incompatibilité » entre la Condition Noire et la natation a pu conduire vers l'éloignement des Noirs de l'activité. Compte tenu de l'importance de la natation, une activité dont la maîtrise peut faire la différence entre la vie et la mort, les facteurs qui influencent la participation dans l'activité d'un certain groupe ont besoin d'être examinés plus en profondeur. Ainsi, une perspective historique sur la question, telle

que celle adoptée dans ce travail, souligne l'influence du passé sur les pratiques contemporaines. Cette étude révèle qu'en natation il eut à la fois de la tolérance et de l'intolérance et à la lumière de la complexité de ces résultats, nous suggérons que plus de recherches et d'analyses doivent être conduites afin de mieux cerner la question.

### **Limitations et recherches futures**

En raison de la limite de temps et des ressources, il n'a pas été possible de consulter des archives plus élargies. Puisque les documents pour une même province se retrouvent parfois dans différentes banques de données, l'exercice aurait également dépassé le cadre de ce projet de thèse. Afin de pouvoir faire l'examen des archives concernant la pratique des Noirs, il importait de savoir dans quelle direction se diriger et cela était rendu possible grâce à des sources secondaires. Cependant, peu de sources étaient disponibles concernant le sujet d'étude et cela a compliqué le processus. Dans le cas des images archivées, le manque de mise en contexte des sources ne facilitait ni la collecte d'information, ni l'analyse. Entre autres, ceci vient du fait que pendant longtemps le mandat des musées canadiens ne se concentrait pas assez sur la pratique sportive des non-Blancs, ce qui veut dire que peu de documents sur ce sujet furent amassés.

Il convient alors de reconnaître qu'il y a de l'information qui n'a pas été explorée. La recherche était limitée, dans la mesure où le moyen choisi pour accéder à la majorité des archives située en dehors de la région d'Ottawa fut l'accès en ligne. Ceci est tenu d'avoir limité les résultats, puisque la majorité de l'information reliée à une population minoritaire comme les Noirs ne peut pas s'être retrouvée directement en ligne à travers les bases de données principales. Il faudrait envisager de travailler avec des communautés spécifiques pour recueillir plus

d'information disponible. Puisque l'information recueillie a permis de conclure que les pratiques ne sont pas cohérentes à travers le pays, il est possible qu'une focalisation sur une région en particulier produise des résultats plus nuancés. Les recherches futures pourraient donc se focaliser sur une région à la fois, de manière à ce qu'il puisse se faire un meilleur rendement des pratiques dans l'ensemble du pays. De cette manière, il serait aussi encouragé d'aller plus loin que les données disponibles en ligne et de consulter les bases de données d'archives sur place.

En raison de la pauvreté des archives sur l'expérience noire au Canada, l'étendue des résultats de cette étude est limitée. On remarque que les expériences les plus informatives et les plus facilement disponibles proviennent d'individus qui ont été influents dans leur communauté ou qui ont su se démarquer. Ce ne sont donc pas des histoires représentatives de tous les Noirs au Canada durant la période d'étude. Ceci encourage donc encore une fois la cueillette d'information directe auprès des communautés noires, soit à travers des témoignages ou grâce à des documents familiaux. Cela permettrait de construire un meilleur portrait de l'ensemble de l'expérience des Noirs en natation au Canada. Dans le cadre de la *critical race theory*, cette démarche serait un moyen de s'assurer que leurs voix soient entendues et soient utilisées pour mettre un accent sur leur expérience.

Enfin, malgré l'effort fourni pour rendre compte des expériences des Noirs de la grande majorité des communautés au Canada, l'expérience noire qui est exposée ici est principalement anglophone et ne tient pas compte de l'expérience francophone au Québec et dans les autres provinces. La majorité des sources de données se concentre principalement sur le Canada anglais et le corps d'archives n'a pas révélé d'information sur les Noirs francophones. Il ne permettait pas non plus de différencier entre francophones et anglophones (surtout dans le cas des photos). Malgré la présence de la Condition noire de tradition britannique, le statut des Noirs

francophones devrait être reconnu afin de dresser un portrait complet des minorités culturelles du Canada. Nous suggérons donc que la recherche future prenne cela en compte.

D'autres pistes pour de nouvelles directions de recherche incluent également le lien possible entre le privilège blanc en natation aux États-Unis et le privilège blanc au Canada avec les peuples autochtones chez lesquelles on retrouve un haut taux de noyades accidentelles. Notons qu'historiquement ces derniers étaient tout aussi reconnus comme de bons nageurs tout comme les Noirs l'étaient avant l'esclavage aux États-Unis. Afin d'enrichir la discussion sur les relations interraciales en natation, les recherches futures devraient aussi veiller à explorer, en vue d'une étude comparative, l'expérience noire dans la discipline au sein des sociétés hors de l'Amérique du Nord. En effet, il serait sûrement révélateur d'explorer la question dans d'autres sociétés où l'on retrouvait un rapport de pouvoir entre les Noirs et les Blancs comme en Grande-Bretagne, en Afrique du Sud, en Australie, en France, etc. Une étude comparative dans cette direction permettrait d'étudier l'effet global du facteur de race en natation.

## RÉFÉRENCES

- « Color bar enforced at local pool » (24 août 1948), *The Calgary Herald*, p. 1  
<<http://news.google.com/newspapers?id=ODlkAAAAIIBAJ&sjid=CXwNAAAIAAJ&pg=5752%2C2547190>>
- « Frank Pritchard gagne le grand marathon : le nageur de Buffalo a eu un vif succès » (2 septembre 1936), *Le Droit* [Ottawa], p. 9.
- « Heroes and hero worship » (15 janvier 1925), *The Vancouver Sun*, éditorial  
<<http://news.google.com/newspapers?id=0E9mAAAAIIBAJ&sjid=nogNAAAAIIBAJ&dq=joe%20fortes%20hero&pg=3837%2C1139315>>
- « McGill natators win from Howard by 56-19 », (26 janvier 1948), *The Gazette* [Montreal], p. 21  
<<http://news.google.com/newspapers?id=JYAtAAAAIIBAJ&sjid=MpkFAAAAIAAJ&pg=1604%2C4247001>>
- « Negro Community Center's camp starting today on Mount Royal » (3 août 1946), *The Gazette* [Montreal], p. 4  
<<http://news.google.com/newspapers?id=UC4rAAAAIIBAJ&sjid=NZkFAAAAIAAJ&dq=montreal%20negro%20swim&pg=4676%2C5336078>>
- « Pritchard Winner in Marathon Swim » (2 septembre 1936), *The Gazette* [Montreal], p. 13.
- « Pritchard Wins Swim, Priddy 2<sup>nd</sup> » (2 septembre 1936), *The Globe* [Toronto], p. 1-2, 7.
- « Westend Sport Association Combats Juvenile Delinquency » (17 janvier 1980), *The Gazette* [Montreal], p. 52  
<<http://news.google.com/newspapers?id=TRYyAAAAIIBAJ&sjid=bqQFAAAAIAAJ&dq=westend%20sport%20association%20combats%20juvenile%20delinquency&pg=4243%2C3890607>>
- Adams, Eric M. (2012), « Errors of fact and law: Race, space, and hockey in *Christie v. York* » in Barrington Walker (dir.), *The African Canadian legal odyssey: Historical essays*, Toronto: University of Toronto Press, p. 324-360.
- Akande, Aderonke et Sylvia Hamilton (productrices) (2007), *Little black school house* [DVD]. Grand Pre, N.-É.: Maroon Films Inc, 60'.
- Alexander, Lincoln M. et Herb Shoveller (dir.) (2006), « *Go to school, you're a little black boy* »: *The honourable Lincoln M. Alexander: A memoir*, Toronto: Dundurn Press, 254 p.
- Associated Press (2 septembre 1936), « New record set by Pritchard in capturing Toronto swim », *The New York Times*, p. L29.
- Associated Press (22 janvier 1948), « Negroes to swim at McGill swim », *The New York Times*, p. L33.
- Backhouse, Constance (1994), « Racial segregation in Canadian legal history: Viola Desmond's challenge, Nova Scotia, 1946 », *Dalhousie Law Journal*, vol. 17, n° 2, p. 299-362.

- Bangs, Gregory (1975), « A "good Joe" named Fortes », *Negro History Bulletin*, vol. 38, n° 8, p. 485.
- Barbour, Dale (2011), *Winnipeg Beach: Leisure and courtship in a resort town, 1900-1967*, Winnipeg: University of Manitoba Press.
- Bejan, Adrian, Edward C. Jones et Jordan D. Charles (2010), « The evolution of speed in athletics: Why the fastest runners are black and swimmers white », *International Journal of Design et Nature and Ecodynamics*, vol. 5, n° 3, p. 199-211.
- Bier, Lisa (2011), *Fighting the current: The rise of American women's swimming, 1870-1926*, Jefferson, NC: McFarland et Co.
- Brand, Dionne (1991), *No burden to carry : Narratives of Black working women in Ontario, 1920s-1950s*. Toronto, Canada: Women's Press, 282 p.
- Brekhus, Wayne (2005), « Une sociologie de l'“invisibilité” : réorienter notre regard », *Réseaux*, vol. 1, n° 129-130, p. 243-272, doi : 10.3917/res.129.0243.
- Canadian Olympic Committee (2012), *2012 Canadian Olympic team media guide*  
<[http://olympic.ca/wp-content/themes/olympic/resources/pdf/2012\\_COC\\_Media\\_English.pdf](http://olympic.ca/wp-content/themes/olympic/resources/pdf/2012_COC_Media_English.pdf)>
- Canadian Press (2 septembre 1936), « Ottawa fourth in swim at Toronto: “Nick” Ostapyk is prominent in event won by Buffalo star », *The Ottawa Citizen*, p. 10.
- Canadian Press (6 août 1966), « Walkers finish out of money », *The Windsor Star*, p. 23  
<<http://news.google.com/newspapers?id=x-RYAAAIAIBAJ&sjid=olAMAAAIAIBAJ&pg=4038%2C3122726>>
- Carrington, Ben (1998), « Sport, masculinity, and Black cultural resistance », *Journal of Sport and Social Issues*, vol. 22, n° 3, p. 275-298, doi : 10.1177/019372398022003004
- Clairmont Donald H., The Africville Genealogical Society, Stephen Kimber, Bridglal Pachai et Charles Saunders (dir.) (1992), *The spirit of Africville*, Halifax: Formac, 144 p.
- Clairmont, Donald et Dennis Magill (1971), *Africville relocation report*, Halifax: Institute of Public Affairs-Dalhousie University, 396 p.
- Clairmont, Donald et Dennis Magill (1973), *Africville relocation report supplement*, Halifax: Institute of Public Affairs-Dalhousie University.
- Coleman, Annie G. (1996), The unbearable whiteness of skiing, *Pacific Historical Review*, vol. 65, n° 4, p. 583-614.
- Colman, Mary E. (23 août 1952), « English Bay Joe was Vancouver's first lifeguard: He taught Swimming to two generations », *The Vancouver Sun*, p. 16  
<<http://news.google.com/newspapers?id=ySNIAAAAIAIBAJ&sjid=-4kNAAAIAIBAJ&dq=he%20taught%20swimming%20to%20two%20generations&pg=1397%2C3552401>>

- Conrad, Conrad P. (1990). *In the winning lane : A history of competitive swimming in Saskatchewan*, Regina: Swim Saskatchewan Inc., 148 p.
- Cooper, John et Ray G. Lewis (1999), *Shadow running: Ray Lewis, Canadian railway porter and Olympic athlete*, Toronto: Umbrella Press, 96 p.
- Croix-Rouge canadienne (2006), *Les noyades et les traumatismes liés à l'eau au Canada : 10 ans de recherche 1991-2000*,  
<[http://www.croixrouge.ca/cmslib/general/drowrep2006overview\\_fr.pdf](http://www.croixrouge.ca/cmslib/general/drowrep2006overview_fr.pdf)>
- Darnell, Simon. C. (2007). Playing with race: Right to Play and the production of whiteness in 'development through sport', *Sport in society*, vol. 10, n° 4, 560-579.
- Davis, Chuck. (2011). "The History of Metropolitan Vancouver: 1945", *The History of metropolitan Vancouver*. <<http://www.vancouverhistory.ca/chronology1945.htm>>.
- Davis, Morris et Joseph F. Krauter (1971), *The other Canadians: Profiles of six minorities*, Toronto : Methuen. 132 p.
- Dawson, Kevin (2006), Enslaved swimmers and divers in the Atlantic world, *The Journal of American History*, vol. 92, n° 4, p. 1327-1355.
- Dawson, Kevin (2009), « Swimming, Surfing, and Underwater Diving in Early Modern Atlantic Africa and the African Diaspora » in Carina Ray et Jeremy Rich (dir.), *Navigating African Maritime History*, St John's, N.-É. : International Maritime Economic History Association, p. 81-116
- Defieux, Charles M. (6 mai 1968), « Of ships and men: Legendary Joe Fortes won Mersey swim race » *The Vancouver Sun*, p. 10 < <http://news.google.com/newspapers?id=WpplAAAAIBAJ&sjid=sYoNAAAAIBAJ&dq=legendary%20joe%20fortes%20on%20mersey%20swim%20race&pg=833%2C193635>>
- Delgado, Robert et Jean Stefancic (dir.) (1997), *Critical white studies: Looking behind the mirror*, Philadelphia, PA.: Temple University Press, p. 654-657.
- Delgado, Richard et Jean Stefancic (2012), *Critical race theory: An introduction (2<sup>e</sup> Ed.)*, New York: New York University Press.
- Fingard, Judith (1992), « Race and respectability in Victorian Halifax », *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 20, n° 2, p. 169-195, doi: 10.1080/03086539208582869
- Fosty, George R. et Darril Fosty (2008), *Black ice: The lost history of the Colored Hockey League of the Maritimes, 1895-1925*, Halifax: Nimbus Publishing, 236 p.
- Gairey, Harry et Donna Hill (dir.) (1981), *A black man's Toronto, 1914-1980 : The reminiscences of Harry Gairey*, Toronto : Multicultural History Society of Ontario, 43 p.
- Giles, Audrey R., Heather Castleden et Ava C. Baker (2010), « "We listen to our Elders. You live longer that way": Examining aquatic risk communication and water safety practices in Canada's North », *Health and Place*, vol. 16, p. 1-9.

- Hall, Stuart (2002), *Stuart Hall: Race, the floating signifier* [DVD], Northampton, MA: Media Education Foundation.
- Hamilton, Sylvia (réalisatrice) (1994), « Nova Scotia: Against the tides » in Almeta Speaks Productions, *Hymn to freedom: The history of Blacks in Canada* [VHS], Canada: International Tele-Film Enterprises, 58'. (Disponible en ligne à travers le catalogue de l'Université d'Ottawa).
- Hastings, Donald W., Sammy Zahran et Sherry Cable (2006), « Drowning in inequalities: swimming and social justice », *Journal of Black Studies*, vol. 36, n° 6, p. 894-917.
- Henry, Frances, Carol Tator, W. Mattis, T. Rees (2006), *The colour of democracy: Racism in Canadian society* (3<sup>th</sup> ed.), Toronto : Thomson Nelson.
- Henry, Natasha L. (2010), *Emancipation Day : Celebrating freedom in Canada*, Toronto: Natural Heritage Books, 282 p.
- Hobbs, Frank, Nicole Stoops et U.S. Census Bureau (2002), *Demographic trends in the 20th century*, [Series CENSR-4], U.S. Government Printing Office: Washington, DC. <<http://www.census.gov/prod/2002pubs/censr-4.pdf>>
- Hodge, Samuel R., Joe W. Burden, Leah E. Robinson et Robert A. Bennett III (2008), « Theorizing on the stereotyping of Black male student-athletes », *Journal for the Study of Sports and Athletes in Education*, 2(2), p. 203-226.
- Hoose, Phillips M. (1989), *Necessities: Racial barriers in American sports*, New York: Random House, 163 p.
- Howard, Goldvine (1991). « Joe Fortes of English Bay », *The British Columbia Historical News*, vol. 24, n° 4, p. 16-18.
- Humber, William (2004), *A sporting chance: Achievements of African-Canadian athletes*, Toronto: Natural Heritage Books, 155 p.
- Hylton, Kevin (2005), « 'Race', sport and leisure: lessons from critical race theory », *Leisure Studies*, vol. 24, no 1, p. 81-98.
- Hylton, Kevin (2009), *'Race' and sport: critical race theory*, Florence, KY: Routledge.
- Hylton, Kevin (2010), « How a turn to critical race theory can contribute to our understanding of 'race', racism and anti-racism in sport », *International Review for The Sociology of Sport*, vol. 45, n° 3, p. 335-354.
- Inwood, Joshua F. et Robert A. Yarbrough (2012), « Racialized places, racialized bodies: The impact of racialization on individual and place identities », *GeoJournal*, vol. 75, p. 299-301, doi: 10.1007/s10708-009-9308-3.
- Irwin, Carol C., Richard L. Irwin, Timothy D. Ryan et Joris Drayer (2009), « The mythology of swimming: are myths impacting minority youth participation? », *International Journal of Aquatic Research and Education*, vol. 3, n° 1, p. 10-23.
- Jackson, Steven (1998), « A Twist of Race : Ben Johnson and the Canadian crisis of racial and national identity », *Sociology of Sport Journal*, vol. 15, n° 1, p. 21-40.

- Janelle Joseph, Simon Darnell et Yuka Nakamura (dir.). *Race and sport in Canada: Intersecting inequalities*, Toronto : Canadian Scholars Press Inc.
- Jiwani, Yasmin (2006), *Discourses of denial: Mediations of race, gender, and violence*, Vancouver: UBC Press.
- Joseph, Janelle (2012). An intersectional analysis of black sporting masculinities. In Janelle Joseph, Simon Darnell et Yuka Nakamura (dir.), *Race and sport in Canada: Intersecting inequalities*, Toronto: Canadian Scholars Press Inc., p. 237-263.
- Joseph, Janelle, Simon Darnell et Yuka Nakamura (2012). « The intractability of Race in Canadian sport » in Janelle Joseph, Simon Darnell et Yuka Nakamura (dir.). *Race and sport in Canada: Intersecting inequalities*. Toronto : Canadian Scholars Press Inc., p. 1-26.
- Joyce, Gare (2004). « “White Rules” » in Stephen Brunt (dir.), *The way it looks from here : Contemporary Canadian writing on sports*, Toronto: Alfred A. Knopf Inc., p. 32-47.
- Kearney, Jim (21 octobre 1968), Final shots fired as track meet closes: Olympic Black Power week, 1968, *The Vancouver Sun*, p.19.
- Kelly, Jennifer R. et Mikael Wossen-Taffesse (2012), « The Black Canadian: An exposition of race, gender, and citizenship » , *Revue d'études canadiennes*, vol. 46, n° 1, p. 167-192
- Kelso, John G. (2003), *The history of competitive swimming in Canada (1867-2002)*. North Vancouver: DB Perks et Associates Ltd., 531 p.
- Kidd, Bruce. (2013), Sports and masculinity, *Sport in Society: Cultures, Commerce, Media, Politics*, vol. 16, n° 4, p. 553-564, DOI: 10.1080/17430437.2013.785757.
- Kossuth, Robert S. (2005), « Dangerous waters: Victorian decorum, swimmer safety, and the establishment of public bathing facilities in London (Canada) », *International Journal of the History of Sport*, vol. 22, n° 5, p. 796-815.
- Krebs, Andreas (2012), « Hockey and the reproduction of colonialism in Canada » in Janelle Joseph, Simon Darnell et Yuka Nakamura (dir.), *Race and sport in Canada: Intersecting inequalities*. Toronto : Canadian Scholars Press Inc, p. 81-105.
- Kunstler, Marion (2 juillet 1966), « American girls helps in Montreal project », *The Gazette* [Montreal], p. 8  
<[http://news.google.com/newspapers?id=\\_J4tAAAAIIBAJ&sjid=uZ8FAAAAIBAJ&dq=american%20girls%20helps%20in%20montreal%20project&pg=5280%2C42110](http://news.google.com/newspapers?id=_J4tAAAAIIBAJ&sjid=uZ8FAAAAIBAJ&dq=american%20girls%20helps%20in%20montreal%20project&pg=5280%2C42110)>
- Labonne, Paul (2002), « Soins du corps, santé publique et moralité : les bains publics de Montréal », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, vol. 70, p. 21-25.
- Leask, Eva (23 août 1948), « Letters to the editor: Barred by color », *The Calgary Herald*, p. 4  
<<http://news.google.com/newspapers?id=PjlkAAAAIIBAJ&sjid=CXwNAAAAIIBAJ&pg=905%2C3373063>>

- Leask, Eva (31 août 1948), « Letters to the editor: The pool incident », *The Calgary Herald*, p. 4  
<<http://news.google.com/newspapers?id=NzlkAAAIBAJ&sjid=CXwNAAAIBAJ&pg=3312%2C2453396>>
- Leath, Virginia M. et Angela Lumpkin (1992), « An analysis of sportswomen on the covers and in the feature articles of women's sports and fitness magazine, 1975-1989 », *Journal of Sport and Social Issues*, vol. 16, n° 2, p. 121-126.
- Long, Jonathan et Kevin Hylton (2002), « Shades of white: an examination of whiteness in sport », *Leisure Studies*, vol. 21, n° 2, p. 87-103.
- Love, C. (2007), « Taking a refreshing dip: Health, cleanliness and the empire », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 24, n° 5, 693-706.
- Mackenzie, Shelagh (Réalisatrice) (1991). *Remember Africville* [web video], Halifax : Office National du Film <[http://www.nfb.ca/film/remember\\_africville](http://www.nfb.ca/film/remember_africville)> 35'.
- MacNeill, Margaret (2002), « Sinking identities: Constructing failure in the Olympic pool and the racialized politics of Canadian media production » in Kevin Wamsley, Robert K. Barney et Scott G. Martyn (dir.), *The global nexus engaged: Past, present, future interdisciplinary Olympic studies. Sixth International Symposium for Olympic Research*. London, ON: International Centre for Olympic Studies, p. 49-54.
- Mahoney, Martha R. (1997). « Segregation, Whiteness and transformation » in Robert Delgado et Jean Stefancic (dir.), *Critical white studies: Looking behind the mirror*, Philadelphia, PA.: Temple University Press, p. 654-657.
- Mantley, Linda (s.d.), « Linda Mantley » / Extrait des plusieurs entrevues avec des anciens residents [web video] in Africville Genealogical Society <<http://www.africville.ca/gallery/linda.html>>, 3', 2010.
- Martin-Breteau, Nicolas (2010), « “Un laboratoire parfait”? Sport, race et génétique : le discours sur la différence athlétique aux États-Unis », *Sciences sociales et sport*, vol. 1, n° 3, p. 7-43.
- McClure, John W. (1972), « Two views of Black and White swimmers », *Equity et Excellence in Education*, vol. 10, n° 3, p. 40-43, doi : 10.1080/0020486720100305.
- Mensah, Joseph (2010), *Black Canadians: History, experiences, social conditions* [2<sup>e</sup> édition], Halifax: Fernwood Publishing, 293 p.
- Milan, Anne et Kelly Tran (2004), « Blacks in Canada: A long history », *Canadian Social Trends-Statistiques Canada*, Catalogue N° 11-008.
- Morrow, Don et Kevin B. Wamsley (2005), *Sport in Canada : A history*, Don Mills, ON: Oxford University Press, 318 p.
- Myers, Samuel L. et Ana Cuesta (20 octobre 2012), « Competitive swimming and racial disparities in drowning », *APPAM Fall Research Conference*, Baltimore, MD.

- Nzindukiyimana, Ornella et Eileen O'Connor (2013), « Les corps en baignade: contextualiser les bains publics à Ottawa, 1924 », *Recorde: Revista de História do Esporte*, vol. 6, n° 1, p. 1-30.
- Palmer, Howard et Tamara J. Palmer (1985), « The Black experience in Alberta » in Howard Palmer et Tamara Palmer (dir.), *Peoples of Alberta : Portraits of cultural diversity*, Saskatoon: Western Producer Prairie Books, p. 365-393.  
<<http://www.ourroots.ca/toc.aspx?id=4189&qryID=2139b37a-3cc2-4e2a-9d56-5d5ab0771c84>>
- Parker, Claire (2001). « The rise of competitive swimming, 1840 to 1878 », *Sports Historian*, vol. 21, n° 2, p. 54-67.
- Paul, Michelle (reporter) (2009). « *The children of Africville* » [26 Novembre]/ un reportage sur les anciens habitants d'Africville et leur livre pour enfants [web video] in University of King's College, « *The 'Fax* », November 26, 2009, full episode  
<<http://vimeo.com/7835343>>, 2'18", 2013.
- Peden, M. et K. McGee (2003), « The epidemiology of drowning worldwide », *Injury Control and Safety Promotion*, vol. 10, n° 4, p. 195-199.
- Precious, Susan M.-J. (1999), *The Women of Africville: Race and gender in postwar Halifax*, Ann Arbor, MI: UMI dissertation.
- Preece, Donna (réalisatrice) (1994), « British Columbia, the west: On this rock » in Almeta Speaks Productions, *Hymn to freedom: The history of Blacks in Canada* [VHS], Canada: International Tele-Film Enterprises, 58'. (Disponible en ligne à travers le catalogue de l'Université d'Ottawa).
- Resnick, Phillip (2005), *The European roots of Canadian identity*, Peterborough, ON: Broadview Press.
- Rousell, Davina et Audrey R. Giles (2012). « Leadership, power and racism: Lifeguards' influences on Aboriginal people's experiences at a Northern Canadian aquatic facility », *Leisure Studies*, vol. 31, n° 4, p. 409-428.
- S.M. (27 août 1948), « Letters to the editor: Parents to blame », *The Calgary Herald*, p. 4  
<<http://news.google.com/newspapers?id=OzlkAAAAIIBAJ&sjid=CXwNAAAAIIBAJ&pg=5921%2C2940776>>
- Sailes, Gary A. (1991). « The myth of Black sports supremacy », *Journal of Black Studies*, vol. 21, n° 4, p. 480-487.
- Saluja, Gitangali, Ruth A. Brenner, Ann C. Trumble, Gordon S. Smith, Tom Schroeder et Christopher Cox (2006), « Swimming pool drownings among US residents aged 5-24 years: understanding racial/ethnic disparities », *The American Journal of Public Health*, vol. 96, n° 4, p. 728-733.
- Shaw, Oliver (3 septembre 1948), « Letters to the editor: Education, not regulation », *The Calgary Herald*, p. 4

- <<http://news.google.com/newspapers?id=qixkAAAAIIBAJ&sjid=y3sNAAAAIIBAJ&pg=863%2C305558>>
- Sherr, Lynn (2012), *Swim : Why we love the water*, New York : Public Affairs.
- Smith, Allan. (2005), *Le Canada, une nation américaine ? : réflexions sur le continentalisme, l'identité et la mentalité canadienne*, Québec : Presses de l'Université Laval. 379 p.
- Smith, Caleb P. (2012), « Reflections in the water: Society and recreational facilities, a case study of public swimming pools in Mississippi », *Southeastern Geographer*, vol. 52, n° 1, p. 39-54, doi: 10.1353/sgo.2012.0000
- Smith, Lisa A. et Barbara Rogers (2012), *Our Friend Joe: The Joe Fortes story*, Vancouver : Ronsdale Press, 180 p.
- Statistics Canada (2013). *Immigration and ethnocultural diversity in Canada*  
<<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-eng.cfm#a4>>
- Statistiques Canada (2010a), *Profile for Canada, provinces, territories, census divisions and census subdivisions, 2006 census* < <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/rel/Rp-eng.cfm?LANG=E&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&PID=94533&PRID=0&PTYPE=89103&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2006&THEME=81&VID=0&VNAMEEF=#FN335> >
- Statistiques Canada (2010b), *Visible minority groups, 2006 counts for Canada, provinces and territories - 20 % sample data* <<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-562/pages/page.cfm?Lang=E&Geo=PR&Code=01&Table=1&Data=Count&StartRec=1&Sort=2&Display=Page>>
- Swimming Canada (2013), *Canadian swimming history*, <<https://www.swimming.ca/history>>
- Talbot, Carol (1984), *Growing up Black in Canada*, Toronto: Williams-Wallace Publishers, 96 p.
- Tasker, Rex (réalisateur) (1967), « Encounter at Kwacha House » [web video], Halifax: Office National du Film <[http://www.nfb.ca.proxy.bib.uottawa.ca/film/encounter\\_at\\_kwacha\\_house\\_halifax](http://www.nfb.ca.proxy.bib.uottawa.ca/film/encounter_at_kwacha_house_halifax)> 17'55''.
- Valentine, John et Simon Darnell (2012), « Football and “tolerance”: Black football players un 20<sup>th</sup> century Canada » in Janelle Joseph, Simon Darnell et Yuka Nakamura (dir.). *Race and sport in Canada: Intersecting inequalities*. Toronto : Canadian Scholars Press Inc., p. 57-79
- Vertinsky, Patricia, et Gwendolyn Captain (1998), « More myth than history: American culture and representations of the black female's athletic ability », *Journal of Sport History*, vol. 25, n° 3, p. 532-561.
- Vigarello, Georges (1987), *Le propre et le sale : L'hygiène du corps depuis le moyen-âge*. Paris : Editions du Seuil, 285 p.

- Villalpando, Octavio (2003), Self-segregation or self-preservation? A critical race theory and Latina/o critical theory analysis of a study of Chicana/o college students. *Qualitative Studies in Education*, vol. 16, n° 5, 619-646.
- Walker, James W. St G. (1985), *La discrimination raciale contre les Noirs au Canada*, Ottawa : Société historique du Canada, 32 p.
- Walker, James W. St G. (1997), "Race", *Rights and the law in the supreme court of Canada: Historical case studies*, Toronto: Osgoode Society for Canadian Legal History & Wilfrid Laurier University Press, 448 p.
- Welldon, Christine (2009), *The Children of Africville*, Halifax: Nimbus, 81 p.
- Wildman, Stephanie M. et Adrienne D. Davis (1997). « Making systems of privilege visible », in Richard Delgado et Jean Stefancic (dir.), *Critical white studies: Looking behind the mirror*, Philadelphia, PA: Temple University Press, p.314-319.
- Wiltse, Jeff (2007), *Contested waters: A social history of swimming pools in America*, Chapel Hill, NC: University of North Carolina Press.
- Winks, Robin W. (1971), *The Blacks in Canada: A history*, Montreal: McGill-Queen's University Press, 546 p.
- Wong, John (2011), « 'The unbearable lightness of being black': Race, class, and Victorian Vancouver first lifeguard », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 28, n° 11, p. 1536-1555, doi: 10.1080/09523367.2011.586791
- Yancy, George (2008), « Whiteness as ambush and the transformative power of vigilance », in George Yancy, *Black Bodies, White Gazes: The continuing significance of race*, Lanham, MD: Rowman & Littlefield Publishers Inc., p. 227-248.